



**NATIONS UNIES**

# **FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE**

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**(8-15 SEPTEMBRE 1955)**

**CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL**

**DOCUMENTS OFFICIELS : VINGT ET UNIEME SESSION**

**SUPPLEMENT No 2**

**NEW-YORK**

## TABLE DES MATIERES

<i>Chapitres</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Pages</i>
I. — Organisation de la session .....	1- 6	1
Représentation .....	1- 4	1
Ordre du jour .....	5- 6	1
II. — Résumé des tendances concernant les programmes .....	7- 68	2
Allocations .....	7- 11	2
Types d'assistance .....	12- 18	3
Principes directeurs relatifs aux programmes .....	19- 61	4
Eradication du paludisme .....	19- 27	4
Alimentation et nutrition des enfants .....	28- 43	5
Rôle de la chimiothérapie ambulante dans la lutte contre la tuberculose .....	44- 48	6
Comité mixte FISE/OMS des directives sanitaires .....	49- 50	7
Coopération avec la Direction des affaires sociales de l'Organisation des Nations Unies .....	51	7
Relations financières avec les institutions spécialisées .....	52- 58	7
Programme d'allocations optimum pour 1956 .....	59- 61	8
Pays et programmes bénéficiant de l'assistance du FISE .....	62- 66	9
Bénéficiaires .....	67- 68	9
III. — Situation financière .....	69- 84	10
Ressources disponibles aux fins d'allocation .....	69- 71	10
Contributions des gouvernements et annonces de contribution .....	72- 84	10
Contributions .....	73	10
Annonces de contribution .....	74- 84	11
IV. — Allocations par pays .....	85-154	12
Etat récapitulatif .....	85	12
Description des projets .....	86- 87	15
Programmes à long terme:		
Afrique .....	88- 99	15
Betchouanaland .....	88	15
Afrique-Occidentale française et Togo sous administration française .....	89	15
Libéria .....	90- 91	16
Maroc .....	92- 93	16
Nigéria .....	94- 95	16
Sierra-Leone .....	96	17
Togo sous administration française .....	97- 98	17
Tunisie .....	99	18
Asie .....	100-122	18
Afghanistan .....	100	18
Birmanie .....	101	18
Cambodge .....	102	18
Chine .....	103-105	18
Inde .....	106-108	19
Indonésie .....	109-112	20
Japon .....	113	21
Pakistan .....	114-115	21
Philippines .....	116-117	22
Iles Salomon .....	118-119	22
Thaïlande .....	120	23
Viet-Nam .....	121	23
Région du Pacifique occidental .....	122	23

*(Suite à la page 3 de la couverture)*

E/2799 E/ICEF/306
Octobre 1955

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.



## FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE

## Rapport du Conseil d'administration (8-15 septembre 1955)

## CHAPITRE PREMIER

## ORGANISATION DE LA SESSION

## Représentation

1. Le Conseil d'administration a tenu sa session (146<sup>ème</sup> à 151<sup>ème</sup> séances) au Siège de l'Organisation des Nations Unies, les 8, 12 et 15 septembre 1955. Etaient présents les représentants suivants des Etats membres du Conseil :

*Président*<sup>1</sup>: M. B. Rajan (Inde);  
Argentine: M. C. F. Cooke;  
Australie: M. T. W. Cutts, M. M. J. Wilson;  
Belgique: M. F. Lhoir;  
Brésil: M. D. Silveira da Mota;  
Canada: Mme A. Sinclair;  
Chine: M. P. Y. Tsao;  
Equateur: le Dr P. Gallegos;  
Etats-Unis d'Amérique: le Dr M. Eliot, Mme E. Cusack;  
France: le Dr R. Mandé, M. G. Amanrich;  
Grèce: M. D. Carayannis;  
Irak: M. A. Khalidy, M. K. Khalaf;  
Israël: Mme Z. Harman;  
Italie: M. F. Sanjust;  
Japon: M. H. Kitahara;  
Norvège: M. E. Dons, M. P. Naevdal;  
Pakistan: M. Shafqat, M. N. Naik;  
Philippines: Mlle L. Tongson;  
République Dominicaine: Mlle M. Bernardino;  
République socialiste soviétique de Biélorussie: M. V. G. Moltchanov;  
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord: M. R. C. Barnes;  
Suisse: M. A. Lindt, M. D. Grandjean;  
Tchécoslovaquie: M. J. Rybar;  
Union des Républiques socialistes soviétiques: M. A. Roslov;  
Yougoslavie: Mme M. Radic.

2. Mlle M. Branscombe représentait la Direction des affaires sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

3. Les institutions spécialisées étaient représentées de la manière suivante:

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO): le Dr R. W. Phillips, le Dr A. G. van Veen, Mlle J. McNaughton;

Organisation mondiale de la santé (OMS): M. M. P. Siegel, le Dr R. L. Coigny, Mme S. Meagher;

<sup>1</sup> M. D. Silveira da Mota, deuxième Vice-Président, a présidé une partie des 150<sup>ème</sup> et 151<sup>ème</sup> séances, tenues le 15 septembre.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO): M. S. V. Arnaldo.

4. Le Comité d'organisations non gouvernementales auprès du FISE était représenté par ses présidents: Mme G. Freeman et le R.P. J. Considine, S.J. Etaient représentés les membres ci-après du Comité d'organisations non gouvernementales auprès du FISE.

Alliance internationale des femmes: Mlle A. Guthrie;  
Alliance universelle des unions chrétiennes de jeunes filles: Mme J. Brett;

Association mondiale des femmes rurales: Mme E. Roberts;

Comité consultatif mondial de la Société des amis: Mlle M. Ermen;

Conférence internationale des charités catholiques: le B. Kemsley;

Conférence internationale des charités catholiques: le R.P. J. Considine, S.J., M. L. Longharzo;

Congrès juif mondial: G. Jacoby;

Conseil consultatif d'organisations juives: Mme H. Kadane;

Conseil international des femmes: Mme G. Freeman;

Conseil international des infirmières: Mlle R. Martin;

Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales: Mme E. Hymer, Mme W. Noack;

Ligue internationale de femmes pour la paix et la liberté: Mme G. Walser, Mme E. Peat;

Société internationale pour la protection des invalides: Mlle J. Sutherland;

Union internationale contre la tuberculose: Mme A. Dunn;

Union internationale de protection de l'enfance: Mme L. Kaufmann-Frankenstein;

Union mondiale des organisations féminines catholiques: Mlle A. Zizzamia.

## Ordre du jour

5. L'ordre du jour de la session (E/ICEF/301/Rev.1) était le suivant:

## 1. Rapports:

- a) Rapport du Directeur général sur l'état des travaux (E/ICEF/300),  
Bénéficiaires (E/ICEF/300/Add.1),  
Exécution des programmes en Afrique (E/ICEF/300/Add.2),  
Exécution des programmes en Asie (E/ICEF/300/Add.3),

- Exécution des programmes dans la région de la Méditerranée orientale (E/ICEF/300/Add.4),  
Exécution des programmes en Europe (E/ICEF/300/Add.5),  
Exécution des programmes en Amérique (E/ICEF/300/Add.6);
- b) Rapport sur l'activité de la Direction des affaires sociales dans le domaine de la protection de la famille et de l'enfance (E/ICEF/304);
- c) Rapport du Dr C. G. King sur la Conférence de la nutrition, tenue à Princeton;
- d) Rapport sur l'activité du Centre international de l'enfance, Paris (E/ICEF/303).
2. Rapport du Comité mixte FISE/OMS des directives sanitaires (E/ICEF/297).
3. Relations financières avec les institutions spécialisées:  
Organisation mondiale de la santé (E/ICEF/299, E/ICEF/L.827);  
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (E/ICEF/300, par. 40-43).
4. Journée mondiale de l'enfance (E/ICEF/298 et Add.1 à 4, E/ICEF/NGO/18).
5. Rapports d'organisations non gouvernementales (E/ICEF/NGO/17, E/ICEF/NGO/19).
6. Rapport du Comité du programme (E/ICEF/L.830).
7. Rapport du Comité du budget d'administration (E/ICEF/L.766).
8. Calendrier annuel des conférences.
6. On trouvera dans le document E/ICEF/INF.4/Rev.1 la liste de tous les documents distribués à l'occasion de la session de septembre 1955 du Conseil d'administration.

## CHAPITRE II

### RESUME DES TENDANCES CONCERNANT LES PROGRAMMES

#### Allocations

7. A la session qui fait l'objet du présent rapport, le Conseil d'administration a approuvé une aide pour 59 programmes à long terme de protection de l'enfance, dans 38 pays et territoires ainsi que pour le Centre international de l'enfance de Paris. Il a en outre approuvé des secours d'urgence pour un pays.

8. Les allocations se sont élevées au total à 10.299.515 dollars. Sur ce montant, 7.487.815 dollars représentent l'aide approuvée pour les programmes et 2.811.700

dollars les dépenses d'administration et d'exécution pour 1956.

9. Le Conseil d'administration a constaté avec satisfaction que les engagements pris par les gouvernements au titre de la contrepartie, en ce qui concerne les programmes approuvés à la session qui fait l'objet du présent rapport, s'élevaient au total à 18,1 millions de dollars alors que le montant des crédits dont l'Administration a recommandé l'affectation était d'environ 7,5 millions de dollars (E/ICEF/L.828/Add.1).

10. Le tableau ci-après indique la répartition par région et type de programme des allocations approuvées.

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES ALLOCATIONS APPROUVÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
EN SEPTEMBRE 1955 — PAR RÉGION ET PAR TYPE DE PROGRAMME  
(En dollars des Etats-Unis)

	Afrique	Amérique	Asie	Europe	Méditerranée orientale	Projets concernant plusieurs régions	Total	Pourcentage
<b>A. PROGRAMMES À LONG TERME</b>								
1. <i>Protection maternelle et infantile</i> .....	—	135.400	1.124.409	250.000	317.849	300.000	2.127.658	28,4
2. <i>Campagnes sanitaires intensives:</i>								
i) Eradication du paludisme et lutte antipaludique .....	555.595	2.505.000	280.000	—	34.000	—	3.374.595	45,1
ii) Vaccination antituberculeuse par le BCG et autres méthodes de lutte antituberculeuse .....	—	98.989	222.606	—	28.500	—	350.095	4,7
iii) Pian et maladies vénériennes.....	385.594	10.300	55.500	—	—	—	451.394	6,0
iv) Lèpre .....	55.000	—	3.500	—	25.000	—	83.500	1,1
v) Trachome .....	25.073	—	342.000	11.000	—	—	378.073	5,1
vi) Autres maladies .....	18.000	—	—	—	—	—	18.000	0,2
vii) Production de pénicilline.....	—	—	—	100.000	—	—	100.000	1,3
<i>Total partiel, campagnes sanitaires intensives</i>	1.039.262	2.614.289	903.606	111.000	87.500	—	4.755.657	63,5
3. <i>Alimentation et nutrition:</i>								
i) Conservation des denrées alimentaires .....	—	60.000	50.000	—	—	—	110.000	1,5

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES ALLOCATIONS APPROUVÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
EN SEPTEMBRE 1955 — PAR RÉGION ET PAR TYPE DE PROGRAMME (suite)  
(En dollars des Etats-Unis)

	Afrique	Amérique	Asie	Europe	Méditerranée orientale	Projets concernant plusieurs régions	Total	Pourcentage
ii) Programmes alimentaires à long terme .....	—	158.500	173.000	—	148.000	—	479.500	6,4
Total partiel, alimentation et nutrition ....	—	218.500	223.000	—	148.000	—	589.500	7,9
TOTAL, programmes à long terme.....	1.039.262	2.968.189	2.251.015	361.000	553.349	300.000	7.472.815	99,8
B. SITUATIONS EXTRAORDINAIRES .....							15.000	0,2
TOTAL des allocations .....							7.487.815	100,0
C. BUDGET DES SERVICES D'ADMINISTRATION ET D'EXÉCUTION POUR 1956 .....							2.811.700	
TOTAL GÉNÉRAL							10.299.515	

11. Les crédits alloués se répartissent comme suit, en pourcentage et par région :

	Pourcentage
Afrique .....	13,9
Amérique .....	39,6
Asie .....	30,1
Europe .....	4,8
Méditerranée orientale .....	7,4
Projets intéressant plusieurs régions .....	4,0
Situations extraordinaires .....	0,2
	100,0

### Types d'assistance

12. L'allocation la plus importante (2,4 millions de dollars) a été approuvée pour un programme d'éradication du paludisme au Mexique. C'est le crédit le plus élevé que le Conseil d'administration ait jamais affecté au cours d'une seule session pour un programme à long terme. Cette décision explique les pourcentages indiqués au paragraphe 11 ci-dessus, d'où il apparaît que près de 40 pour 100 du montant total des crédits alloués pour les programmes sont destinés à l'Amérique. L'action menée contre le paludisme absorbe 45 pour 100 du total des allocations. Parmi les autres types de programmes sanitaires, l'aide approuvée se répartit comme suit : protection maternelle et infantile (PMI), 28 pour 100 ; lutte contre le pian et les maladies vénériennes, 6 pour 100 ; lutte contre le trachome, 5 pour 100 ; vaccination antituberculeuse par le BCG et autres mesures de lutte antituberculeuse, 5 pour 100.

13. Quinze programmes à long terme bénéficieront d'une aide pour la première fois et 44 seront continués ou développés. Pour deux de ces derniers (au Mexique et au Salvador), il s'agit de convertir la lutte antipaludique en programme d'éradication. Le tableau ci-après indique la répartition des allocations approuvées à la présente session, par type de projet et par région.

Nombre de programmes à long terme pour lesquels le FISE a approuvé des crédits pour la première fois

Régions	PMI	Campagnes sanitaires intensives	Alimentation et nutrition	Total
Afrique .....	—	3	—	3
Amérique .....	1	2	3	6
Asie .....	1	2	—	3
Europe .....	—	—	—	0
Méditerranée orientale .....	1	2	—	3
TOTAL	3	9	3	15

Nombre de projets à long terme pour la continuation ou le développement desquels le FISE a approuvé des crédits

Régions	PMI	Campagnes sanitaires intensives	Alimentation et nutrition	Total
Afrique .....	—	7	—	7
Amérique .....	2	6	4	12
Asie .....	8	6	3	17
Europe .....	1	2	—	3
Méditerranée orientale .....	2	1	1	4
Projets, concernant plusieurs régions .....	1	—	—	1
TOTAL	14	22	8	44

14. Outre les programmes d'éradication du paludisme intéressant l'Amérique, dont il est question au paragraphe précédent, le Conseil d'administration a approuvé la participation du FISE à l'exécution de projets de lutte antipaludique dans cinq pays et territoires des régions de l'Afrique situées au sud du Sahara (le montant des allocations s'élève au total à 555.000 dollars). Dans ces régions, la technique de l'éradication n'a pas encore été mise à l'épreuve ; cependant, l'objectif visé est l'éradication, et l'assistance approuvée par le Conseil permettra de mettre au point les techniques qui seront appliquées par la suite en vue d'atteindre cet objectif. Le crédit de 2,4 millions de dollars qui a été affecté au Mexique financera les 18 premiers mois d'une campagne de cinq ans, et celui de 105.000 dollars qui a été affecté

au Salvador financera la première année d'une campagne de trois ans. Dans les deux cas, le Conseil d'administration a donné son approbation de principe à l'ensemble du projet. On prévoit que le FISE sera encore appelé à allouer environ 6 millions de dollars au Mexique et environ 180.000 dollars au Salvador. (On trouvera aux paragraphes 19 à 27 ci-après un exposé de la politique du Conseil en matière d'éradication du paludisme.)

15. A la session qui fait l'objet du présent rapport, le Conseil d'administration a approuvé deux programmes d'un type pour lequel le Fonds n'avait pas encore fourni d'assistance: la production de farine de poisson (Chili) et le traitement de la tuberculose à domicile (Indonésie). De plus, le FISE a décidé de fournir une première aide aux programmes suivants: vaccination antituberculeuse par le BCG dans deux pays (Guatemala et Honduras); lutte contre le pian dans trois pays (Sierra-Leone, îles Salomon et Togo sous administration française); lutte contre la lèpre dans deux pays (Ethiopie et îles Salomon); immunisation contre la diphtérie et la coqueluche dans un pays (Betchouanaland); protection maternelle et infantile dans trois pays (Japon, Soudan et Saint-Christophe). Le crédit affecté à l'Inde au titre de la protection maternelle et infantile, en vue de l'exécution d'un programme dans l'Assam, porte à 10 le nombre des programmes de PMI mis en œuvre par les Etats indiens auxquels le FISE prête son concours. Les crédits approuvés pour 1956 en faveur du Centre international de l'enfance à Paris représentent la troisième tranche annuelle versée au titre de l'accord triennal approuvé par le Conseil d'administration, et en vertu duquel les activités du Centre étaient financées à concurrence de 40 pour 100 par le Gouvernement français et de 60 pour 100 par le FISE.

16. En matière de nutrition, le FISE a approuvé une première aide pour des programmes alimentaires mis en œuvre dans les îles Vierges et à la Jamaïque, outre celle qu'il va fournir pour la production de farine de poisson au Chili. Aucune proposition concernant la conservation du lait n'a été présentée au Conseil d'administration à la session qui fait l'objet du présent rapport, mais plusieurs projets sont en voie d'élaboration et seront vraisemblablement soumis au Conseil d'administration l'année prochaine. Bien que les crédits alloués pour les programmes d'alimentation et de nutrition ne représentent que 8 pour 100 du montant total des allocations approuvées au titre des programmes, il a été longuement question des travaux entrepris en matière d'alimentation et de nutrition (voir par. 28 à 43 ci-après). De plus, il convient de noter que sur les 479.000 dollars alloués au titre des programmes alimentaires à long terme, 433.000 dollars représentent les frais de transport maritime de quelque 28,3 millions de livres de lait écrémé en poudre prélevé par le Gouvernement des Etats-Unis sur ses excédents de stocks et livré gratuitement aux ports de sortie. Les allocations approuvées pour des projets d'alimentation exécutés dans le cadre de programmes de protection maternelle et infantile permettront au FISE de fournir 8,5 millions de livres de lait de plus, prélevées sur les stocks excédentaires américains, et celles qui ont été approuvées pour les secours d'urgence en procureront une nouvelle quantité de 1 million de livres, dont les frais de transport représenteront pour le FISE une dépense d'environ 141.000 dollars.

17. Le seul programme de secours d'urgence qui ait été approuvé à la session qui fait l'objet du présent rapport — il s'agit des secours alimentaires pour le Pakistan oriental — a été proposé au cours des sessions du Conseil d'administration et du Comité du programme

(voir le document E/ICEF/L.829). Il est destiné à des mères et des enfants, dans le Pakistan oriental, où des pluies torrentielles ont commencé au début d'avril et causé de graves inondations.

18. Le Conseil d'administration a approuvé des programmes qui seront mis en œuvre dans deux territoires qui n'avaient jusqu'à présent jamais bénéficié de l'assistance du FISE: les îles Vierges et les îles Salomon. Le nombre des pays et territoires qui bénéficient actuellement de l'aide du Fonds se trouve ainsi porté à 92.

## Principes directeurs relatifs aux programmes

### ERADICATION DU PALUDISME

19. Depuis la session de mars 1955 du Conseil d'administration, des progrès importants ont été accomplis concernant la planification de l'assistance en matière d'éradication du paludisme: l'Assemblée mondiale de la santé a approuvé des crédits spéciaux; l'OMS a créé pour le continent américain un bureau spécial de coordination pour l'éradication du paludisme; enfin, les plans d'une première vaste campagne au Mexique sont assez avancés pour que le Conseil ait pu être saisi de ce projet à la session qui fait l'objet du présent rapport. En même temps, la mise en œuvre d'autres programmes a commencé en Amérique centrale et un certain nombre de pays élaborent des plans en vue de passer de la lutte antipaludique à l'éradication.

20. A sa session de mars, le Conseil d'administration a approuvé une aide sensiblement accrue pour l'éradication du paludisme, sous réserve que le Comité mixte FISE/OMS des directives sanitaires (CMDS) précise certains aspects techniques des campagnes à entreprendre et les principes directeurs à appliquer en la matière. Le CMDS s'est réuni au Siège de l'Organisation des Nations Unies le 6 mai 1955 et son rapport (E/ICEF/297) a été approuvé par le Conseil d'administration à la session de septembre 1955.

21. Les principales recommandations du Comité mixte sont les suivantes: le FISE devrait donner la plus haute priorité, pour l'octroi de son aide en faveur de nouveaux projets antipaludiques, aux programmes d'éradication. L'appui donné pour la lutte contre le paludisme peut être continué pendant une certaine période, au cours de laquelle il faudrait s'efforcer de convertir les projets en cours d'exécution en campagnes d'éradication. Dans la partie de l'Afrique située au sud du Sahara, où la technique de prévention de la propagation de la maladie n'est pas encore complètement déterminée, le FISE devrait prêter son concours pour la lutte antipaludique en vue de la mise au point de cette technique; cela impliquerait une extension de la zone où la lutte antipaludique est actuellement menée.

22. Il faudrait que les pays qui demandent une assistance pour une campagne d'éradication aient, ou mettent sur pied, pendant le temps qui sera nécessaire, un organisme national antipaludique propre à assurer la mise en œuvre et la poursuite de la campagne; prennent les mesures législatives nécessaires; et s'engagent à fournir un concours financier pour la durée de la campagne d'éradication.

23. La planification d'une campagne nationale d'éradication se divise habituellement en deux parties, dont la première comprend quatre années de pulvérisations d'insecticides à effet rémanent et la seconde trois ans au moins de surveillance spéciale. Il est nécessaire de maintenir en fonctions pendant tout ce temps l'organisme

antipaludique mentionné plus haut, de le charger de la responsabilité technique de l'entreprise et de l'investir de tous les pouvoirs nécessaires. Etant donné que, généralement, certaines régions sont en retard sur les autres, il serait probablement judicieux de prévoir qu'un organisme de ce genre, à qui serait confiée la conduite de la campagne nationale d'éradication du paludisme, devrait être maintenu pendant 10 ans.

24. Les pays où les lois actuellement en vigueur en la matière font état de méthodes qui sont aujourd'hui dépassées devront prendre de nouvelles mesures législatives. Pour réaliser l'éradication, il faut que les agents de l'organisme national antipaludique aient accès d'office dans les habitations pour effectuer des enquêtes ou appliquer les mesures prévues. Dans les régions où l'on veut réaliser l'éradication, la notification aux autorités des cas de paludisme doit être rendue obligatoire.

25. La décision du Conseil d'administration concernant l'approbation de principe d'un programme d'éradication dans son ensemble implique l'obligation morale de maintenir l'aide du FISE pendant toute la période des pulvérisations. Les allocations de crédits porteront normalement sur des périodes plus brèves et couvriront ordinairement la fourniture d'une quantité d'insecticides suffisante pour un an et d'un stock de réserve correspondant à quatre mois de plus, pour tenir compte des retards imprévus qui pourraient se produire dans la livraison.

26. L'obligation qu'assume le FISE de continuer à prêter son assistance pour l'exécution intégrale d'un programme d'éradication doit être accompagnée d'un engagement correspondant des gouvernements concernant leur concours financier. Les gouvernements ne sont pas tenus pour autant d'affecter d'avance les crédits nécessaires à la réalisation du programme total; cependant, cet engagement entraîne pour eux l'obligation de fournir le personnel et les fonds nécessaires pour effectuer des pulvérisations d'insecticides dans des régions déterminées, en commençant à une date spécifiée, et pour répéter les opérations jusqu'à ce qu'il soit possible d'y mettre fin et d'y substituer des mesures systématiques de surveillance. Le plan d'exécution confirmant ces engagements doit être considéré comme une obligation de caractère international.

27. Les programmes d'éradication approuvés à la session de septembre 1955 pour le Salvador et le Mexique sont conformes aux principes indiqués ci-dessus. Lorsqu'il a étudié l'ensemble des opérations pour le continent américain, le Conseil a confirmé que toute demande qui serait présentée par le gouvernement de tel ou tel pays de ce continent serait examinée par le Conseil, conformément aux principes directeurs habituels, au même titre que celles qui émaneraient des autres gouvernements (E/ICEF/L.830, par. 19 et 20).

#### ALIMENTATION ET NUTRITION DES ENFANTS

28. A sa session de mars 1955, le Conseil d'administration avait longuement examiné la question de l'action du FISE dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition des enfants et conclu que l'on pouvait espérer "faire des progrès importants au cours des années à venir si l'action internationale s'intensifiait" (E/ICEF/294, par. 69).

29. A sa session de septembre 1955, le Conseil a continué d'étudier les possibilités concernant l'aide aux pays sous-développés en matière d'alimentation et de nutrition des enfants. Il a eu de nouveau l'occasion d'entendre le Dr C. G. King, consultant spécial du FISE

et de la FAO, qui a rendu compte de la conférence sur les besoins en protéides et les moyens de les satisfaire dans la pratique, tenue à Princeton en juin 1955, sous les auspices de la FAO, de l'OMS et de la Josiah Macy Jr. Foundation.

30. Au cours de la discussion, on a souligné l'urgente nécessité d'un effort accru, de la part du FISE et des institutions spécialisées qui coopèrent avec lui, pour augmenter les ressources en aliments d'appoint riches en protéines (autres que le lait). Sans doute, les perspectives qu'offrent les projets de conservation du lait dans les pays sous-développés se sont révélées bien meilleures qu'on ne le supposait d'abord, mais il existe de nombreuses régions où l'industrie laitière ne semble pas avoir des chances de développement suffisantes pour lui permettre de faire face aux besoins nationaux.

31. Actuellement, en ce qui concerne les fournitures de lait écrémé destinées à l'exécution des programmes d'alimentation des enfants, le FISE règle son action en fonction des quantités qu'il peut se procurer, sur les stocks excédentaires américains, à un prix symbolique ou gratuitement aux ports d'embarquement. (Il peut, en ce moment, obtenir du lait en poudre sans frais, à charge par lui d'en payer le transport maritime qui revient en moyenne à moins de 2 cents par livre.)

32. En 1954, il est apparu que les excédents de lait en poudre qui seraient mis à la disposition du FISE lui permettraient d'établir des programmes de quatre ans au moins, période qui semble suffisante, en maints endroits, pour éveiller l'intérêt des collectivités, créer une organisation locale et arrêter des dispositions financières, et, d'une manière générale, pour faire de ces programmes les éléments fondamentaux de solutions durables pour les problèmes que pose la nutrition des enfants. Au surplus, l'utilisation d'excédents de lait pour l'exécution des programmes d'alimentation est une des méthodes de distribution les plus judicieuses, car elle ne supprime pas la production locale et n'intervient pas dans le commerce international.

33. Ainsi qu'il est indiqué dans le rapport concernant les bénéficiaires (E/ICEF/300/Add.1, par. 14 à 16), le lait en poudre fourni par le FISE a permis, au cours du premier semestre de l'année 1955, de distribuer une ration quotidienne à 2,1 millions de bénéficiaires, au titre des repas scolaires pour la moitié et par l'intermédiaire des centres de protection maternelle et infantile pour l'autre moitié.

34. Par les programmes de repas scolaires pour lesquels le FISE procure du lait écrémé, les enfants et leurs parents prennent conscience de la valeur d'une alimentation rationnelle. Ainsi, l'intérêt des collectivités se trouve stimulé et le terrain est préparé pour le travail d'organisation et la prise de dispositions financières. Par les centres de protection maternelle et infantile, il est possible d'aider les femmes enceintes et les mères allaitantes ainsi que les enfants dans la période difficile qui suit le sevrage et celle qui précède l'âge scolaire. Outre qu'ils assurent le traitement proprement dit des cas individuels de malnutrition, les centres présentent l'avantage de pouvoir dispenser, à la faveur des distributions de lait dont ils sont chargés, un enseignement pratique concernant l'alimentation des nourrissons et les principes généraux de la nutrition.

35. Les programmes alimentaires à long terme se distinguent des programmes de secours alimentaires en ce qu'on attend du gouvernement intéressé qu'il les prenne en charge à titre permanent après la cessation de l'aide du FISE. En Afrique, le nombre des bénéficiaires

des programmes d'alimentation des enfants est peu élevé ; il paraît peu probable en effet que les autorités locales prennent en charge le programme à titre permanent en organisant un système de conservation du lait. En Asie, on étudie ces possibilités dans certaines régions, mais il est probable que la production locale de lait permettra seulement de satisfaire aux besoins d'une faible proportion des bénéficiaires des programmes mis en œuvre avec l'aide du FISE. En Amérique, la conservation du lait donnera le moyen de pourvoir aux besoins des trois quarts du nombre actuel des bénéficiaires. Dans la région de la Méditerranée orientale, elle permettra probablement de satisfaire à ceux de la totalité des bénéficiaires actuels, mais le nombre de ceux-ci est très faible par rapport à celui auquel il faudrait arriver. En Europe, où la conservation du lait a pu prendre un développement considérable, d'importants projets d'alimentation des enfants sont devenus des programmes permanents.

36. C'est dans cette perspective que le Conseil a examiné avec un très grand intérêt les conclusions de la conférence de nutrologie de Princeton, ainsi que l'action menée actuellement par le FISE et les institutions spécialisées qui collaborent avec lui pour unifier et développer les efforts entrepris pour trouver des aliments d'appoint riches en protéines, bon marché, de bonne qualité et que l'on puisse obtenir à partir de denrées locales.

37. Le Dr C. G. King, président de la conférence de Princeton, a signalé que le problème que posent les besoins en protéines et les moyens de les satisfaire dans la pratique a été examiné sous trois aspects différents au cours de la conférence : a) le recensement de tous les renseignements de base sur lesquels on puisse se guider pour déterminer les prochaines mesures à prendre, tant pour ce qui est des recherches fondamentales que des réalisations concrètes ; b) la planification d'enquêtes communes qui seraient de la plus grande utilité ; c) l'ébauche d'un programme d'action déterminé.

38. La conférence, à laquelle ont pris part 28 médecins et savants de renom, venant de diverses parties du monde, a constaté que la première chose à faire serait d'obtenir la coopération des divers centres de recherches gouvernementaux, des instituts de nutrologie et de technologie alimentaire et des laboratoires universitaires et industriels, pour l'étude de certains problèmes bien définis. La conférence a estimé qu'il était important d'agir systématiquement dans ce sens.

39. On sait maintenant que l'obtention de produits dérivés de la graine du soja représente un des meilleurs moyens d'obtenir des aliments à haute teneur en protéines dans les régions où cette plante se trouve en abondance. En Amérique centrale et en Amérique du Sud, en Afrique, dans la région de la Méditerranée orientale et dans l'Inde, on a bon espoir d'obtenir des aliments riches en protéines et de bonne qualité à partir d'autres plantes. On peut attendre beaucoup de la transformation en aliments propres à la consommation humaine des tourteaux que laisse l'extraction des huiles comestibles, car ils contiennent une très grande quantité de protéines. Actuellement, ils sont utilisés pour l'alimentation animale ou comme engrais et leur prix est relativement peu élevé. Ce sont ceux qui proviennent de la graine de coton, des arachides et du soja qui sont les plus intéressants pour le moment.

40. La recherche de nouveaux produits alimentaires destinés à la consommation générale pose toujours de nombreux problèmes techniques et exige que l'on procède à toute une série d'essais pour éviter les retards et

le gaspillage et s'assurer que les produits en question ne sont pas dangereux pour la santé. Il faut déterminer la composition chimique des aliments préparés selon des méthodes diverses ; procéder à des tests biologiques sur des animaux afin d'établir la valeur nutritive des aliments et s'assurer qu'ils ne contiennent pas de matières toxiques dont on ne soupçonne pas l'existence ; déterminer, par un contrôle médical rigoureux, la façon dont l'organisme supporte les aliments ; et constater enfin, par des expériences sur place, la réaction d'une population donnée à leur égard. Comme la période critique, en ce qui concerne la carence protéinique, se place généralement, dans le développement des enfants, après le sevrage ou à l'âge préscolaire, il est nécessaire d'étudier tout particulièrement le problème de l'adaptation de l'enfant au régime alimentaire familial.

41. En rendant compte des consultations qui ont eu lieu depuis la conférence de Princeton avec les institutions spécialisées qui collaborent avec le FISE, l'administration du FISE a souligné deux éléments importants pour les progrès futurs : a) le travail d'organisation nécessaire pour s'assurer l'appui des laboratoires, des instituts de nutrologie et des universités, et pour répartir les problèmes particuliers entre les divers concours ; b) le problème financier qui se posera vraisemblablement lorsque certaines des institutions les plus qualifiées pour procéder aux essais nécessaires éprouveront des difficultés à se procurer des fonds pour entreprendre les travaux dont elles seront chargées.

42. Il est apparu que ce problème, vu son urgence, exigera l'attention pleine et entière d'une personne possédant une vaste expérience et une grande compétence en la matière. On recherche actuellement s'il serait possible à un gouvernement ou à une organisation privée de mettre une telle personne à la disposition de la FAO pour un certain temps. A ce propos, le Conseil a constaté avec satisfaction les mesures prises pour augmenter le personnel et le budget de la Division de la nutrition de la FAO et pour affecter au siège du FISE un administrateur hors classe en qualité de conseiller de la FAO.

43. Les débats du Conseil ont été dominés par la conviction que si les progrès appréciables que l'on peut escompter en ce qui concerne la solution des problèmes que pose la nutrition des enfants dans les régions sous-développées justifient un certain optimisme, il est néanmoins urgent que toutes les institutions intéressées intensifient leur effort.

#### RÔLE DE LA CHIMIOTHÉRAPIE AMBULANTE DANS LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

44. Conformément aux recommandations du Comité mixte FISE/OMS des directives sanitaires (E/ICEF/297, par. 14 à 20), le Conseil a approuvé, en principe, l'aide du FISE en ce qui concerne : a) la fourniture de produits pharmaceutiques aux centres de lutte antituberculeuse existants ; b) la mise en œuvre de projets témoins en vue de l'élaboration de mesures simples de lutte préventive, parmi lesquelles le traitement à domicile, notamment l'administration de produits pharmaceutiques, occupe une place importante. Conformément à la politique habituelle du Conseil, chaque projet sera considéré selon sa valeur intrinsèque et soumis à l'approbation technique de l'OMS.

45. On a fait observer, à la session du Comité mixte, qu'il fallait faire la distinction entre l'action salutaire des produits pharmaceutiques sur certains malades et la lutte antituberculeuse dans une collectivité du point de vue de la santé publique. On ne saurait dire actuelle-

ment, étant donné le grand nombre de facteurs qui restent inconnus, si la fréquence des cas de tuberculose dans une collectivité s'élèverait ou s'abaisserait après le traitement par des produits pharmaceutiques de tous les tuberculeux connus dans cette collectivité. Le Comité mixte a conclu en conséquence qu'il serait prématuré d'entreprendre des campagnes générales de chimiothérapie ambulante. Il a noté que des études spéciales, préparées, effectuées et évaluées selon des méthodes scientifiques allaient être entreprises; il espère qu'elles fourniront une meilleure base pour l'examen de la question des campagnes intensives de traitement à un stade ultérieur.

46. Bien qu'actuellement il ne semble pas réaliste d'encourager des campagnes intensives, le Comité mixte a noté que des produits tels que l'isoniazide ont un puissant effet curatif sur la tuberculose pulmonaire; il a estimé qu'il serait possible de prendre des mesures préventives simples pour éviter que les personnes atteintes ne propagent leur mal et que l'inclusion de mesures de ce genre dans tout programme pourrait avoir des résultats efficaces du point de vue de la collectivité.

47. Les centres auxquels le FISE fournirait des produits pharmaceutiques (voir *a*, par. 44 ci-dessus) seraient ceux qui dirigent l'action prophylactique contre la tuberculose. Les projets témoins (voir *b*, par. 44 ci-dessus) auraient pour objet principal la mise au point de méthodes simples de lutte antituberculeuse dans les pays où les facilités d'hospitalisation sont limitées et où les malades doivent donc être soignés à domicile. Les problèmes qu'il faudrait étudier sont la possibilité de traiter les tuberculeux chez eux, par l'administration de produits pharmaceutiques, leur isolement pendant la nuit et l'enseignement des mesures prophylactiques propres à éviter la contagion. Il faudrait aussi considérer la catégorie de personnel qui aurait la charge de suivre les malades et la formation à lui donner. On devrait prévoir des projets de longue durée: cinq ans au minimum, et veiller spécialement à ce que les fichiers sanitaires soient tenus avec exactitude.

48. Sur la base des recommandations du Comité mixte, le Conseil d'administration a approuvé à la présente session une première aide du FISE pour un projet témoin de traitement de la tuberculose à domicile en Indonésie (voir document E/ICEF/L.825 et Corr.1; voir aussi rapport du Comité du programme [E/ICEF/L.830, par. 25], et présent rapport, par. 50). Le Conseil a demandé qu'un rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de ce projet soit présenté au Comité mixte à la prochaine session.

#### COMITÉ MIXTE FISE/OMS DES DIRECTIVES SANITAIRES

49. Le Conseil d'administration a approuvé le rapport du Comité mixte FISE/OMS des directives sanitaires sur sa huitième session, tenue en mai 1955 (E/ICEF/297). Les recommandations que le Comité mixte a formulées portent sur deux questions: éradication du paludisme et rôle de la chimiothérapie ambulante dans la lutte contre la tuberculose. (Les décisions que le Conseil a prises comme suite à ces recommandations sont indiquées aux paragraphes 19 à 27 et 44 à 48 du présent rapport.)

50. Le Conseil d'administration a demandé que soient inscrites à l'ordre du jour de la prochaine session du Comité mixte les deux questions suivantes: rapport sur les progrès du traitement de la tuberculose à domicile en Indonésie (voir par. 111) et étude des méthodes permettant d'évaluer la protection que les campagnes de

vaccination par le BCG assurent aux enfants, ainsi que l'efficacité et la qualité des divers vaccins BCG utilisés (E/ICEF/L.830, par. 10).

#### COOPÉRATION AVEC LA DIRECTION DES AFFAIRES SOCIALES DE L'ORGANISATION NATIONS UNIES

51. Le Conseil a noté avec satisfaction les nombreux faits nouveaux que signale le rapport de la Direction des affaires sociales de l'Organisation des Nations Unies sur les "Activités dans le domaine de la protection de la famille et de l'enfance" (E/ICEF/304), en ce qui concerne notamment l'aménagement des collectivités et la formation des travailleurs sociaux. La coopération entre le FISE et l'ONU dans les divers pays deviendra plus facile à mesure que la Direction des affaires sociales réalisera son plan d'augmentation du personnel régional; il sera possible de la développer encore si l'Assemblée générale approuve la recommandation du Conseil économique et social [résolution 585 A (XX)] tendant à augmenter les attributions de crédit pour les fonctions consultatives en matière de service social.

#### RELATIONS FINANCIÈRES AVEC LES INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES

##### *Organisation mondiale de la santé*

52. Pour l'examen de la question des relations financières avec les institutions spécialisées, le Conseil d'administration était saisi d'un document sur les "Relations financières avec l'OMS" (E/ICEF/299) dans lequel était reproduite la résolution adoptée à ce sujet par l'Assemblée mondiale de la santé en mai 1955, ainsi qu'une déclaration de Mme Adelaide Sinclair, représentante du Canada au Conseil d'administration du FISE, qui avait été déléguée à l'Assemblée. Il était aussi saisi d'une recommandation du Directeur général au sujet du remboursement des dépenses effectuées par l'OMS au titre du personnel international affecté aux programmes (E/ICEF/L.827). En outre, il a entendu une déclaration du Sous-Directeur général des services administratifs et financiers de l'OMS (voir le document E/ICEF/SR.147).

53. Le Conseil a noté avec satisfaction qu'à la suite des mesures prises par l'Assemblée mondiale de la santé, un grand pas a été fait vers la solution du problème des relations financières entre le FISE et l'OMS, notamment grâce à la résolution invitant le Directeur général à inclure chaque année, à partir de 1957, dans son projet de programme et de budget, les crédits indispensables au financement total des dépenses afférentes au personnel sanitaire international affecté à des projets bénéficiant de l'aide conjointe du FISE et de l'OMS (résolution WHA 8.12, paragraphe 5 du dispositif, reproduit dans le document E/ICEF/299, p. 10). Cette disposition permettra de mettre en pratique le principe précédemment adopté, selon lequel les responsabilités financières des deux organisations doivent correspondre à leurs tâches respectives.

54. Le Conseil a noté avec satisfaction que cette mise en œuvre commencerait en fait en 1956, puisque, pour cette même année, un montant supplémentaire de 249.000 dollars est inscrit au budget ordinaire de l'OMS et une somme de 75.000 dollars à son budget d'assistance technique; ces crédits permettront de couvrir les dépenses qui seront effectuées en 1956 au titre du personnel international affecté aux programmes et qui, initialement, ont été évaluées à 480.000 dollars (voir E/ICEF/L.827, par. 2 à 5).

55. Etant donné les différences qui existent entre les cycles budgétaires des deux organisations, le Conseil a reconnu que le FISE devrait prendre en charge certaines dépenses de personnel qui n'étaient pas prévues lors de l'élaboration du dernier budget de l'OMS et dont il ne pourra être tenu compte que dans le budget annuel suivant de cette organisation. Il a prié le Directeur général de tenir compte, lorsqu'il présente des projets entraînant des dépenses de personnel de ce genre, de la recommandation qu'il a formulée en mars 1955 concernant la souplesse à ménager dans le cas de projets dont la mise en train semble particulièrement importante (E/ICEF/294). Ce critère laisserait toute latitude au Directeur général pour choisir le moment où il proposera un programme donné; de plus, chaque projet pour lequel un remboursement de cette nature doit être prévu sera considéré en fonction de sa valeur intrinsèque.

56. Conformément à cette décision, le Conseil d'administration a approuvé un crédit global de 55.000 dollars pour le remboursement à l'OMS des dépenses effectuées en 1955 et 1956 au titre du personnel international affecté aux programmes. Il a également approuvé un crédit de 12.500 dollars pour les dépenses de personnel international relatives aux années précédentes, qui se sont en fin de compte révélées supérieures aux prévisions. Ces allocations de crédit sont indiquées séparément dans l'état récapitulatif des allocations par pays qui figure au paragraphe 85 ci-après (voir également E/ICEF/L.830, par. 4 et 5, et E/ICEF/L.827, par. 7 et 8).

57. Le Conseil a noté qu'une somme totale de 290.884 dollars antérieurement destinée au remboursement des dépenses effectuées par l'OMS au titre du personnel international est reversée à la masse, soit parce que l'OMS s'est trouvée en mesure de prendre en charge ces dépenses, soit parce que des retards se sont produits dans le recrutement du personnel destiné aux programmes. (Le détail de cette somme figure au tableau IV, joint en annexe au présent rapport.)

#### Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

58. Le Conseil d'administration a appris avec satisfaction que le Directeur général de la FAO comptait proposer à la conférence de cette organisation, qui se

réunit à Rome en novembre 1955, de prévoir des crédits permettant de couvrir, à partir de 1956, le coût total de l'aide fournie par la FAO pour l'exécution des projets communs FISE/FAO (E/ICEF/300, par. 41 à 43). Le Conseil a reconnu que des difficultés analogues à celles que l'on rencontre dans le cas de l'OMS peuvent se produire en ce qui concerne la FAO, du fait de la non-concordance des cycles budgétaires, et il a en conséquence décidé que les considérations exposées au paragraphe 55 pour ce qui est de la souplesse à ménager dans le cas de l'OMS valent aussi pour la FAO.

#### PROGRAMME D'ALLOCATIONS OPTIMUM POUR 1956

59. Depuis 1951, le Conseil d'administration adopte chaque année un programme d'allocations optimum. Le but principal de cette pratique est d'indiquer le montant des allocations que le Conseil sera invité à approuver au cours de l'année, par région et par type de programme, sous réserve des disponibilités financières. Elle donne au Conseil une idée générale des besoins de l'enfance que l'assistance internationale fournie par le FISE peut permettre de satisfaire et elle l'aide à évaluer le concours à apporter pour l'exécution des programmes, compte tenu de l'intérêt respectif de ceux-ci. Le Conseil considère que le programme optimum n'est pas un programme *ne varietur*, mais plutôt un plan qui peut être modifié en fonction des données rassemblées et de l'expérience acquise. Le budget optimum du FISE ne comprend pas les dépenses locales relatives aux programmes, qui sont assumées par les gouvernements eux-mêmes.

60. Le budget optimum recommandé par le Directeur général (E/ICEF/L.826) et approuvé par le Conseil pour 1956 est fixé au même niveau qu'en 1953, 1954 et 1955, soit à 20 millions de dollars. Lors de l'examen de cette question, le Comité du programme a considéré ce chiffre de 20 millions de dollars par rapport aux ressources envisagées pour 1956 (E/ICEF/L.830, par. 26 à 30). Si les recettes prévues pour 1956 sont réalisées (compte tenu des soldes non utilisés en 1955), le FISE se trouvera en mesure, pour la première fois depuis l'adoption du système du programme annuel optimum, d'assurer la mise en œuvre complète de ce programme; en conséquence, il est important de développer la planification et l'organisation des programmes.

61. Le programme d'allocations optimum pour 1956 est le suivant:

#### PROGRAMME D'ALLOCATIONS OPTIMUM POUR 1956

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Types de programmes	Afrique	Amérique	Asie	Europe	Méditerranée orientale	Total	Pourcentage
<b>A. PROGRAMMES À LONG TERME</b>							
<b>I. Protection maternelle et infantile:</b>							
i) Services et formation .....	330	440	2.200	75	430	3.475	17,4
ii) Assainissement .....	—	175	300	—	50	525	2,6
iii) Autres projets .....	—	—	—	150	—	150	0,7
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>330</b>	<b>615</b>	<b>2.500</b>	<b>225</b>	<b>480</b>	<b>4.150</b>	<b>20,7</b>
<b>II. Campagnes sanitaires intensives:</b>							
i) Paludisme et autres maladies transmises par les insectes .....	930	2.895	700	—	250	4.775	23,9
ii) Lutte contre le pian, le bétel et les maladies vénériennes .....	300	270	750	—	50	1.370	6,9
iii) Lutte antituberculeuse, y compris la vaccination par le BCG .....	50	45	360	—	170	625	3,1
iv) Lutte contre le trachome .....	300	—	400	50	100	850	4,3

**PROGRAMME D'ALLOCATIONS OPTIMUM POUR 1956 (suite)**  
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Types de programmes	Afrique	Amérique	Asie	Europe	Méditerranée orientale	Total	Pourcentage
v) Lutte contre la lèpre .....	500	—	270	—	—	770	3,8
vi) Production d'antibiotiques, d'insecticides, de sérums et de vaccins .....	—	—	150	—	—	150	0,7
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>2.080</b>	<b>3.210</b>	<b>2.630</b>	<b>50</b>	<b>570</b>	<b>8.540</b>	<b>42,7</b>
<b>III. Alimentation et nutrition des enfants:</b>							
i) Par l'intermédiaire des écoles et des centres de PMI .....	110	300	540	—	125	1.075	5,4
ii) Programmes de conservation du lait et d'autres aliments .....	—	100	860	525	500	1.985	9,9
<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>110</b>	<b>400</b>	<b>1.400</b>	<b>525</b>	<b>625</b>	<b>3.060</b>	<b>15,3</b>
<b>IV. Programmes intéressant plusieurs régions.....</b>							
TOTAL de l'assistance pour les programmes à long terme .....	2.520	4.225	6.530	800	1.675	16.100	80,5
B. SITUATIONS EXTRAORDINAIRES .....						1.000	5,0
C. SERVICES D'EXÉCUTION .....						1.400	7,0
D. SERVICES D'ADMINISTRATION .....						1.500	7,5
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>						<b>20.000</b>	<b>100,0</b>
<b>Pourcentage par région (78,7 pour 100 du programme optimum)</b>							
	12,6	21,1	32,6	4,0	8,4		

**Pays et programmes bénéficiant de l'assistance du FISE**

62. Les pays et territoires qui bénéficient actuellement de l'aide du FISE sont au nombre de 92. Près de la moitié d'entre eux (44) ne reçoivent cette assistance que depuis relativement peu de temps, soit depuis 1952 ou plus récemment. Dans ce chiffre de 44 sont compris les 20 pays que le Fonds aide actuellement en Afrique et plus d'un tiers de ceux qu'il assiste en Amérique.

63. Le nombre des programmes qui bénéficient actuellement de l'assistance du FISE s'élève à 268, compte tenu d'un projet régional et de 3 projets intéressant plusieurs régions.

64. Le tableau suivant montre la répartition géographique des 264 programmes nationaux qui bénéficient de l'assistance du FISE:

	Pays et territoires	Programmes
Afrique .....	20	37
Asie .....	22	76
Amérique .....	30	88
Europe .....	7	17
Méditerranée orientale .....	13	46
	<b>92</b>	<b>264</b>

65. La répartition, par grandes catégories, des programmes qui bénéficient actuellement de l'assistance du FISE est la suivante:

	PMI	Cam-pagnes sani-taires inten-sives	Alimen-tation	Situations extra-ordinaires	Total
Afrique .....	9	25	3	—	37
Asie .....	24	42	6	4	76
Amérique ....	24	28	35	1	88
Europe .....	10	4	3	—	17
Méditerranée orientale ....	14	19	10	3	46
	<b>81</b>	<b>118</b>	<b>57</b>	<b>8</b>	<b>264</b>

66. La liste des pays et des programmes qui bénéficient actuellement de l'assistance du FISE figure dans le document E/ICEF/305.

**Bénéficiaires**

67. Au 30 juin 1955, plus de 16,9 millions d'enfants, de femmes enceintes et de mères allaitantes avaient bénéficié au cours de l'année des principaux programmes pour lesquels le FISE prête son assistance, le chiffre total fixé pour 1955 étant de plus de 32 millions<sup>2</sup>. Le tableau ci-après montre la situation au 30 juin 1955, ainsi que l'objectif pour 1955<sup>3</sup>.

	Situation au 30 juin 1955	Objectif pour 1955
Vaccination antituberculeuse par le BCG (nombre d'enfants vaccinés).....	8.293.000	14.510.000
Lutte antipaludique (nombre d'enfants et de mères protégés avec le DDT fourni par le FISE) .....	3.536.000	9.260.000
Lutte contre le pian (nombre d'enfants et de mères traités)	622.000	1.827.000
Lutte contre le trachome (nombre d'enfants traités).....	468.000	1.593.000
Alimentation et nutrition par les programmes de repas scolaires et les centres de protection maternelle et infantile (nombre maximum d'enfants et de mères ayant reçu une ration quotidienne) .....	2.076.000	2.740.000
Secours alimentaires d'urgence (nombre maximum d'enfants et de mères ayant reçu une ration quotidienne) .....	1.956.000	2.180.000

<sup>2</sup> Il s'agit des enfants, des femmes enceintes et des mères allaitantes qui bénéficient effectivement des programmes (c'est-à-dire, dans le cas de la tuberculose, les personnes qui sont vaccinées par le BCG et non pas seulement celles qui sont soumises à la tuberculino-réaction, et, dans le cas du pian, les sujets traités et non pas seulement ceux qui sont examinés).

<sup>3</sup> Pour le détail, voir E/ICEF/300/Add.1.

68. Voici le nombre total des bénéficiaires de certains de ces programmes, depuis la date où ils ont été entrepris jusqu'au milieu de l'année 1955:

*Vaccination antituberculeuse par le BCG*: 135 millions de réactions tuberculiques et 51,5 millions de vaccinations pratiquées parmi la population enfantine.

*Lutte contre le pian*: 21,9 millions d'enfants et de mères et 43,8 millions de personnes de tous âges examinés; 4,2 millions d'enfants et de mères et 8,3 millions de personnes de tous âges traités.

*Lutte contre le trachome*: 1,4 million d'enfants traités.

*Centres de protection maternelle et infantile*: Compte

tenu des dispositions prises par le Conseil d'administration au cours de la session qui fait l'objet du présent rapport, près de 10.000 centres de protection maternelle et infantile bénéficieront de l'aide du FISE sous forme de matériel essentiel et de fournitures renouvelables (telles que produits pharmaceutiques divers, lait entier et lait écrémé en poudre, capsules d'huile de foie de poisson, savon, etc.). A la fin du premier semestre, plus de 5.300 centres avaient reçu de ces fournitures du FISE et en assuraient la répartition, et plus de 4.700 (à la plupart desquels des fournitures avaient aussi été envoyées) avaient reçu du matériel.

## CHAPITRE III

### SITUATION FINANCIERE

#### Ressources disponibles aux fins d'allocation

69. A sa session de septembre 1955, le Conseil d'administration disposait, aux fins d'allocation, d'un montant total de 15.347.301 dollars; cette somme se décomposait comme suit:

	<i>Dollars</i>
Montant des ressources non allouées, disponibles à la fin de la session de mars 1955.....	5.016.416
Nouvelles ressources, disponibles entre la fin de la session de mars et la fin de la session de septembre	9.795.051
Solde non utilisé de certaines allocations précédentes	535.834
<b>TOTAL</b>	<b>15.347.301</b>

70. Les allocations que le Conseil d'administration a approuvées à sa présente session se sont élevées au total à 10.299.515 dollars, dont 4.607 dollars provenaient d'un crédit précédemment alloué<sup>4</sup>. Les allocations effectuées sur des fonds nouveaux atteignent donc 10.294.908 dollars et les ressources qui restaient disponibles à l'issue de la session du Conseil s'élevaient à 5.052.393 dollars.

71. Le retour à la masse d'allocations non utilisées résulte d'une décision prise par le Conseil d'administration au cours de la session de septembre 1955 concernant: un crédit non utilisé de 100.000 dollars, alloué pour un programme de conservation de lait au Brésil (E/ICEF/L.781); un crédit de 144.950 dollars, alloué pour un programme de conservation de lait au Honduras (E/ICEF/L.782) et certains crédits non utilisés alloués pour rembourser à l'OMS les dépenses de personnel international encourues par cette organisation en 1953, 1954 et 1955, et dont le détail est donné au tableau IV, joint en annexe au présent rapport.

#### Contributions des gouvernements et annonces de contribution

72. Au 15 septembre, les gouvernements de 61 pays ou territoires avaient versé ou annoncé pour 1955 des contributions représentant au total 14.834.000 dollars. On prévoit en outre des versements qui porteraient à 70 le nombre des gouvernements donateurs en 1955, contre 61 en 1954.

<sup>4</sup> Crédit destiné à combler un déficit au titre de la rétribution du personnel international de l'OMS employé au Cambodge et au Viet-Nam en 1954 (E/ICEF/L.827, par. 13), à prélever sur une allocation antérieure aux Etats associés d'Indochine.

#### CONTRIBUTIONS

73. Au 15 septembre, les gouvernements des 58 pays ou territoires dont la liste suit avaient versé pour 1955 des contributions s'élevant au total à 14.534.313 dollars:

	<i>Dollars</i>
Afghanistan .....	6.000
Allemagne (République fédérale d') .....	190.476
Antigua .....	117
Autriche .....	30.769
Belgique (Congo belge) .....	24.738
Birmanie .....	56.000
Brésil .....	180.505
Canada .....	507.574
Ceylan .....	7.497
Chili .....	7.998 <sup>a</sup>
Chine .....	14.704
Danemark .....	50.680
Egypte .....	43.050 <sup>b</sup>
Equateur .....	2.634
Etats-Unis d'Amérique .....	9.000.000
Ethiopie .....	8.000
Fédération malaise .....	24.500
Finlande .....	21.739
France .....	785.714
Grèce .....	14.555
Guatemala .....	30.550 <sup>a</sup>
Haiti .....	10.000
Honduras .....	20.000
Hong-kong .....	3.500
Inde .....	336.000
Indonésie .....	100.000
Iran .....	100.000
Irlande .....	14.000
Islande .....	6.139
Israël .....	27.778
Jordanie .....	1.392
Liban .....	4.600
Libye .....	2.000
Liechtenstein .....	468
Luxembourg .....	3.000
Maroc .....	1.429
Mexique .....	150.000
Monaco .....	1.143
Nicaragua .....	10.000
Norvège .....	67.200

<sup>a</sup> Contribution pour 1954, versée après la clôture des comptes du FISE pour 1954, en sus de la somme de 37.002 dollars précédemment annoncée pour la même année.

<sup>b</sup> Contribution pour 1954, versée après la clôture des comptes du FISE pour 1954, en sus de la somme de 12.197 dollars précédemment annoncée pour la même année.

<sup>c</sup> Y compris une contribution de 10.550 dollars pour 1954, versée après la clôture des comptes du FISE pour 1954, en sus de la somme de 20.000 dollars précédemment annoncée pour la même année.

	<i>Dollars</i>
Nouvelle-Zélande .....	210.000
Pakistan .....	52.500
Pays-Bas .....	39.474
Pérou .....	78.947
Philippines .....	50.000
République Dominicaine .....	20.000
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord .....	560.000
Sarawak .....	8.167
Sarre .....	28.571
Suède .....	193.050
Suisse .....	163.800
Tchécoslovaquie .....	34.722
Thaïlande .....	500.000
Tunisie .....	847
Turquie .....	26.786
Union des Républiques socialistes soviétiques.....	500.000
Vatican .....	1.000
Yougoslavie .....	200.000
	14.534.313
	14.534.313

#### ANNONCES DE CONTRIBUTION

74. Les gouvernements des 7 pays ou territoires dont la liste suit ont annoncé qu'ils verseraient pour 1955 les contributions ci-après, non encore inscrites, au 15 septembre, dans les comptes du FISE et qui représentent l'équivalent d'environ 300.000 dollars des Etats-Unis.

Belgique .....	3 millions de francs belges
Ceylan (contribution supplémentaire) .....	35.000 roupies ceylanaises
Chili (contribution supplémentaire) .....	55.000 dollars des Etats-Unis
Grenade .....	3.000 dollars des Antilles britanniques
Indonésie (contribution supplémentaire) .....	10.000 dollars des Etats-Unis
Italie .....	30 millions de lires
Japon .....	35.990.768 yens

75. Les listes données plus haut comprennent les contributions versées ou annoncées pour la première fois par les gouvernements des 9 pays ou territoires suivants :

Antigua	Mexique
Grenade	Sarre
Liban	Tunisie
Libye	Union des Républiques socialistes soviétiques
Maroc	

76. En outre, comme le montre le tableau suivant, on comptait, au 15 septembre, 16 gouvernements qui avaient augmenté, par rapport à 1954, les contributions versées ou annoncées pour l'année en cours, dont la moitié pour 50 pour 100 ou plus :

Allemagne (République fédérale d') .....	de 500.000 à 800.000 marks
Autriche .....	de 500.000 à 800.000 schillings
Belgique .....	de 3.500.000 à 4.250.000 francs belges
Brésil .....	de 3 millions à 5 millions de cruzeiros
Ceylan .....	de 35.700 à 70.700 roupies ceylanaises
Chili .....	de 45.000 à 55.000 dollars des Etats-Unis
Chine (République de).....	de 10.000 à 14.704 dollars des Etats-Unis
Finlande .....	de 1.400.000 à 5 millions de marks finlandais
France .....	de 175 millions à 275 millions de francs
Inde .....	de 1.500.000 à 1.600.000 roupies

Indonésie .....	de 100.000 à 110.000 dollars des Etats-Unis
Islande .....	de 50.000 à 100.000 couronnes islandaises
Israël .....	de 25.000 à 50.000 livres israéliennes
Monaco .....	de 300.000 à 400.000 francs
Norvège .....	de 400.000 à 480.000 couronnes norvégiennes
Pakistan .....	de 200.000 à 250.000 roupies pakistanaïses.

77. Les contributions des gouvernements, autres que celle des Etats-Unis d'Amérique qui est la plus élevée, ont augmenté de manière constante au cours des dernières années, comme le montre le tableau suivant :

	<i>Contributions des gouvernements, non compris celle des Etats-Unis d'Amérique (Dollars)</i>
1950 .....	3.162.000
1951 .....	4.101.000
1952 .....	4.140.000
1953 .....	4.453.000
1954 .....	5.308.000

En 1954, le montant des contributions a été supérieur de 19 pour 100 à celui de l'année précédente.

78. Comme on l'a indiqué plus haut, les gouvernements donateurs deviennent de plus en plus nombreux. Il est tout particulièrement intéressant de constater l'accroissement, au cours des dernières années, du nombre des Etats non membres de l'Organisation des Nations Unies et des territoires non autonomes qui apportent des contributions au FISE.

	<i>Nombre de gouvernements donateurs</i>		
	<i>Etats Membres</i>	<i>Etats non membres et territoires non autonomes</i>	<i>Total</i>
1950 .....	24	6	30
1951 .....	29	6	35
1952 .....	30	9	39
1953 .....	39	16	55
1954 .....	41	20	61

79. Sur les 19 Etats Membres qui n'avaient pas versé de contribution en 1954, 8 en ont, depuis lors, versé ou annoncé pour 1955. L'Administration du FISE poursuivra ses efforts pour obtenir l'appui des autres. Les gouvernements de 6 Etats non membres ont, pour la première fois, versé ou annoncé des contributions pour 1955. Cette évolution est encourageante; elle reflète la confiance accrue que les gouvernements témoignent au FISE. Néanmoins, il convient d'examiner la situation de façon plus détaillée.

80. Pour affermir la situation financière du Fonds, il serait souhaitable, notamment, que tous les donateurs instituent un système de contributions annuelles régulières. Il semble qu'environ un tiers d'entre eux n'aient pas encore adopté systématiquement cette pratique.

81. Quoi qu'il en soit, il importe surtout d'arriver à obtenir l'augmentation des contributions des gouvernements, lorsqu'elles sont relativement faibles. Certes, on attend des négociations menées avec des gouvernements qui n'ont pas jusqu'à présent versé régulièrement de contribution annuelle ou qui n'en ont jamais versé, un accroissement des ressources du Fonds; cependant, à quelques exceptions près, cette source de recettes éventuelles ne peut procurer des sommes très importantes; la majeure partie des recettes supplémentaires dont le

FISE a besoin devra provenir de gouvernements qui l'ont toujours régulièrement aidé. Le Fonds devra s'adresser, en particulier, aux pays qui n'ont pas été en mesure d'augmenter leur contribution en 1955 et à ceux qui, pour diverses raisons, ne lui ont prêté jusqu'à présent qu'un concours réduit. De façon générale, il s'agira de pays qui ont atteint un degré relativement élevé de développement économique.

82. A cet égard, il convient de souligner que les gouvernements de plusieurs pays ou territoires insuffisamment développés ont fait des efforts exceptionnels pour appuyer l'action du FISE; les contributions qu'ils ont versées au budget annuel optimum d'allocations du FISE, dont le montant est de 20 millions de dollars, ont souvent été relativement plus élevées en pourcentage que leurs contributions proportionnelles au budget de l'Organisation des Nations Unies. En dépit du niveau peu élevé du revenu moyen par habitant dans ces pays ou territoires et de la nécessité de fournir une contrepartie à l'assistance du FISE (contrepartie qui est en moyenne à l'heure actuelle de 2 dollars pour chaque dollar alloué par le FISE), les gouvernements intéressés versent au FISE des contributions qui soutiennent la comparaison avec celles de plusieurs pays plus favorisés du point de vue économique, et sont souvent plus importantes.

83. Il ne fait aucun doute que cette situation est due au fait que dans les pays ou territoires qui bénéficient de l'aide du FISE, la valeur de cette aide apparaît de manière plus concrète que dans les pays dont le rôle est uniquement celui de donateur. L'intérêt humanitaire de l'œuvre du FISE n'échappe nulle part à l'opinion publique, mais il est évident qu'il y aurait avantage à mieux informer celle de certains pays, dont les contributions sont relativement peu importantes, de l'intérêt économique de l'action du Fonds et en particulier de l'importance qu'elle revêt en tant qu'élément essentiel du programme général d'aide internationale aux pays sous-développés.

84. Le Conseil d'administration a examiné, à ses sessions de mars et de septembre 1955, les effets de l'assistance du FISE dans le domaine de l'éradication du paludisme. Il est certain qu'il faudra désormais, plus qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, faire comprendre aux pays donateurs l'importance économique de l'action entreprise dans ce domaine (action qui continuera d'occuper un rang élevé dans l'ordre de priorité du FISE pendant plusieurs années encore); de celle qui est menée dans le cadre d'autres campagnes sanitaires intensives et dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition, ainsi que du développement de réseaux permanents de services ruraux de protection maternelle et infantile.

## CHAPITRE IV

### ALLOCATIONS PAR PAYS

#### Etat récapitulatif

85. On trouvera ci-dessous, établi par région, un état récapitulatif des allocations approuvées en faveur des divers pays par le Conseil d'administration.

<i>Document E/ICEF/L.:</i>		<i>Affectations de crédits (Dollars)</i>
<b>PROGRAMMES A LONG TERME</b>		
<i>AFRIQUE</i>		
<i>Afrique-Occidentale française et Togo sous administration française</i>		
822	Lutte antipaludique .....	285.000
<i>Betchouanaland</i>		
775	Immunisation contre la diphtérie et la coqueluche**.....	18.000
<i>Libéria</i>		
810	Lutte antipaludique .....	110.000
827	Lutte antipaludique (déficit 1953) .....	595*
827	Lutte contre le pian (déficit 1953) .....	594*
811	Lutte contre le pian .....	96.000
		207.189
<i>Maroc</i>		
814	Lutte contre les maladies vénériennes .....	176.000
827	Lutte contre le trachome (déficit 1954) .....	1.073*
		177.073
<i>Nigéria</i>		
767	Lutte antipaludique .....	160.000
805 et Corr.1	Lutte contre la lèpre .....	55.000
		215.000
<i>Sierra-Leone</i>		
788	Lutte contre le pian** .....	63.000
<i>Togo sous administration française (voir également Afrique-Occidentale française ci-dessus)</i>		
797 et Corr.1	Lutte contre le pian** .....	50.000

		Affectations de crédits (Dollars)
<i>Tunisie</i>		
824	Lutte contre le trachome .....	24.000
TOTAL pour l'Afrique		1.039.262
AMÉRIQUE		
<i>Brésil</i>		
802	Programme alimentaire à long terme .....	26.000
<i>Chili</i>		
823	Conservation des aliments (production de farine de poisson)** .....	60.000
<i>Colombie</i>		
783	Protection maternelle et infantile .....	109.000
772	Vaccination par le BCG (y compris 12.000 dollars destinés à rembourser l'OMS pour 1955).....	35.000*
827	Vaccination par le BCG (1956) .....	6.084*
		150.084
<i>Dominique</i>		
791	Programme alimentaire à long terme .....	13.000
<i>Grenade</i>		
803	Lutte contre le pian et les maladies vénériennes.....	4.500
<i>Guatemala</i>		
795	Protection maternelle et infantile .....	4.400
778 et Corr.1	Vaccination par le BCG** .....	29.000
827	Vaccination par le BCG (1956) .....	3.900*
		37.300
<i>Guyane britannique</i>		
827	Vaccination par le BCG (déficit 1954) .....	1.315*
<i>Honduras</i>		
777	Vaccination par le BCG** .....	16.000
827	Vaccination par le BCG (1956) .....	3.900*
		19.900
<i>Iles Vierges britanniques</i>		
796	Programme alimentaire à long terme** .....	2.500
<i>Jamaïque</i>		
816	Programme alimentaire à long terme** .....	96.000
<i>Mexique</i>		
809	Eradication du paludisme .....	2.400.000
<i>Paraguay</i>		
827	Vaccination par le BCG (1956) .....	2.475*
<i>Saint-Christophe</i>		
817	Protection maternelle et infantile (assainissement)**....	22.000
827	Vaccination par le BCG (déficit 1954) .....	1.315*
803	Lutte contre le pian et les maladies vénériennes.....	2.100
		25.415
<i>Saint-Vincent</i>		
803	Lutte contre le pian et les maladies vénériennes.....	3.700
<i>Salvador</i>		
815	Eradication du paludisme .....	105.000
789	Programme alimentaire à long terme .....	21.000
		126.000
TOTAL pour l'Amérique		2.968.189
ASIE		
<i>Afghanistan</i>		
798	Protection maternelle et infantile .....	45.000
<i>Birmanie</i>		
819	Protection maternelle et infantile .....	58.000
<i>Cambodge</i>		
827	Vaccination par le BCG (déficit 1954) .....	2.304*

<i>Document E/ICEF/L.:</i>		<i>Affectations de crédits (Dollars)</i>
<i>Chine</i>		
774	Protection maternelle et infantile (à Taïwan) .....	55.000
790	Lutte contre les maladies vénériennes (à Taïwan) .....	43.000
770	Lutte contre le trachome (à Taïwan) .....	342.000
		440.000
<i>Iles Salomon</i>		
776	Lutte contre le pian** .....	12.500
776	Lutte contre la lèpre** .....	3.500
		16.000
<i>Inde</i>		
818	Protection maternelle et infantile (Assam) .....	109.000
827	Protection maternelle et infantile (1956) .....	16.409*
771	Vaccination par le BCG .....	88.000
813	Programme alimentaire à long terme .....	90.000
		303.409
<i>Indonésie</i>		
792 et Corr.1	Protection maternelle et infantile .....	266.000
779	Vaccination par le BCG .....	115.000
825 et Corr.1	Lutte antituberculeuse (soin à domicile)** .....	12.000
800	Conservation des aliments (lait d'origine végétale).....	50.000
		443.000
<i>Japon</i>		
799	Protection maternelle et infantile** .....	38.000
<i>Pakistan</i>		
773	Protection maternelle et infantile .....	63.000
808	Lutte contre le paludisme .....	280.000
		343.000
<i>Philippines</i>		
820	Protection maternelle et infantile .....	302.000
784	Programme alimentaire à long terme .....	83.000
		385.000
<i>Région du Pacifique occidental</i>		
827	Equipe chargée d'évaluer les résultats de la vaccination par le BCG (déficit 1954) .....	2.999*
<i>Thaïlande</i>		
786	Protection maternelle et infantile .....	172.000
<i>Viet-Nam</i>		
827	Vaccination par le BCG (déficit 1954) .....	2.303*
	TOTAL pour l'Asie	2.251.015
EUROPE		
<i>Yougoslavie</i>		
804	Protection maternelle et infantile .....	250.000
785	Fabrique de pénicilline .....	100.000
769 et Corr.1	Lutte contre le trachome .....	11.000
		361.000
	TOTAL pour l'Europe	361.000
MÉDITERRANÉE ORIENTALE		
<i>Egypte</i>		
787	Protection maternelle et infantile .....	183.000
<i>Ethiopie</i>		
801 et Corr.1	Protection maternelle et infantile (assainissement).....	42.000
793	Lutte contre la lèpre** .....	25.000
		67.000
<i>Irak</i>		
812	Programme alimentaire à long terme .....	148.000
<i>Iran</i>		
827	Protection maternelle et infantile (1956).....	10.849*

<i>Document E/ICEF/L.:</i>		<i>Affectations de crédits (Dollars)</i>
<i>Soudan</i>		
807	Protection maternelle et infantile** .....	33.000
806 et Corr.1	Lutte contre le paludisme** .....	34.000
		67.000
<i>Syrie</i>		
780	Protection maternelle et infantile .....	49.000
<i>Turquie</i>		
794	Vaccination par le BCG .....	28.500
	TOTAL pour la région de la Méditerranée orientale	553.349
PROJETS CONCERNANT PLUSIEURS RÉGIONS		
821	Centre international de l'enfance, Paris.....	300.000
	TOTAL pour les programmes à long terme	7.472.815
SITUATIONS EXTRAORDINAIRES		
<i>Pakistan</i>		
829	Secours alimentaires d'urgence aux victimes d'inondations	15.000
	TOTAL GÉNÉRAL	7.487.815

\* Fonds destinés au remboursement à l'OMS des dépenses encourues au titre du personnel affecté à l'exécution du projet.

\*\* Première aide du FISE pour ce programme.

### Description des projets

86. Les projets auxquels des crédits ont été affectés à la présente session du Conseil sont décrits ci-après. Les allocations qui comprennent des fonds destinés au remboursement à l'OMS de dépenses encourues au titre du personnel affecté à l'exécution de projets sont marquées d'un astérisque.

87. Les nouveaux programmes (ceux pour lesquels le Conseil a approuvé une première aide) sont désignés par deux astérisques.

#### PROGRAMMES A LONG TERME

##### AFRIQUE

###### 88. *Betchouanaland*

*Immunisation contre la diphtérie et la coqueluche\*\**  
18.000 dollars (E/ICEF/L.775)

pour l'achat d'anatoxine diphtérique, de vaccin contre la coqueluche, des fournitures et du matériel nécessaires à la campagne, ainsi que de trois véhicules, à utiliser de mai 1956 à mai 1958 au cours d'une campagne intensive d'immunisation d'une durée de deux ans, dont le but est de protéger 120.000 enfants, soit 80 pour 100 de la population enfantine du pays. Des équipes mobiles immuniseront environ 26.000 écoliers âgés de 6 à 18 ans, environ 44.000 enfants du même groupe d'âge qui ne fréquentent pas l'école et 50.000 enfants de moins de 6 ans. Les enfants du groupe d'âge préscolaire seront vaccinés à la fois contre la diphtérie et la coqueluche et ceux du groupe d'âge de 6 à 18 ans contre la diphtérie

seulement. Le personnel médical et le personnel infirmier des hôpitaux de l'administration et des missions participeront au programme d'inoculation dans leurs districts respectifs. Les centres de protection maternelle et infantile serviront de lieu de rassemblement. Les dépenses que le gouvernement assumera au titre de la contrepartie pendant les deux années de la campagne sont évaluées au total à 24.000 dollars. Lorsque l'action intensive aura pris fin, le gouvernement consolidera les résultats en organisant les inoculations de rappel nécessaires et l'immunisation régulière des nouveau-nés.

###### 89. *Afrique-Occidentale française et Togo sous administration française*

*Lutte antipaludique. .285.000 dollars (E/ICEF/L.822)*  
pour la fourniture d'insecticides, de matériel et de moyens de transport destinés à poursuivre et à étendre les campagnes antipaludiques entreprises dans les territoires du Sénégal, de la Haute-Volta et du Dahomey (Afrique-Occidentale française), ainsi que dans le Territoire sous tutelle du Togo sous administration française, de manière à assurer en 1956 la protection de 842.000 habitants de ces territoires en plus des 1.350.000 personnes que visaient les allocations antérieures. Après les pulvérisations de DDT effectuées dans les habitations en 1953 et en 1954, la densité de la population anophélieuse a sensiblement diminué dans la zone traitée; néanmoins, la propagation du paludisme, bien que ralentie, continue. On croit que cet état de choses est dû à la mobilité de la population et l'on se propose d'empêcher la réinfection en étendant les pulvérisations jusqu'aux frontières naturelles à l'intérieur desquelles les groupes intéressés vivent et se déplacent. Les opérations supplémentaires envisagées pour 1956 représentent environ la moitié de l'extension prévue, de sorte que la protec-

tion complète des zones en question comprendrait 900.000 personnes de plus. L'objectif, en ce qui concerne ces territoires, est l'éradication du paludisme. Au cours du prochain stade de la campagne, on s'attachera à déterminer la technique nécessaire, qui n'a pas encore fait l'objet d'essais. Les dépenses incombant au gouvernement au titre de la contrepartie, pour la protection des 842.000 personnes prévues pour 1956, sont évaluées à 300.000 dollars.

#### 90. Libéria

##### *Lutte antipaludique*

110.595 dollars\* (E/ICEF/L.810 et E/ICEF/L.827)

pour la fourniture d'insecticides, de pulvérisateurs, de médicaments antipaludiques et de véhicules, afin d'étendre le projet pilote de lutte contre le paludisme et de porter de 150.000 à 250.000 le nombre des personnes protégées. La zone des pulvérisations aura pour limites, soit les obstacles naturels que constituent la mer ou des forêts épaisses, soit des obstacles artificiels au voisinage desquels des mesures prophylactiques satisfaisantes seront appliquées. Ce crédit permettra de poursuivre l'exécution du projet pendant deux ans (1956 et 1957), la situation devant être examinée à la fin de chaque année. L'expérience a montré que la mobilité de la population est plus grande qu'on ne l'avait d'abord pensé et de nombreux cas d'infection ont été constatés chez des personnes qui s'étaient rendues dans les régions non traitées. Les recherches visant à déterminer le meilleur type d'insecticide et le cycle optimum pour son application ne sont pas encore achevées. Dans certains endroits, les résultats obtenus sont excellents. Il faut faire la soudure entre les différentes zones traitées en étendant les pulvérisations de dieldrine et évaluer les résultats dans chaque zone entièrement traitée. Les dépenses que le gouvernement devra engager au titre de la contrepartie sont évaluées pour la période de deux ans à 130.000 dollars, montant auquel s'ajoutent les contributions des collectivités locales. L'OMS fournira les services d'un paludologue, d'un entomologiste, d'un technicien de l'assainissement et d'un administrateur, qui s'occupera en même temps de la lutte contre le pian. La présente affectation de crédit comprend une somme de 595 dollars, destinée à permettre à l'OMS de combler un déficit résultant d'un dépassement des dépenses prévues pour le personnel international en 1953.

#### 91. Libéria

##### *Lutte contre le pian*

96.594 dollars\* (E/ICEF/L.811 et E/ICEF/L.827)

pour la fourniture de pénicilline et de véhicules en vue d'étendre la lutte contre le pian, au cours des années 1956 et 1957, à d'autres régions que la zone d'essai. Au cours des six premiers mois de 1955, le nombre des personnes traitées s'est élevé à 13.000. On se propose de traiter 500.000 personnes en 1956 et un nombre égal en 1957; on espère ainsi qu'à la fin de cette dernière année presque toute la population atteinte ou exposée aura bénéficié de la campagne. Un plan a été élaboré en vue des activités complémentaires dans les régions sur lesquelles aura porté la campagne intensive, du dépistage des nouveaux cas et de leur traitement par les centres sanitaires et les dispensaires existants. La contribution que le gouvernement fournira au titre de la contrepartie au cours de cette période biennale du programme est estimée à 200.000 dollars. L'OMS procurera les services d'un spécialiste du pian, d'un technicien de la

séro-réaction et d'un infirmier, ainsi que ceux d'un fonctionnaire qui administre également la campagne antipaludique. La présente affectation de crédit comprend une somme de 594 dollars, destinée à permettre à l'OMS de combler un déficit résultant d'un dépassement des dépenses prévues pour le personnel international en 1953.

#### 92. Maroc

##### *Lutte contre la syphilis*

176.000 dollars (E/ICEF/L.814)

pour l'achat de pénicilline et de véhicules, ainsi que de fournitures pour les opérations locales et les travaux de laboratoire, en vue de continuer et d'étendre le programme de lutte contre la syphilis en 1956 et 1957. Une campagne intensive, dont l'exécution a été confiée à six équipes spéciales, a été entreprise en 1954 avec l'aide du FISE. Simultanément, l'action antivénérienne des services permanents de la santé publique a été intensifiée et l'on se propose maintenant de réunir la campagne intensive et les activités normales de la santé publique en une campagne nationale. Le programme intégré sera organisé comme suit: a) Opération Famille (au titre de laquelle 1,1 million de personnes seront examinées et 523.000 personnes seront traitées): on procédera systématiquement à l'examen, au dépistage, au traitement des malades et à la recherche des sujets contacts parmi les groupes de populations qui se trouvent dans le rayon d'action des centres d'hygiène permanents et des dispensaires antivénériens; b) Opération Collectivité (au titre de laquelle 3,5 millions de personnes seront examinées et 1.115.000 personnes seront traitées): cette opération sera la suite de la campagne intensive; elle sera exécutée par trois équipes spéciales de lutte antivénérienne et par des équipes établies dans chacun des sept services régionaux d'hygiène et de médecine préventive. A la fin de 1957, la moitié de la population totale du Maroc aura été examinée et plus de 1,6 million de malades et sujets contacts auront été traités. On prévoit que l'assistance du FISE sera demandée par la suite, au stade final du programme. Les dépenses que le gouvernement engagera en contrepartie de l'aide du FISE pour 1956 et 1957 représenteront 312.000 dollars. Etant donné l'ampleur du programme, le coût des opérations est un facteur capital: en se fondant sur l'expérience des 10 premiers mois, le gouvernement évalue provisoirement le coût total à 25 cents par personne examinée, dont 7 cents représentent la contribution du FISE.

#### 93. Maroc

##### *Lutte contre le trachome*

1.073 dollars\* (E/ICEF/L.827)

pour permettre à l'OMS de combler un déficit dû à un dépassement des dépenses prévues pour le personnel international, en 1954.

#### 94. Nigéria

*Lutte antipaludique.* 160.000 dollars (E/ICEF/L.767)

pour la fourniture d'insecticides, de pulvérisateurs et de moyens de transport, en vue d'une campagne intensive de lutte contre le paludisme qui sera menée dans une région de la province de Sokoto, pendant la période 1956-1958, et au cours de laquelle 244.000 personnes seront protégées pendant la première année et 487.000 pendant la seconde. On envisage une expansion du programme en 1958-1959, de façon à protéger au total 1 million de personnes. L'exécution du projet témoin, pour lequel le Conseil a approuvé une première assis-

tance en mars 1953, a commencé en avril 1954 et intéresse à présent 124.000 personnes. A la fin de la première année la propagation du paludisme dans la zone à laquelle s'étend ce projet avait été réduite à un point tel qu'on peut maintenant espérer l'arrêter complètement. On utilisera pour la campagne intensive les techniques de pulvérisations dans les maisons et l'organisation locale qui ont fait leurs preuves à la faveur du projet pilote, ainsi que les travailleurs qui ont été formés alors. On emploiera quatre équipes comprenant 36 personnes affectées aux pulvérisations et 12 qui auront la charge des fiches et des registres pour chaque groupe de 250.000 personnes à protéger; on augmentera le nombre des équipes au fur et à mesure que la campagne se déroulera. Les dépenses de contrepartie que le gouvernement prendra à sa charge au titre du personnel, de la main-d'œuvre, des matériaux disponibles sur place, de l'entretien des véhicules, du logement du personnel et de l'entreposage des fournitures sont évaluées à 18 cents par personne protégée, pour la première année et à 22 cents pour la seconde, contre environ 17 cents par an pour le FISE. Les pulvérisations se poursuivront dans une région donnée de la province en question pendant une période de six ans ou jusqu'à ce que l'éradication du paludisme soit un fait accompli, selon celle de ces deux éventualités qui se produira la première. Le gouvernement se chargera alors de prendre les mesures de contrôle et d'exercer la surveillance nécessaires pour empêcher une nouvelle impaludation des régions dans lesquelles l'éradication aura été réalisée. Il continuera à s'acquitter chaque année des obligations qu'il a contractées jusqu'à ce que le paludisme soit radicalement supprimé dans la région. Pour atteindre ce résultat il aura besoin d'une nouvelle assistance du FISE.

#### 95. Nigéria

##### *Lutte contre la lèpre*

55.000 dollars (E/ICEF/L.805 et Corr.1)

pour la fourniture de nouvelles quantités de comprimés de sulfones et d'un véhicule dont on aura besoin pour intensifier, en 1955 et 1956, le traitement des victimes de la lèpre dans la région septentrionale. Au titre d'une allocation précédente, le traitement de 100.000 malades est prévu au cours d'un programme de trois ans: 1954 à 1956. En 1953, le gouvernement assurait le traitement de 52.000 malades. Pendant 1954 seulement, première année de la campagne bénéficiant de l'aide du FISE, on a entrepris le traitement de 31.000 autres cas, dont la plupart dans la région septentrionale, et l'on évalue actuellement à 195.000 le chiffre total qui sera atteint d'ici la fin de 1956, c'est-à-dire près du double de celui que l'on avait fixé comme objectif initial de la campagne triennale. L'objectif du programme est le traitement de tous les malades. On évalue à 900.000 le nombre des cas de lèpre dans la Nigéria et, comme il arrive souvent lorsque les services curatifs prennent de l'ampleur, le nombre des malades dépistés augmente. Si l'on atteint en 1956 le chiffre de 195.000, le pourcentage des victimes de la lèpre qui bénéficieront d'un traitement dans la Nigéria sera de 22 pour 100. On prévoit une nouvelle demande d'assistance après 1956. Les comprimés de sulfones coûtent en moyenne au FISE de 25 à 50 cents par an et par malade. Les dépenses locales qu'entraînent leur distribution et le fonctionnement d'un service de lutte contre la lèpre sont beaucoup plus élevées. Le gouvernement de la région septentrionale, où aura principalement lieu l'extension du programme, augmentera les cadres du service de lutte contre la lèpre et développera la formation du personnel auxiliaire. En 1955, les ad-

ministrations des régions septentrionale et orientale dépensent 82.244 dollars de plus qu'elles n'en ont consacré en 1954 à la lutte contre la lèpre, et l'on s'attend à ce que ces dépenses augmentent encore au cours des prochaines années de la campagne. Les autorités locales construiront plusieurs centaines de nouveaux centres de traitement et emploieront un personnel auxiliaire plus nombreux.

#### 96. Sierra-Leone

##### *Lutte contre le pian \*\**

63.000 dollars (E/ICEF/L.788)

pour la fourniture de pénicilline, de véhicules, de matériel pour un laboratoire sérologique mobile et de matériel de traitement, afin d'étendre la lutte contre le pian dans toute la province septentrionale au cours d'une période de deux ans (1956-1957) et de traiter 774.000 personnes. Cette période représente la première étape de la campagne; elle intéressera 40 pour 100 de la population totale et la moitié du territoire. Ce projet a été précédé par des campagnes de moindre envergure commencées en 1950 dans les provinces du Nord et du Sud-Est par le Groupe de lutte contre les maladies endémiques, et préparé par une étude sur le pian effectuée dans la même région par un conseiller de l'O.M.S. Deux équipes mobiles, composées chacune de 12 auxiliaires formés sur place, assureront le diagnostic et le traitement du pian dans toute la province septentrionale. A la suite de la campagne de traitement par équipes mobiles, des centres fixes de traitement seront établis afin de réduire fortement l'incidence de la maladie et d'arriver finalement à l'éradication. Simultanément, on étudiera la fréquence d'autres maladies répandues dans le pays, en particulier de la lèpre et des infections intestinales, et, en coopération avec les autorités sanitaires locales, les deux équipes mobiles et les centres fixes de traitement organiseront une action sanitaire curative et préventive. Les engagements pris par le gouvernement au titre de la contrepartie pour cette campagne seront approximativement égaux à ceux du FISE. Au cours des deux ans que durera la campagne, l'O.M.S. fournira une personne chargée de la direction du programme, un sérologue et une infirmière ou une inspectrice d'hygiène.

#### 97. Togo sous administration française

##### *Lutte antipaludique* ..... (E/ICEF/L.822)

Voir: Afrique-Occidentale française (par. 89 ci-dessus).

#### 98. Togo sous administration française

##### *Lutte contre le pian \*\**

50.000 dollars (E/ICEF/L.797 et Corr.1)

pour la fourniture de pénicilline, de matériel pour la campagne et de véhicules, en vue d'une campagne antipianique qui sera exécutée en 1956 et en 1957 et au cours de laquelle la population entière (1.050.000 habitants) sera examinée. On évalue à 525.000 le nombre des malades et des sujets contacts qui seront traités. La campagne sera exécutée par deux équipes mobiles déjà existantes et cinq équipes supplémentaires qui seront organisées par le gouvernement. Le traitement sera aussi assuré par les hôpitaux et par ceux des dispensaires auxquels des médecins sont affectés. On fera également l'essai d'un système de traitement par des infirmiers. L'objectif de la campagne intensive est de réduire la fréquence du pian dans l'ensemble du Territoire. Une fois ce résultat obtenu, on s'efforcera d'arriver à supprimer totalement la maladie par des mesures de sur-

veillance et le dépistage des cas restants. En même temps, le gouvernement encouragera la transformation des dispensaires existants en centres sanitaires ruraux qui seront chargés de lutter contre les maladies contagieuses, d'améliorer les conditions sanitaires et de surveiller les dernières étapes de la campagne. Les dépenses du gouvernement s'élèveront à environ 50.000 dollars par an.

#### 99. Tunisie

*Lutte contre le trachome et d'autres infections oculaires connexes* ..... 24.000 dollars (E/ICEF/L.824)

pour la fourniture de pommade antibiotique et de pièces de rechange pour véhicules, en vue de l'extension et de la poursuite, pendant toute l'année 1956, de la campagne de lutte contre le trachome et la conjonctivite saisonnière dans le sud tunisien, campagne qui bénéficie de l'assistance du FISE. On continuera le traitement dans les sept districts du sud où la campagne est déjà en cours et où 350.000 personnes ont été traitées en 1954-1955; en outre, les opérations de l'année 1956 permettront de traiter 150.000 personnes de plus, ce qui porterait le total des personnes protégées à 500.000, soit le septième de la population tunisienne. L'extension de la campagne à la région de Gafsa serait un premier pas vers son extension à la partie septentrionale et, finalement, à l'ensemble de la Tunisie. On évalue à 12.000 le nombre d'enfants trachomateux qui recevront un traitement intensif dans les écoles, outre les 16.500 écoliers qui ont été soignés au cours de la campagne 1954-1955. Les opérations de 1956 présenteront deux aspects nouveaux: a) introduction de la méthode de l'autotraitement de la conjonctivite dans les sept districts traités lors de la campagne générale de 1954-1955, par des séances de démonstration et de distributions gratuites de pommades; b) commencement d'une évaluation technique approfondie des résultats de la campagne. La contrepartie du gouvernement pour les opérations de 1956 représentera l'équivalent de 70.000 dollars, principalement pour le personnel. L'OMS fournira des services techniques et des bourses de perfectionnement.

### ASIE

#### 100. Afghanistan

*Protection maternelle et infantile*  
45.000 dollars (E/ICEF/L.798)

pour poursuivre jusqu'en 1957 le programme de protection maternelle et infantile entrepris avec l'aide du FISE. La nouvelle allocation permettra de fournir:

- a) Du matériel pour six centres de PMI;
- b) Du matériel supplémentaire et une quantité limitée de produits pharmaceutiques pour l'hôpital de Kaboul. C'est dans cet hôpital que sont organisés le seul cours complet de formation pour sages-femmes et le seul cours d'obstétrique destiné à des médecins;
- c) Du matériel scolaire et des véhicules destinés à l'école de Kandahar pour la formation d'aides-infirmières et d'aides-sages-femmes;
- d) Du matériel pour la formation de *dais* (accoucheuses autochtones) dans deux villes de province;
- e) Du lait en poudre, des produits pharmaceutiques, des capsules d'huile de foie de poisson et du savon, qui seront distribués par l'intermédiaire des centres de PMI. (Le lait écrémé sera distribué jusqu'à la fin de juin 1956 à 8.000 bénéficiaires; le lait entier le sera à 1.000 nourrissons au minimum, sous contrôle médical, d'ici la fin de l'année 1957.)

On évalue à 176.500 dollars les engagements que le gouvernement a pris en contrepartie de l'aide que le FISE lui apportera pendant les années 1956-1957. L'OMS a affecté du personnel à ce programme depuis le début. Le nombre des consultants et des experts conseillers et experts qu'elle a détachés s'est élevé à certains moments jusqu'à neuf. En 1956, cinq postes sont prévus pour le personnel international.

#### 101. Birmanie

*Protection maternelle et infantile*  
58.000 dollars (E/ICEF/L.819)

pour continuer à développer les services de protection maternelle et infantile, pour lesquels le Conseil d'administration a déjà approuvé antérieurement des allocations de crédit. La nouvelle allocation permettra de fournir 60 ensembles de matériel pour les centres de protection maternelle et infantile, 65.000 livres de lait entier, 100 assortiments de produits pharmaceutiques courants, 2,4 millions de capsules d'huile de foie de poisson et 130 bicyclettes qui seront utilisés en 1956 dans les centres sanitaires ruraux ou les centres de PMI, de même que 900.000 livres de lait écrémé à distribuer dans les centres aux enfants d'âge préscolaire et aux mères, ainsi qu'à 75.000 écoliers jusqu'à la fin de décembre 1956. En 1956, l'OMS compte fournir les services d'environ 15 experts internationaux qui seront affectés aux travaux de démonstration et de formation directement ou étroitement en rapport avec le programme rural élargi d'hygiène maternelle et infantile. On évalue à 2 millions de dollars les crédits inscrits au budget de l'Etat pour l'exécution du programme sanitaire rural en 1956, dont 350.000 dollars environ sont considérés comme contrepartie de l'aide du FISE.

#### 102. Cambodge

*Vaccination par le BCG*  
2.304 dollars \* (E/ICEF/L.827)

pour permettre à l'OMS de combler un déficit causé par un dépassement des dépenses prévues pour le personnel international en 1954.

#### 103. Chine

*Protection maternelle et infantile à Taïwan*  
55.000 dollars (E/ICEF/L.774)

pour la fourniture de matériel, de bicyclettes et de trousseaux à l'usage des sages-femmes et des infirmières de la santé publique, destinés à 110 nouveaux postes sanitaires dont la création permettra d'étendre dans l'île tout entière, en 1956-1957, les services de protection maternelle et infantile. Du lait écrémé sera en outre fourni pour être distribué par 353 postes et du lait entier par 77 postes. Au titre d'allocations précédentes, le FISE a déjà fourni du matériel de protection maternelle et infantile à 77 postes sanitaires, sur les 365 qui dispensent des services à la population de Taïwan. On prévoit que d'autres demandes seront présentées pour équiper les 178 postes restants, au cours des années suivantes (1958-1960). Le Conseil a donné son approbation de principe pour l'ensemble du plan. L'exécution du programme se poursuivra de la manière suivante: au moins un médecin et une infirmière de chaque poste sanitaire assisteront à un cours spécial d'hygiène maternelle et infantile qui sera donné au centre de démonstration et de formation professionnelle de Taï-tchoung, qui bénéficie de l'aide du FISE et de l'OMS. Leur formation achevée, ils regagneront leurs postes sanitaires respectifs où ils créeront des services spéciaux pour les mères et les enfants. Ces services comprendront des

soins prénataux et postnataux, des soins d'obstétrique à domicile, des consultations de nourrissons, des cours destinés aux mères (nutrologie, hygiène, puériculture), des soins collectifs aux enfants d'âge préscolaire et des visites à domicile. Le FISE fournira à chaque poste dont le personnel aura reçu cette formation du matériel comprenant notamment des trouses d'obstétrique et de soins infirmiers, ainsi qu'une bicyclette pour les déplacements de l'infirmière ou de la sage-femme. Depuis 1952, l'OMS a fourni les services d'un médecin HMI et d'une infirmière sage-femme; elle continuera à les procurer en 1956. Pour les deux années de ce programme, les engagements du gouvernement, en contrepartie de l'aide du FISE, s'élèvent à environ 61.000 dollars.

#### 104. Chine

*Campagne de lutte contre les maladies vénériennes à Taïwan . . . . . 43.000 dollars (E/ICEF/L.790)*

pour poursuivre et développer, pendant une période de 18 mois à compter d'août 1955, la campagne de lutte antivénérienne entreprise à Taïwan avec l'aide du FISE. Le FISE fournira du matériel supplémentaire pour un laboratoire de contrôle et 20 laboratoires provinciaux, ainsi que du matériel courant pour 365 postes sanitaires et 103.000 ampoules de pénicilline. Entre septembre 1955 et mars 1957, on se propose de pratiquer la séro-réaction sur 600.000 personnes (dont environ 400.000 enfants et femmes en âge d'avoir des enfants, ainsi que leur mari ou concubin) et de traiter tous les réacteurs positifs. On vise à abaisser, dans les cinq années à venir, la fréquence des maladies vénériennes à un point qui permette aux services ordinaires de la santé publique d'assurer eux-mêmes la lutte contre ces maladies. Un plan quinquennal, tendant à soumettre 2,5 millions de personnes au minimum à la séro-réaction, et de traiter 250.000 malades environ, est actuellement à l'étude. Il est probable que de nouvelles demandes d'assistance seront présentées au Conseil lors de sessions ultérieures. Un vénérologue de l'OMS est affecté à ce programme depuis août 1953 et son poste sera maintenu jusqu'en août 1956. Les dépenses incombant au gouvernement en contrepartie de l'aide du FISE, pendant une période de 18 mois à compter d'août 1955, seront de 71.000 dollars; elles porteront sur les traitements et indemnités du personnel local, les fournitures non médicales nécessaires à 20 laboratoires, au laboratoire de contrôle et au principal dispensaire de démonstration de la lutte antivénérienne. Ce chiffre ne tient aucun compte des frais de gestion des 22 centres sanitaires, 365 postes sanitaires et 12 hôpitaux provinciaux qui participent à la campagne.

#### 105. Chine

*Lutte contre le trachome à Taïwan  
342.000 dollars (E/ICEF/L.770)*

pour l'achat de pommade antibiotique, de sulfamides et de fournitures diverses, afin de continuer et d'étendre pendant toute l'année 1956 la campagne de lutte contre le trachome qui a été organisée avec l'aide du FISE dans les écoles de Taïwan, et de poursuivre, à titre d'expérience, le traitement des sujets contacts du milieu familial. La nouvelle allocation permettra de procurer les fournitures nécessaires au traitement de 813.000 enfants, en plus du 1,2 million de bénéficiaires prévus au début. On se propose d'achever pour la fin de 1956 l'examen de ces 2.013.000 enfants et de traiter tous ceux qui seront atteints de trachome ou de conjonctivite. Tous les enfants qui fréquentent l'école bénéficieront de

cette campagne; la méthode de traitement par les instituteurs s'est révélée très satisfaisante. Dorénavant, le gouvernement a l'intention de faire examiner les enfants d'âge scolaire dès leur entrée à l'école et, le cas échéant, d'étendre le traitement dans la mesure du possible aux enfants d'âge préscolaire et aux sujets contacts du milieu familial. Il espère ainsi abaisser progressivement l'incidence du trachome jusqu'au moment où les centres sanitaires pourront comprendre la lutte contre la maladie dans leurs activités ordinaires. En attendant, il est probable que l'aide internationale continuera d'être nécessaire. Il sera peut-être fait à nouveau appel à l'aide du FISE si la campagne actuelle est couronnée de succès. Un consultant de l'OMS, spécialiste du trachome, doit se rendre à Taïwan en 1956 pour évaluer les travaux accomplis et envisager l'avenir de la campagne. Les engagements du gouvernement concernant la campagne intensive, pour la période de deux ans comprise entre 1954 et 1956, s'élèvent à 890.000 dollars, dont 360.000 environ sont la contrepartie de la nouvelle allocation.

#### 106. Inde

*Protection maternelle et infantile (Assam)  
125.409 dollars\* (E/ICEF/L.818 et E/ICEF/L.827)*

pour aider l'Etat d'Assam à développer la protection maternelle et infantile dans le cadre de ses services de santé ruraux et à former du personnel de direction dans ce domaine. Cette allocation comprend 16.409 dollars pour rembourser à l'OMS le coût des services d'un médecin, de deux infirmières de la santé publique et d'un technicien de l'assainissement, qu'elle fournira pendant six mois en 1956. La présente aide a trait aux deux premières années du programme, jusqu'à la fin de mars 1958; il est possible qu'une aide supplémentaire soit demandée plus tard en vue d'une nouvelle extension du programme. Le FISE fournira:

a) Du matériel de protection maternelle et infantile pour 80 centres de santé ruraux ainsi qu'un approvisionnement, suffisant pour deux ans, en médicaments, lait écrémé et capsules d'huile de foie de poisson. Parmi ces centres, 30 seront nouveaux et 50 seront formés par des dispensaires ou centres de protection maternelle et infantile qui seront améliorés;

b) Des fournitures et du matériel d'enseignement pour un nouveau service de pédiatrie et un hôpital pour enfants à la Faculté de médecine de l'Assam;

c) Du matériel d'enseignement et de démonstration dans les salles d'hôpitaux pour les besoins du programme élargi de formation professionnelle du personnel sanitaire des catégories suivantes: infirmières de la santé publique, infirmières, infirmières sages-femmes auxiliaires et *dais* (accoucheuses autochtones); ainsi que pour la formation complémentaire en matière de santé et d'hygiène qui doit être donnée aux agents sanitaires et aux instituteurs;

d) Du matériel d'éducation sanitaire;

e) Des véhicules pour les besoins de la formation professionnelle donnée sur place;

f) Des subventions pour 20 jeunes médecins, à raison de 10 roupies par jour pendant 90 jours, et des indemnités pour frais de déplacement à raison de 200 roupies au maximum par personne. (Tous les frais de scolarité seront couverts par le gouvernement qui prendra également à sa charge la rémunération du personnel temporaire qui remplacera les médecins pendant leur stage de perfectionnement.)

La valeur de la contrepartie fournie par le gouvernement est estimée à 531.000 dollars, qui seront investis en biens d'équipement, et à 140.000 dollars pour les autres dépenses au cours de la première année.

#### 107. Inde

##### *Vaccination par le BCG*

88.000 dollars (E/ICEF/L.771)

pour l'achat de moyens de transport, de fournitures et de matériel en vue de poursuivre en 1956 et en 1957 la campagne de vaccination par le BCG entreprise en 1949 avec l'aide du FISE. Cette campagne a pour objet la recherche de la réaction tuberculique sur 126 millions d'enfants et la vaccination au BCG de tous les réacteurs négatifs. On prévoit qu'à la fin de 1955, des tests auront été pratiqués sur 66 millions d'enfants, dont 21,5 millions auront été vaccinés. Pour chacune des années 1956 et 1957, le nombre des tests et des vaccinations à effectuer est respectivement de 30 millions et de 11 millions. Les travaux sont confiés à des équipes mobiles, dont 121 (comprenant un effectif de 875 personnes) sont actuellement à l'œuvre. Pour les années 1956 et 1957, on compte porter le nombre de ces équipes à 130 (soit au total 925 personnes). Une assistance supplémentaire du FISE sera peut-être nécessaire plus tard, pour continuer la campagne jusqu'à ce que des dispositions soient prises pour intégrer la vaccination par le BCG dans les services sanitaires permanents du pays; ce stade est actuellement en préparation. Les missions du conseiller principal et de l'administrateur affectés par l'OMS à la campagne ont pris fin au 30 juin 1955, mais deux infirmières qui ont la charge de la vaccination resteront en fonctions jusqu'à la fin de 1955. A cette date, le gouvernement aura dépensé au titre de cette campagne l'équivalent de 1,8 million de dollars. Sa contrepartie, pour chacune des années 1956 et 1957, est estimée à environ 1 million de dollars. Le gouvernement a annoncé qu'il se propose de poursuivre l'action intensive tant que le besoin s'en fera sentir, et de faire ensuite de la lutte antituberculeuse un élément permanent des services sanitaires du pays.

#### 108. Inde

##### *Programme alimentaire à long terme*

90.000 dollars (E/ICEF/L.813)

pour l'achat de 3.000 tonnes courtes de lait écrémé, afin d'assurer la continuation et l'expansion des programmes alimentaires à long terme entrepris avec l'aide du FISE dans les écoles, les centres de PMI, les maternités, les services de pédiatrie et autres institutions de protection infantile. Le Conseil d'administration a aussi approuvé l'affectation à ce projet de 2.000 tonnes courtes de lait, à prélever sur les stocks dont dispose actuellement l'Inde au titre des secours alimentaires d'urgence. Au total, 5.000 tonnes de lait écrémé devraient suffire à assurer, pendant un an environ à partir de juin 1956, une ration quotidienne de 40 grammes de lait à environ 600.000 mères et enfants (écoles: 350.000; salles d'hôpitaux et centres de PMI: 250.000). Les dépenses qui incomberont au gouvernement pour la manutention et la distribution du lait représentent l'équivalent de 150.000 dollars.

#### 109. Indonésie

##### *Protection maternelle et infantile*

266.000 dollars (E/ICEF/L.792 et Corr.1)

pour développer le programme de protection maternelle et infantile qui bénéficie de l'assistance du FISE et poursuivre son exécution jusqu'à la fin de 1956, en fournissant à cet effet du matériel supplémentaire pour les

centres de PMI, des trousse d'obstétrique, du matériel d'enseignement pour la formation des sages-femmes, des moyens de transport et du lait entier ou écrémé. La tâche à accomplir se divise en deux catégories principales d'activités:

a) Mise en place d'un réseau rural de centres de PMI. En 1951, ces centres étaient au nombre de 183 et l'on évaluait à 200.000 le nombre des mères et des enfants qui les fréquentaient; en 1954, on comptait 1.121 centres et le nombre des visites dépassait 2 millions; à la fin de 1955, il y en aura 100 de plus; en 1957, enfin, leur nombre dépassera 1.400 et celui des visites s'élèvera à plus de 3 millions.

b) Formation du personnel destiné à ces services, dont l'expansion se poursuit: en 1950, le nombre de sages-femmes diplômées a été de 88; il s'est élevé à 285 en 1954 et l'on compte qu'il sera de 300 en 1955. Le nombre des étudiantes qui reçoivent leur formation dans des hôpitaux s'accroît sans cesse et l'on a créé de nouvelles catégories de cours professionnels, ce qui permet au gouvernement d'espérer que, d'ici deux ou trois ans, plus de 500 élèves sages-femmes seront diplômées chaque année et que la plupart d'entre elles pourront être affectées aux services ruraux.

Il est probable que le gouvernement demandera par la suite une nouvelle aide pour ce programme, jusqu'à ce que la situation économique du pays s'améliore sensiblement. L'OMS fournira les services de trois conseillers qui seront attachés à l'école supérieure de soins infirmiers de Bandoung. D'autre part, le gouvernement a demandé pour 1956 le concours à l'échelon national d'un conseiller en matière d'hygiène maternelle et infantile. Les engagements pris par le gouvernement en contrepartie de l'aide du FISE pour l'année 1956 sont évalués à 217.000 dollars. Ce montant comprend: les subventions gouvernementales fournies à l'échelon central et à celui des provinces, ainsi que les dépenses nécessaires à l'ouverture de 200 nouveaux centres; les subventions du gouvernement central, dont bénéficieront en 1956 les centres déjà existants, les subventions destinées aux écoles de sages-femmes et les fonds nécessaires à l'entretien des moyens de transport fournis par le FISE ainsi qu'à la répartition du lait dans les différentes provinces.

#### 110. Indonésie

##### *Vaccination antituberculeuse par le BCG*

115.000 dollars (E/ICEF/L.779)

pour l'achat de quantités supplémentaires de vaccin et de tuberculine, de matériel mobile, de fournitures et de moyens de transport, pour poursuivre et étendre pendant l'année 1957 la campagne de vaccination par le BCG entreprise avec l'aide du FISE. Le Programme élargi visera à porter le nombre des équipes mobiles de 27 à 40 et à pratiquer la réaction tuberculique sur 15.770.000 enfants avant la fin de 1957. Le gouvernement espère pouvoir, en maintenant à 40 le nombre des équipes mobiles, procéder par la suite à 5 millions de tests par an et atteindre ainsi 30 millions d'enfants et d'adolescents avant la fin de 1960. Dans chacune des 200 régions du pays on créera des groupes d'activités complémentaires. L'Administration compte recommander une nouvelle aide pour la consolidation des résultats de la campagne. On prévoit que l'OMS fournira les services de deux fonctionnaires internationaux. Les engagements pris par le gouvernement en contrepartie de l'aide antérieure du FISE s'élèvent à 493.000 dollars; en ce qui concerne l'élargissement du programme, ses engagements pour 1956 et 1957 s'élèveront à 340.000 dollars.

### 111. Indonésie

*Lutte contre la tuberculose (traitement à domicile)\*\**  
12.000 dollars (E/ICEF/L.825 et Corr.1)

pour la fourniture de matériel de transport, de comprimés d'isoniazide, de pellicules et de produits chimiques pour la photographie, en vue d'entreprendre un projet pilote de traitement à domicile des malades atteints de tuberculose contagieuse dans des secteurs choisis de la ville de Bandoung (Java occidental). La population visée compte environ 100.000 personnes, dont 65 à 70 pour 100 sont des mères et des enfants. Le projet s'étendrait sur une période de deux ans. C'est le premier de ce genre pour lequel le FISE prête son aide; son objet est le suivant:

a) Déterminer la fréquence des cas de tuberculose pulmonaire dans la population des secteurs choisis; à cette fin, procéder maison par maison à une enquête méthodique comprenant l'observation des conditions d'hygiène, la prise de radiophotographies, l'examen de prélèvements de crachats, etc.;

b) Assurer à domicile le traitement à l'isoniazide de tous les malades contagieux dépistés;

c) Donner des conseils aux malades et aux sujets contacts sur les mesures prophylactiques à prendre, par l'intermédiaire d'un service d'infirmières visiteuses;

d) Evaluer l'effet préventif de cette méthode.

L'objectif final du gouvernement, si les résultats du projet pilote sont satisfaisants, est d'étendre ces mesures de lutte antituberculeuse à d'autres régions. On prévoit que, dans ce cas, le gouvernement sollicitera du FISE des fournitures et du matériel. Les dépenses incombant au gouvernement au titre de ce projet s'élèveront à environ 31.000 dollars pour la période de deux ans envisagée.

### 112. Indonésie

*Production de lait végétal*  
50.000 dollars (E/ICEF/L.800)

pour procurer du matériel supplémentaire et pour tenir compte du coût accru du matériel construit spécialement pour la fabrique de lait végétal pour l'installation de laquelle le Conseil d'administration a approuvé un premier crédit en 1953. L'usine doit traiter des graines de soya et des arachides locales selon un procédé mis au point par la FAO pour produire un lait végétal (appelé *saridele*) d'une valeur nutritive comparable à celle du lait de vache, et qui sera distribué à environ 13.500 enfants, femmes enceintes et mères qui allaitent. Il est probable qu'une nouvelle recommandation d'allocations sera présentée par la suite au Conseil d'administration, pour permettre l'achèvement de l'installation. Les engagements du gouvernement pour l'ensemble du projet s'élèvent à l'équivalent de 1.392.000 dollars, dont environ 1 million de dollars pour l'achat, en vue d'une distribution gratuite, de 1.500 tonnes de la poudre de lait végétal qui doit être fabriquée par l'usine.

### 113. Japon

*Protection maternelle et infantile\*\**  
38.000 dollars (E/ICEF/L.799)

pour la fourniture de 2.500.000 livres de lait écrémé en poudre qui sera distribué par l'entremise de 133 centres sanitaires et de 290 groupes bénévoles de protection maternelle et infantile pendant un an environ, à partir de janvier 1956. Cette quantité de lait permettra de fournir une ration de 40 grammes par jour à environ 66.000 femmes enceintes et mères qui allaitent et à

16.000 nourrissons et enfants d'âge préscolaire. Les distributions auront lieu dans 17 préfectures. Elles rentrent dans le cadre du programme général que le gouvernement met en œuvre pour renforcer les services de protection maternelle et infantile et s'accompagnent de plans visant à accroître la consommation des protéines d'origine animale que le pays peut fournir, ainsi que d'une campagne intensive d'éducation en matière de nutrition. On compte que l'exécution de ce programme renforcera les liens qui existent entre les centres de PMI et les groupes bénévoles. Les engagements du gouvernement au titre de ce programme s'élèvent à 75.000 dollars, dont la plus grande partie servira à couvrir les frais de transport à l'intérieur du pays et les frais de distribution du lait. On évalue en outre à 47.000 dollars les services bénévoles qui seront offerts pour l'exécution de ce programme.

### 114. Pakistan

*Protection maternelle et infantile*  
63.000 dollars (E/ICEF/L.773)

pour l'achat de produits pharmaceutiques, d'aliments d'appoint, de lait entier et écrémé, en vue de poursuivre, en 1956, le programme d'amélioration et de développement des services fournis par les centres de protection maternelle et infantile. Au titre d'allocations précédentes, le FISE a déjà procuré du matériel simple à 250 centres. Le matériel et les fournitures sont attribués aux centres dès que ceux-ci sont pourvus d'un personnel suffisant et peuvent entrer en service. Lorsque le programme a débuté, en 1950, 133 centres fonctionnaient. On s'attend à ce que ce nombre soit de 200 à la fin de 1955 et de 250 en 1956. En moyenne, les centres sont fréquentés par 40 à 50 mères, nourrissons et enfants à chaque jour de consultation; dans certains des plus importants, ce nombre est de 100 à 200 par jour. Le gouvernement leur procure des fournitures renouvelables, qui ne font pas double emploi avec celles du FISE, à concurrence de 420 dollars par centre et par an. Ses engagements à cet égard pour 1956 atteignent l'équivalent de 94.500 dollars.

### 115. Pakistan

*Lutte antipaludique..* 280.000 dollars (E/ICEF/L.808)

pour l'achat de 500 tonnes de DDT à 75 pour 100 et de 600 pulvérisateurs à pression, en vue de prolonger et de développer le programme actuel de lutte intensive contre le paludisme jusqu'à la fin de 1956, aux fins d'éradication. On se propose de protéger 14,4 millions de personnes en 1956, ce qui exigera 1.440 tonnes de DDT. L'usine de production de DDT, qui a été équipée avec du matériel du FISE, en fournira probablement 400; le FISE et le Gouvernement des Etats-Unis en procureront chacun 500. L'Assemblée constituante du Pakistan doit approuver avant la fin de 1955 un projet d'éradication du paludisme en tant qu'élément d'un plan économique à long terme. Le gouvernement s'engage à nommer un directeur national pour l'éradication du paludisme dans les 90 jours qui suivront la décision de l'Assemblée et à appliquer les techniques appropriées le plus largement possible en 1956. Il continuera à remplir toutes les obligations qui lui incombent aux termes du plan d'exécution. Les techniques d'éradication seront appliquées aussi largement que possible en 1956 et, pendant cette même année, les services de lutte contre le paludisme seront développés de façon qu'il soit possible d'entreprendre un programme d'éradication du paludisme à l'échelon national. Avec le concours de

L'OMS et du FISE, un plan d'exécution pour 1956 sera élaboré avant la fin de 1955 ; il sera modifié, le cas échéant au cours de l'exécution du programme. Le gouvernement s'engagera aussi à améliorer le système suivi pour rendre compte de la lutte antipaludique, notamment à établir des rapports techniques chaque mois et à élaborer dans les 60 jours qui suivront la fin de l'année civile une évaluation des travaux accomplis pendant l'année précédente. Les dépenses qu'il encourra pour l'exécution du programme en 1956 s'élèveront à l'équivalent de 294.000 dollars, auxquels s'ajoutent 117.600 dollars pour la production de DDT.

#### 116. Philippines

##### *Protection maternelle et infantile*

302.000 dollars (E/ICEF/L.820)

pour l'achat de matériel essentiel, de produits pharmaceutiques, de trousse de sages-femmes et d'infirmières et de moyens de transport, destinés à 1.300 centres sanitaires ruraux qui seront ouverts vers la fin du premier semestre de 1958, ainsi que pour la formation professionnelle du personnel de PMI dont ces centres seront pourvus. Si les résultats du programme sont satisfaisants, l'Administration recommandera que le FISE continue à procurer des fournitures, fongibles et autres, de même que du matériel, de façon à développer davantage les services et les moyens de formation professionnelle, notamment en ce qui concerne les centres sanitaires de village (*barrio*). Le FISE a déjà fourni du matériel pour 305 centres. La présente allocation permettra de procurer du matériel supplémentaire à des centres de consultation qui ont déjà été équipés par les soins du gouvernement et dans le cadre d'accords bilatéraux conclus avec les Etats-Unis. Les sages-femmes et les infirmières des 1.300 centres susmentionnés recevront des trousse d'obstétrique et de soins infirmiers. Les produits pharmaceutiques du FISE seront distribués à 867 centres sanitaires ruraux et à 500 centres de puériculture, pendant un an, de la fin du second semestre de 1956 à la fin du second semestre de 1957. En 1954, on comptait 800 centres en service ; les 483 qui bénéficiaient de l'assistance du FISE ont totalisé ensemble 450.000 inscriptions de mères et d'enfants pour des "premières visites". Les services élargis permettront de desservir chaque année 1.250.000 mères et enfants, soit le double du chiffre actuel. En ce qui concerne la formation professionnelle du personnel de PMI, le FISE prêtera son aide à la maternité et à l'hôpital pédiatrique de Manille, ainsi qu'à l'école de sages-femmes qui y fonctionne et qui est le plus important des centres de formation créés par le gouvernement, à la maternité de Cebu, qui rouvre son école de sages-femmes, et à cinq centres régionaux de formation professionnelle. Sur les dépenses que le gouvernement engagera pour l'exécution de ce programme, 888.000 dollars, dont 363.000 représentent des dépenses d'investissement, peuvent être considérés comme la contrepartie de cette allocation.

#### 117. Philippines

##### *Programme alimentaire à long terme*

83.000 dollars (E/ICEF/L.784)

pour la fourniture de 5,5 millions de livres de lait écrémé en poudre en vue de continuer et de développer pendant un an environ, de septembre 1956 à la fin d'août 1957, le programme d'alimentation des enfants ; pendant cette période, du lait sera distribué à 203.000 mères et enfants par l'intermédiaire des écoles et des centres et institutions de protection maternelle et infantile. Au cours de l'année 1955, 100.000 personnes par jour en moyenne ont reçu

une ration. Le programme de distribution envisagé pour la période allant de septembre 1956 à la fin d'août 1957 permettra de doubler le nombre des bénéficiaires ; parmi ceux-ci, on s'attachera à faire une place particulièrement importante aux enfants d'âge préscolaire. L'effet de l'aide que le FISE apporte au programme d'alimentation depuis plus de cinq ans peut se mesurer non seulement au nombre d'enfants qui reçoivent du lait (environ 72.000 par jour en moyenne en 1953-1954 et 100.000 pendant l'année en cours), mais encore à la participation accrue des collectivités aux activités des centres de PMI et à l'initiative du gouvernement qui assure maintenant aux écoliers une alimentation d'appoint par des déjeuners scolaires. Les fonctions normales du personnel chargé des distributions de lait, de même que celles des instituteurs et du personnel des centres de PMI qui participent au programme, comprennent maintenant des causeries et des démonstrations en matière de nutrition ; l'enrichissement du riz décortiqué est devenu obligatoire. Ces efforts commencent à produire des résultats qui se manifestent par le fléchissement des taux de morbidité et de mortalité en rapport avec les maladies dues à des carences alimentaires, en particulier le bérubéri. Les dépenses que le gouvernement prendra en charge en contrepartie de l'aide du FISE, pour l'emménagement et la distribution du lait à l'intérieur du pays, ainsi que pour l'administration et le contrôle du programme d'alimentation, s'élèveront à environ 170.000 dollars pour l'année 1956-1957. Ces dépenses s'ajoutent à celles qui ont trait aux déjeuners scolaires, aux frais de la distribution du lait aux centres, aux dépenses locales d'équipement et de construction et aux services bénévoles. Les quantités de lait que le gouvernement demande au FISE de fournir (2,7 millions de livres) seront mises à sa disposition à condition que l'administration centrale procure des fonds pour les frais de transport à l'intérieur du pays lorsque les collectivités bénéficiaires sont trop pauvres pour les prendre à leur charge. Lorsque l'assistance du FISE prendra fin, le gouvernement poursuivra l'exécution du programme dans la mesure de ses moyens.

#### 118. Iles Salomon

##### *Lutte contre le pian \*\**

12.500 dollars (E/ICEF/L.776)

pour procurer de la pénicilline en quantité suffisante pour traiter 100.000 malades et sujets contacts, un véhicule, du matériel de laboratoire mobile et des fournitures diverses, en vue d'une campagne sanitaire intensive qui se poursuivra pendant trois ans à partir de juin 1956. Le personnel appelé à constituer trois équipes mobiles sera formé dans le cadre d'un projet pilote au cours des mois de mars, avril et mai 1956. Les consultants de l'OMS qui s'occupent actuellement de la lutte contre le pian aux îles Fidji prêteront leur concours pour la mise en œuvre du projet intéressant les îles Salomon pendant une période de trois à six mois. On espère que tous les habitants, c'est-à-dire environ 100.000 personnes, bénéficieront du traitement antipianique, qu'il s'agisse de cas latents ou déclarés ou de sujets contacts. Les médecins de district seront chargés de la surveillance directe des équipes mobiles affectées à la campagne et qui travailleront en étroite collaboration avec le personnel sanitaire local qui sera chargé des activités complémentaires après le stade de l'action intensive. De nouveaux examens cliniques et sérologiques, portant sur des échantillons de population choisis dans telle ou telle région déterminée, seront effectués de six à 12 mois après la fin de la campagne intensive et répétés autant de fois qu'il le faudra jusqu'à ce que la maladie

puisse être tenue en échec, par les assistants médicaux et infirmiers-panseurs locaux, dont les fonctions comprennent une visite par an au moins dans chaque village. Le programme de lutte antipianique sera mis en œuvre en même temps qu'une campagne intensive de dépistage et de traitement des cas de lèpre. Ce programme mixte triennal entraînera pour le gouvernement des dépenses se montant à l'équivalent de 48.000 dollars, dont 22.800 dollars pour le personnel médical et paramédical et 25.200 dollars pour l'utilisation de deux bateaux sanitaires et de leur personnel.

#### 119. Iles Salomon

*Lutte contre la lèpre\*\**

3.500 dollars (E/ICEF/L.776)

pour la fourniture de matériel de diagnostic et de produits pharmaceutiques pour le traitement de 1.000 victimes de la lèpre dans le cadre d'un projet qui sera mis en œuvre en même temps que la campagne antipianique décrite ci-dessus. Lorsque le personnel sanitaire examinera et traitera la population contre le pian, il pourra en même temps dépister les cas de lèpre, qui seront enregistrés et traités ultérieurement, lors des examens de contrôle qui suivront la campagne antipianique. Le personnel affecté à l'exécution de cette partie du projet mixte aura été auparavant familiarisé avec les méthodes de diagnostic précoce de la lèpre et de traitement de cette maladie, et sera dirigé par un médecin expérimenté en la matière. Les malades dont le traitement sur place ne donnera pas de résultats satisfaisants seront dirigés sur les léproseries du gouvernement et des missions. Dans les villages éloignés des centres sanitaires, les chefs assureront la distribution des médicaments sous la surveillance du personnel du département médical. Les dépenses que le gouvernement prendra en charge en contrepartie de l'aide du FISE, pour la campagne mixte de lutte contre le pian et la lèpre, s'élèveront à l'équivalent de 48.000 dollars pour la période de trois ans.

#### 120. Thaïlande

*Protection maternelle et infantile*

172.000 dollars (E/ICEF/L.786)

pour procurer du matériel supplémentaire, des trousseaux d'obstétrique, des bicyclettes et des fournitures fongibles aux centres de protection maternelle et infantile, et verser des indemnités de subsistance aux sages-femmes stagiaires, afin que le programme d'amélioration des services des centres sanitaires puisse être étendu et englober les 733 centres qui fonctionnent actuellement. Ces centres seront équipés vers la fin de l'année 1956 et assureront la distribution du lait, des capsules d'huile de foie de poisson et du savon fournis par le FISE jusqu'à la fin de 1957. Le Fonds procurera en outre du matériel pour une école de sages-femmes qui peut maintenant recevoir 150 élèves au lieu de 92. La première mesure à prendre pour améliorer un centre est de le pourvoir de personnel compétent; il faut donc organiser des stages de perfectionnement pour les personnes qu'il emploie ou y affecter des diplômés des nouveaux programmes de formation. Il faut ensuite l'équiper de matériel moderne et le fournir en produits pharmaceutiques et aliments d'appoint; enfin, des dispositions sont prises en vue du contrôle de son fonctionnement de façon que l'amélioration réalisée se maintienne. Si le gouvernement est en mesure de construire de nouveaux centres, il se peut qu'il demande au FISE une nouvelle assistance. L'OMS fournit les services d'un moniteur pour l'école de la santé publique et une infirmière obstétricienne qui aide le gouvernement à former des inspectrices. De plus, elle désignera

en 1956 un conseiller en matière de protection maternelle et infantile, qui aidera à établir les plans d'ensemble et à exécuter le programme. Dans le cadre d'un accord bilatéral, les Etats-Unis ont déjà affecté, pour la période allant de 1953 à 1955, 835.000 dollars à la partie de ce programme qui a trait à la santé publique. On évalue à 200.000 dollars par an les dépenses que le Gouvernement de la Thaïlande prendra à sa charge en 1956 et 1957.

#### 121. Viet-Nam

*Vaccination antituberculeuse par le BCG*

2.303 dollars\* (E/ICEF/L.827)

pour permettre à l'OMS de combler un déficit causé par un dépassement des dépenses prévues pour le personnel international en 1954.

#### 122. Région du Pacifique occidental

*Equipe chargée d'évaluer les résultats de la vaccination par le BCG.....2.999 dollars\* (E/ICEF/L.827)*

pour permettre à l'OMS de combler un déficit causé par un dépassement des dépenses prévues pour le personnel international en 1954.

### MEDITERRANEE ORIENTALE

#### 123. Egypte

*Protection maternelle et infantile*

183.000 dollars (E/ICEF/L.787)

pour l'achat de matériel de base, de produits pharmaceutiques, de capsules d'huile de foie de poisson, de savon, de trousseaux d'infirmières et de sages-femmes, ainsi que de matériel de formation, en vue de prolonger et d'élargir, au cours de 1956 et de 1957, le programme de PMI pour lequel le FISE prête son assistance. Cette allocation permettra au gouvernement d'améliorer et de renforcer les 170 centres du Ministère de la protection sociale et d'aider les 150 nouveaux centres qui seront créés en 1956; de favoriser le développement des services de 275 centres urbains et ruraux relevant du Ministère de la santé; d'assurer au plus tôt la mise en marche des 200 nouveaux centres collectifs ruraux et de procurer du matériel et des fournitures à 19 centres de PMI dans le cadre du projet de Calioub (formation professionnelle-démonstration). Quarante-vingts centres sociaux bénévoles, contrôlés et subventionnés par le Ministère des affaires sociales, recevront des vitamines et du savon qu'ils seront chargés de distribuer. Au cours de cette période biennale de développement du programme, on entreprendra de coordonner l'ensemble des services de PMI dans les régions rurales. Le gouvernement envisage de créer 1.000 centres collectifs ruraux d'ici 1960. Chacun d'eux coordonnera les services pour tous les aspects de la protection sociale, y compris la PMI, et desservira environ 15.000 personnes. Ainsi, en 1960, une population rurale de quelque 15 millions de personnes bénéficiera de services de protection maternelle et infantile. L'OMS a provisoirement inscrit à son budget les crédits nécessaires à la rémunération d'un consultant en matière de soins infirmiers, qui fournira ses services en 1956 et 1957. Il est possible qu'une demande d'aide supplémentaire soit ultérieurement présentée au Conseil. Pour la période de deux ans, les engagements pris par le gouvernement en contrepartie de l'aide du FISE représentent l'équivalent de 1 million de dollars.

## 124. *Ethiopie*

### *Lutte contre la lèpre \*\**

25.000 dollars (E/ICEF/L.793)

pour la fourniture de sulfones, de matériel de laboratoire et de moyens de transport, en vue de pourvoir aux besoins des trois premières années d'un programme de lutte contre la lèpre, qui permettra de traiter 15.000 malades non hospitalisés par l'intermédiaire de petits postes sanitaires qui desservent des secteurs limités où l'incidence de la maladie est élevée, et qui seront placés sous la surveillance des léproseries centrales. Suivant les données que fournira l'expérience, le Conseil sera ultérieurement appelé à examiner la possibilité de donner une nouvelle aide pour l'expansion du programme. Le gouvernement a demandé à l'OMS d'attribuer au Directeur du département de la lutte contre la lèpre une bourse de perfectionnement de courte durée afin qu'il puisse observer l'action antilépreuse menée dans le cadre d'un des programmes bien établis qui sont exécutés en Afrique avec l'aide internationale. Le gouvernement est actuellement en pourparlers pour obtenir de la Suède, au titre d'un accord bilatéral, une aide supplémentaire pour des conseils techniques ayant trait notamment au matériel chirurgical et au personnel de laboratoire, à la création d'un atelier de réadaptation et à celle d'un préventorium pour les enfants sains de personnes hébergées dans des léproseries, ainsi qu'à une installation de radiologie pour les lésions osseuses. On évalue à 115.000 dollars des Etats-Unis les engagements pris par le gouvernement en contrepartie de l'aide du FISE: formation de personnel, création de postes sanitaires pour malades non hospitalisés et activités de contrôle. En outre, les léproseries existantes seront améliorées et rénovées.

## 125. *Ethiopie*

### *Protection maternelle et infantile (assainissement)*

42.000 dollars (E/ICEF/L.801 et Corr.1)

pour développer l'élément "assainissement" de l'important programme modèle de services d'hygiène rurale qui est mis en place dans la province de Bege demer. Un premier crédit a été affecté à ce programme en mars 1954, pour l'achat de matériel et de fournitures destinés aux consultations maternelles et infantiles, de matériel hospitalier pour des services de maternité et de pédiatrie, de moyens de transport, ainsi que pour le versement d'indemnités de subsistance aux infirmières visiteuses stagiaires. La présente affectation de crédits permettra de pourvoir aux besoins pendant une période de deux ans: matériel et fournitures pour la construction de puits et de latrines; matériel pour la formation professionnelle et l'éducation sanitaire; indemnités de subsistance pour des éducateurs sanitaires auxiliaires en stage; quantités limitées de produits pour la destruction des rongeurs et des insectes, à employer pour des démonstrations. Un technicien de l'assainissement, détaché par l'OMS, a préparé la mise en œuvre du programme en procédant à des enquêtes approfondies sur place; sa mission se poursuivra pendant 1956 et 1957. Plusieurs membres du personnel de direction éthiopien ont déjà fait, aux fins de ce programme, des stages à l'étranger avec des bourses de perfectionnement de l'OMS. Les engagements pris par le gouvernement en contrepartie de l'aide du FISE sont évalués, en ce qui concerne ce projet, à 60.000 dollars, non compris les dépenses des municipalités ni la main-d'œuvre que fourniront les habitants.

## 126. *Iran*

### *Protection maternelle et infantile*

10.849 dollars \* (E/ICEF/L.827)

pour rembourser à l'OMS le coût des services d'une sage-femme monitrice et d'une infirmière-sage-femme qu'elle a fournis pendant un an à l'école de sages-femmes de Téhéran.

## 127. *Irak*

### *Programme alimentaire à long terme*

148.000 dollars (E/ICEF/L.812)

pour développer au cours d'une période de deux ans se terminant à la fin de mai 1957, un programme de repas scolaires dont bénéficieront, au point maximum, 340.000 enfants des écoles primaires. Sur ce nombre, 100.000 recevront un repas complet et les 240.000 autres ne recevront qu'un verre de lait et des capsules d'huile de foie de poisson. Le FISE fournira 3.240 tonnes de lait écrémé en poudre et 14 millions de capsules. L'extension du programme à de nouvelles écoles permettra d'avancer plus rapidement vers l'objectif, qui est la distribution d'un repas complet à tous les enfants. Le gouvernement désire mettre en œuvre un programme permanent de repas scolaires. Des dispositions ont été prises pour que le programme d'alimentation soit poursuivi jusqu'à la fin de l'année scolaire 1957-1958, un nombre maximum de 120.000 enfants devant recevoir un repas complet et 250.000 du lait et des capsules d'huile de foie de poisson. Cependant, dans l'incertitude où le FISE se trouve de pouvoir disposer, après 1957, d'excédents américains de lait écrémé en poudre fournis gratuitement, il ne peut, au stade actuel, étendre son aide à la troisième année. Une nouvelle demande lui sera peut-être adressée ultérieurement, lorsqu'on aura une idée plus précise des possibilités de ravitaillement en lait écrémé en poudre.

## 128. *Soudan*

### *Protection maternelle et infantile \*\**

33.000 dollars (E/ICEF/L.807)

pour l'achat de matériel essentiel de protection maternelle et infantile et de fournitures fongibles (produits pharmaceutiques, lait écrémé et entier en poudre, capsules d'huile de foie de poisson) en quantité suffisante pour un an, destinées à 25 centres sanitaires ruraux; de matériel pour quatre centres de formation de personnel sanitaire auxiliaire (assistants médicaux, agents sanitaires, infirmières, sages-femmes), et de moyens de transport pour deux centres de formation, en vue de faciliter les stages de travaux pratiques. Cette assistance aidera à améliorer certains centres sanitaires, à élargir la formation des auxiliaires médicaux et à créer de nouveaux cadres d'infirmières. Les engagements pris par le gouvernement en contrepartie de l'aide du FISE sont évalués à l'équivalent de 90.000 dollars pour les deux prochaines années.

## 129. *Soudan*

### *Lutte antipaludique \*\**

34.000 dollars (E/ICEF/L.806 et Corr.1)

pour la fourniture d'insecticides, de pulvérisateurs, de matériel de laboratoire et de moyens de transport, en vue d'étendre la lutte antipaludique de la province du Nil Bleu, où 500.000 personnes en bénéficient déjà, à la région voisine où 200.000 personnes de plus seront protégées en 1956. Le gouvernement augmentera d'un montant équivalent à 70.000 dollars les crédits qu'il consacre à la lutte contre le paludisme. Les plans qui sont actuellement à l'étude concernant un programme

d'éradication seront précisés lors de la visite d'un paludologue de l'OMS, au cours du deuxième semestre de 1955. Le Conseil d'administration a été informé que l'Administration du FISE compte demander ultérieurement une assistance pour l'exécution de ce programme si un plan d'éradication est arrêté.

### 130. Syrie

#### *Protection maternelle et infantile* 49.000 dollars (E/ICEF/L.780)

pour aider à la mise en œuvre d'un projet biennal tendant à la création et au développement de services de repas scolaires et d'hygiène scolaire, et qui comprendra, parmi ses éléments importants, la formation en ces matières du personnel enseignant, la participation des collectivités et l'éducation du public en matière d'hygiène et de nutrition. Le FISE fournira :

a) Du lait écrémé en poudre, de l'huile de foie de poisson et des fourneaux pour les repas scolaires dans 240 écoles primaires, au bénéfice de 10.000 enfants en 1956 et de 30.000 en 1957 ;

b) Du matériel sanitaire essentiel pour les consultations scolaires, afin d'étendre les services d'hygiène scolaire à 50 écoles de plus ;

c) Des graines et des pompes à main destinées aux jardins de 50 écoles rurales d'agriculture ;

d) Des moyens de transport pour assurer une surveillance coordonnée de ces divers services.

Les engagements que le gouvernement a pris en contrepartie de l'aide du FISE sont évalués à 185.000 dollars pour les deux années d'exécution du projet ; ils portent sur le personnel, le matériel et les ustensiles nécessaires au programme de repas scolaires ; sur les véhicules qui seront employés pour la surveillance et l'inspection, ainsi que sur plusieurs autres services et installations. Au cours de la mise en œuvre du programme, la FAO et l'OMS fourniront des avis techniques.

### 131. Turquie

#### *Vaccination antituberculeuse par le BCG* 28.500 dollars (E/ICEF/L.794)

pour la poursuite, en 1956 et 1957, de la campagne intensive de vaccination antituberculeuse par le BCG. Le FISE fournira du matériel pour la campagne, de la tuberculine, un véhicule automobile et diverses pièces de rechange, ainsi qu'une petite quantité de matériel supplémentaire pour le laboratoire de production de BCG d'Ankara, qu'il a équipé. Dans le cadre de la campagne intensive, on a jusqu'à présent, avec l'assistance du Fonds, pratiqué la réaction tuberculinique sur 5,5 millions de personnes, dont 2,5 millions ont été vaccinées. Au titre d'une campagne nationale d'immunisation, des tests ont été effectués dans le district d'Istanbul, de 1948 à 1952, sur 1,2 million de personnes, dont 440.000 ont été immunisées. Ainsi, sur une population totale de 22,5 millions de personnes, 6,7 millions, appartenant à différents groupes d'âge, ont subi la tuberculino-réaction. Une aide supplémentaire du FISE sera demandée pour la dernière période de la campagne intensive (1958-1959), ainsi que pour la période de consolidation au cours de laquelle la vaccination par le BCG deviendra un élément permanent du service national de la santé publique. Les engagements pris par le gouvernement en contrepartie de l'aide du FISE pour les deux prochaines années sont estimés à l'équivalent de 707.000 dollars (dépenses de capital et frais de gestion). A la fin de la campagne intensive, le

gouvernement se propose de charger les 154 centres sanitaires établis dans les 64 provinces de la recherche de la réaction tuberculinique et de la vaccination par le BCG des réacteurs négatifs.

## EUROPE

### 132. Yougoslavie

#### *Protection maternelle et infantile* 250.000 dollars (E/ICEF/L.804)

pour l'achat de fournitures et de matériel à utiliser pour la quatrième tranche (1956) du programme quinquennal, en vue d'étendre les services de protection maternelle et infantile à l'ensemble du pays. La présente allocation permettra de procurer les fournitures et le matériel nécessaires pour :

a) L'extension des services essentiels de PMI à 200 nouvelles collectivités, ce qui portera à 720 le nombre total des centres qui recevront du matériel et des fournitures du FISE ;

b) La création de deux nouveaux centres de formation professionnelle et de démonstration, l'un à Skoplje, capitale de la Macédoine, l'autre à Nish, deuxième ville de la Serbie, par ordre d'importance ;

c) Le développement des polycliniques scolaires en liaison avec 60 centres de PMI, de façon que les écoliers bénéficient aussi des services de PMI, qui sont à présent réservés aux enfants d'âge préscolaire ;

d) L'institution, à partir de projets pilotes, de services généraux d'hygiène scolaire dans les régions rurales, en s'inspirant à cet égard des principes que le Directeur général a esquissés, au mois de mars 1954, dans son rapport au Conseil d'administration ("Elargissement de l'aide du FISE aux services assurés par les écoles primaires rurales" [E/ICEF/249]).

Le Conseil d'administration a déjà approuvé, pour les trois premiers stades de ce programme, des crédits destinés à l'équipement de centres de PMI : 121 centres principaux et 393 centres ruraux, de 4 centres de formation et de démonstration à l'échelon des républiques, de 27 écoles d'infirmières et de 14 écoles de sages-femmes. Dans son budget de 1956, l'OMS a inscrit les crédits ci-après au titre de l'assistance technique (priorité I) pour le programme de PMI en Yougoslavie : conférences, 3.000 dollars ; bourses de perfectionnement, 3.100 dollars.

### 133. Yougoslavie

#### *Lutte contre le trachome* 11.000 dollars (E/ICEF/L.769 et Corr.1)

pour la fourniture de pommade antibiotique et de petit matériel de laboratoire, en vue de la poursuite de la campagne contre le trachome en 1956 ; on se propose de traiter 21.000 personnes au cours de la période allant d'avril 1955 à septembre 1956 dans le cadre du deuxième stade du programme yougoslave contre le trachome. Au cours du premier stade, le FISE a fourni une assistance pour le diagnostic et le traitement de cette maladie au titre du programme général de protection maternelle et infantile qui avait permis de traiter 9.000 enfants jusqu'au mois de mars 1955. Le deuxième stade du programme national de lutte contre le trachome comprendra :

a) La continuation, dans les mêmes conditions, de la campagne contre le trachome en Serbie, en Croatie et en Slovénie ;

b) Des programmes spéciaux d'action intensive dans certaines régions de la Serbie et de la Croatie où l'on

a constaté la persistance de l'infection dans quelques îlots;

c) L'intensification de la campagne en Bosnie, accompagnée de mesures de réorganisation visant à surmonter des difficultés particulières.

Le gouvernement élabore maintenant les plans d'un troisième stade qui doit commencer à la fin de 1956, afin d'arriver, au cours d'une période de quatre à cinq ans, à mettre le trachome en échec dans toutes les régions affectées et de le supprimer radicalement dans beaucoup d'entre elles. Il est possible qu'il demande une nouvelle aide du FISE ultérieurement. Le Gouvernement yougoslave a prévu à son budget 89 millions de dinars pour son vaste programme national de lutte contre le trachome. Au cours du deuxième stade de ce programme, le gouvernement procurera comme par le passé, suivant les besoins, tout le personnel local, les fournitures, les locaux, les entrepôts, les dispensaires, les centres de traitement et toutes autres installations nécessaires, dont la valeur sera indiquée de façon précise au Conseil d'administration à une date ultérieure.

#### 134. Yougoslavie

##### *Production de pénicilline*

100.000 dollars (E/ICEF/L.785)

pour la fourniture de matériel complémentaire en vue d'accroître la production de la fabrique de pénicilline qui bénéficie de l'assistance du FISE; la capacité annuelle de cette installation passera de 1.200 milliards à 3.000 milliards d'unités de pénicilline cristallisée, ce qui permettra de satisfaire aux besoins essentiels de la nation dans le domaine de la santé publique et de disposer des 1.600 milliards d'unités qui doivent être distribuées gratuitement chaque année aux mères et aux enfants. L'Administration de l'assistance technique a inscrit à son budget le crédit nécessaire à l'envoi, pendant six mois au plus, d'un technicien qui dirigera l'installation définitive du matériel et sa mise en marche. Les engagements pris par le gouvernement en contrepartie de l'aide donnée par le FISE pour ce projet sont évalués à l'équivalent de 338.000 dollars, qui seront consacrés aux dépenses de capital. De plus, la valeur de la pénicilline qui sera distribuée gratuitement chaque année aux mères et aux enfants est estimée à 200.000 dollars, ce qui représente une somme de 1 million de dollars pour les cinq années du plan.

### AMERIQUE

#### 135. Brésil

##### *Programme alimentaire à long terme*

26.000 dollars (E/ICEF/L.802)

pour fournir 1.760.000 livres de poudre de lait écrémé nécessaires à la mise en œuvre d'un programme de repas scolaires dans les Etats de Bahia et de Pernambuco, dont bénéficieront 100.000 écoliers pendant un an, à partir de mars 1956; ainsi sera étendu à deux nouveaux Etats le programme de repas scolaires approuvé par le Conseil en août 1954 pour les six Etats suivants: Alagoas, Ceara, Paraíba, Piauí, Rio Grande do Norte et Sergipe. De ce fait, le nombre total de personnes que le FISE aidera au Brésil se trouvera porté à 495.000; sur ce nombre, 350.000 enfants reçoivent des repas scolaires et 145.000 bénéficiaires — nouveau-nés, enfants d'âge préscolaire, femmes enceintes et mères allaitantes — des rations de lait par l'intermédiaire des centres de protection maternelle et infantile. Le gouvernement fédé-

ral et les gouvernements des Etats dépenseront, en 1956, l'équivalent de 199.000 dollars, représentant les frais de réception et de distribution du lait ainsi que le coût des denrées alimentaires d'appoint de provenance locale.

#### 136. Guyane britannique

##### *Vaccination par le BCG*

1.315 dollars\* (E/ICEF/L.827)

pour permettre à l'OMS de combler un déficit dû à un dépassement des dépenses prévues pour le personnel international en 1954.

#### 137. Iles Vierges britanniques

##### *Programme alimentaire à long terme\*\**

2.500 dollars (E/ICEF/L.796)

pour la fourniture de 170.000 livres de lait écrémé en poudre, qui sera distribué à partir du début de 1956 au titre d'un programme d'alimentation qui s'étendra sur deux ans et atteindra 2.900 enfants, femmes enceintes ou mères allaitantes. Les distributions seront assurées par les écoles et les centres sanitaires des îles. On espère que l'intervention de ces derniers dans la distribution constituera un premier pas vers l'organisation de services d'hygiène prénatale et infantile. Le gouvernement estime que la mise en œuvre du programme entraînera, en ce qui le concerne, des dépenses s'élevant, pour les deux années du programme, à 7.300 dollars: frais d'entreposage, de distribution du lait, d'achat de verres, de combustible, d'appareils mélangeurs et autres dépenses de caractère administratif.

#### 138. Chili

##### *Conservation des aliments (production de farine de poisson)\*\** .....60.000 dollars (E/ICEF/L.823)

pour la fourniture de matériel et les services d'un ingénieur qui surveillera l'installation à Quintero d'une fabrique de farine de poisson devant servir d'aliment d'appoint pour les enfants. C'est la première fois que le FISE prête son aide à un tel programme; celui-ci est un projet pilote dont on s'inspirera pour l'installation d'usines du même genre dans d'autres pays; il est le résultat de trois années d'études, exécutées en étroite coopération avec la FAO et le Gouvernement chilien, au cours desquelles on a examiné les divers procédés de fabrication et recherché l'emplacement le plus convenable. L'usine sera située dans un endroit où la pêche est abondante et de bonne qualité et à proximité de grandes voies de communication. Le gouvernement fournira pour ses programmes de repas scolaires, par jour et par enfant, une ration de 100 grammes de pain enrichi de farine de poisson dans la proportion de 5 pour 100 et un plat fortifié par l'apport de 5 grammes de farine de poisson. On étudiera par la suite la possibilité de porter à 10 pour 100 la proportion de farine de poisson dans le pain. La mise en œuvre de l'usine est prévue pour août 1956 et les distributions commenceront en octobre 1956. La première année, 45 tonnes de farine de poisson seront employées pour enrichir les rations de pain qui seront servies à 45.000 enfants de certaines écoles primaires des provinces de Valparaiso, d'Aconcagua et de Santiago, et 5 tonnes seront consacrées à des expériences qui seront effectuées dans tout le pays. La production annuelle de l'usine est évaluée à 300 tonnes et 300.000 enfants au moins en seront les bénéficiaires. Le nombre de ceux-ci sera augmenté si la production dépasse 300 tonnes. A titre de contrepartie, le gouvernement dépensera environ 299.000 dollars pendant les cinq

premières années, soit 24.000 dollars pour l'installation et l'équipement de l'usine, 11.000 dollars pour l'achat de 50 tonnes de farine de poisson pendant la première année et 66.000 dollars par an pour l'achat de 300 tonnes de farine de poisson pendant chacune des quatre années suivantes. De plus, il dépensera l'équivalent de 200.000 dollars des Etats-Unis pour l'achat de pain de froment, au cours de la première année; cette somme sera proportionnellement augmentée au cours des années suivantes. Le gouvernement élargira ce programme d'alimentation si la production de l'usine dépasse les prévisions; il espère que d'autres usines seront créées ultérieurement.

### 139. Colombie

#### *Protection maternelle et infantile*

109.000 dollars (E/ICEF/L.783)

pour contribuer, dans cinq départements de la Colombie, à la réorganisation et à l'extension du programme de santé publique dans les régions rurales, en fournissant du matériel pour les centres sanitaires et les centres de formation, des indemnités de subsistance pour les agents auxiliaires dans les domaines de la santé publique, des soins infirmiers, de l'inspection et de l'éducation sanitaires, ainsi que des véhicules pour le contrôle des centres ruraux. Ce projet constitue une extension d'un programme pour lequel le Conseil a approuvé un crédit en 1950; il bénéficiera des avis techniques de l'OMS et de l'aide matérielle du FISE et s'étendra sur une période de cinq ans à partir de 1955. Vingt-six réseaux d'hygiène rurale seront organisés dans cinq départements. Dans chacune des 26 régions correspondantes, le centre sanitaire principal sera pourvu par le FISE de matériel supplémentaire et d'un véhicule pour le contrôle technique des six à huit centres annexes. L'objet essentiel du projet est la formation professionnelle; le FISE fournira à l'Ecole nationale d'hygiène de Bogota (Escuela Superior de Higiene), ainsi qu'aux cinq centres départementaux de formation de personnel infirmier auxiliaire, du matériel de démonstration supplémentaire et versera des indemnités de subsistance pour la formation, par stages de cinq à six mois, d'infirmières auxiliaires de la santé publique et de personnel auxiliaire pour l'inspection et l'éducation sanitaires. Le gouvernement fournira des moniteurs, des indemnités pour le personnel professionnel stagiaire, du matériel de démonstration pour l'Ecole nationale de formation professionnelle et des locaux destinés aux cinq centres départementaux. Les engagements du FISE, en ce qui concerne l'élément de ce projet qui concerne la formation professionnelle, atteindront au total environ 48.000 dollars, et ceux du gouvernement l'équivalent de 600.000 dollars pour la période de trois ans allant de 1955 à 1958. On estime que le total des engagements financiers pris par le gouvernement pour le programme quinquennal équivaldra à 5.656.000 dollars; sur ce montant, environ 3 millions de dollars seront des crédits nouveaux représentant la contrepartie de l'aide proposée. L'exécution du programme se poursuivra dans les mêmes régions après l'expiration de la première période de cinq ans et sera graduellement étendue à la totalité du pays, selon les modalités qui doivent être arrêtées pour le présent projet.

### 140. Colombie

#### *Vaccination par le BCG*

41.084 dollars\* (E/ICEF/L.772 et E/ICEF/L.827)

pour l'achat de nouvelles quantités de vaccins et de tuberculine destinées à compléter la campagne de vac-

ination par le BCG actuellement menée avec le concours du FISE. La mise en œuvre a été conduite avec beaucoup d'efficacité; on a accéléré le rythme des travaux et on a élevé les objectifs; de ce fait, des quantités de fournitures beaucoup plus grandes que celles qui avaient été prévues sont nécessaires et il a fallu prolonger la mission du conseiller technique de l'OMS. La présente affectation de crédit comprend notamment 18.084 dollars destinés à rembourser à l'OMS les frais relatifs aux services de ce conseiller en 1955 et jusqu'en avril 1956, date à laquelle la campagne doit se terminer. Les dépenses engagées par le gouvernement au titre de la contrepartie se sont montées pour 1954 à 280.000 dollars; celles qu'il devra engager en 1955 seront sensiblement les mêmes, de sorte qu'à la fin de la campagne, en mars 1956, sa contribution atteindra au total près de 630.000 dollars.

### 141. Dominique

#### *Programme alimentaire à long terme*

13.000 dollars (E/ICEF/L.791)

pour l'achat de 866.000 livres de lait écrémé en poudre, destiné à un programme d'alimentation de deux ans (1956-1957), et qui sera distribué par l'intermédiaire des écoles et des centres sanitaires à 13.800 bénéficiaires, dont plus des deux cinquièmes seront des enfants d'âge préscolaire, des femmes enceintes et des mères allaitantes. Cette quantité permettra de développer le programme pour lequel le FISE a alloué, en mars 1954, 290.000 livres de lait écrémé en poudre qui seront épuisées à la fin de l'année. Le programme élargi qui a été approuvé permettra d'augmenter la ration journalière de lait, qui sera portée à 60 grammes par jour pour les enfants d'âge préscolaire, les femmes enceintes et les mères allaitantes. On évalue à l'équivalent de 18.500 dollars des Etats-Unis les dépenses qui seront encourues par le gouvernement et par les autorités locales au titre de ce programme pendant les deux années d'exécution.

### 142. Salvador

#### *Eradication du paludisme*

105.000 dollars (E/ICEF/L.815)

pour l'achat d'insecticides, de véhicules, de pulvérisateurs et de matériel de laboratoire pour la première année (1956) d'exécution d'un programme triennal d'éradication du paludisme intéressant le pays tout entier; on envisage, grâce à ce programme, de protéger environ 1.282.000 personnes. Le Conseil a donné son approbation de principe à l'ensemble du programme triennal. Le gouvernement s'est chargé des fournitures et du matériel nécessaires aux travaux préparatoires en 1955. En vue de la campagne d'éradication, le service national du paludisme a été complètement réorganisé, des cours de formation spéciale ont été institués, des projets de loi appropriés ont été déposés et de nouveaux moyens de financement ont été créés par décret présidentiel spécial. La campagne d'éradication constituera la continuation et l'élargissement de la lutte antipaludique que le gouvernement mène depuis 1949 et pour laquelle le FISE a prêté son concours pendant la période 1950-1952. On s'emploie à mettre au point un plan de coordination avec les programmes analogues entrepris au Guatemala et au Honduras. L'OMS fournira des conseils techniques pour l'exécution de la campagne par l'intermédiaire du personnel qu'elle a détaché spécialement aux fins du programme régional de lutte contre le paludisme en Amérique centrale. Le montant total des dépenses annuelles du gouvernement, pendant la période de préparation et les trois années d'opérations, équi-

vaudra à 470.500 dollars pour l'achat d'insecticides, la rémunération du personnel et les opérations. On évalue à 600.000 dollars environ pour les trois années d'exécution du programme les dépenses que le gouvernement devra prendre à sa charge en contrepartie de l'aide du FISE. On estime que l'aide supplémentaire qui sera demandée au FISE en 1957 et en 1958 sera d'environ 90.000 dollars par an.

#### 143. *Salvador*

*Programme alimentaire à long terme*  
21.000 dollars (E/ICEF/L.789)

pour l'achat de 1.119.000 livres de lait écrémé en poudre et de 1,5 million de capsules d'huile de foie de poisson qui permettront de continuer et de développer, pendant une année encore à partir de 1956, l'assistance du FISE pour l'exécution du programme d'alimentation. L'usine de conservation du lait construite avec son aide commencera probablement à fonctionner en 1958 ou en 1959; le gouvernement financera alors intégralement le programme sur ses propres ressources. En mars 1954, le FISE a alloué au Salvador 485.000 livres de lait écrémé en poudre pour mettre le gouvernement en mesure de poursuivre l'exécution de son programme d'alimentation en faveur de quelque 30.000 mères et enfants, dont 80 pour 100 vivent dans les régions rurales. La présente allocation permettra de fournir quotidiennement du lait à 25.000 écoliers pendant l'année scolaire et, en outre, à 15.000 enfants d'âge préscolaire, femmes enceintes et mères qui allaitent (soit une augmentation d'environ 10.000 bénéficiaires de cette catégorie par rapport au programme en cours). Les enfants en bas âge ou d'âge préscolaire, les femmes enceintes et les mères qui allaitent recevront des capsules d'huile de foie de poisson contenant des vitamines A, ainsi qu'une ration quotidienne de 60 grammes de lait (il s'agit surtout de lait en poudre destiné à être reconstitué à domicile ou incorporé aux aliments). Les écoliers recevront une ration quotidienne de 40 grammes, comme par le passé. Le gouvernement continuera à donner au programme son appui financier, qui s'élevait en 1954 à 381.000 dollars.

#### 144. *Grenade, Saint-Christophe et Saint-Vincent*

*Campagnes de lutte contre le pian et les maladies vénériennes* ..... 4.500 dollars, 2.100 dollars et 3.700 dollars respectivement (E/ICEF/L.803)

pour l'achat de quantités supplémentaires de pénicilline et de matériel, en vue de convertir les programmes de lutte contre le pian approuvés antérieurement en campagnes intensives portant simultanément sur le pian et les maladies vénériennes. A l'origine, les trois programmes avaient été conçus en vue de la suppression du pian; pour Saint-Christophe seulement, on avait prévu des mesures contre la syphilis dans certaines zones urbaines. Il apparaît aujourd'hui, après une étude approfondie de la situation par des experts, qu'en raison du taux de fréquence élevé de la syphilis dans les trois territoires, ce serait pratiquer une politique à courte vue et peu économique que de ne pas s'attaquer à cette maladie en même temps qu'au pian, les méthodes de lutte étant essentiellement les mêmes dans les deux cas. La campagne antipianique et antivénérienne comportera trois phases:

a) Au cours de la première phase, qui durera trois mois, des injections de pénicilline seront faites aux habitants des trois territoires où l'on mettra tout en œuvre pour traiter toute la population.

b) Au cours de la deuxième phase, qui durera également trois mois, toute la population sera à nouveau examinée, ce qui permettra de traiter les personnes qui ne l'auraient pas été la première fois et de dépister et de traiter tous les cas qui se seraient déclarés dans l'intervalle.

c) Les services sanitaires ordinaires vérifieront les effets du traitement, dépisteront les cas nouveaux et les sujets contacts et feront rapport à ce sujet.

Le laboratoire national de la Trinité servira de laboratoire de contrôle pour les autres îles. Deux experts de l'OMS, qui doivent arriver aux Antilles vers la mi-août 1955, aideront à mettre en œuvre ce programme. Les engagements des gouvernements s'élèvent respectivement à 16.700 dollars des Etats-Unis pour la Grenade, 20.300 dollars pour Saint-Christophe et 12.140 dollars pour Saint-Vincent. Lorsque l'aide internationale aura cessé, les trois gouvernements se chargeront de continuer chaque programme avec leurs propres ressources, en l'intégrant dans le cadre de leurs activités ordinaires.

#### 145. *Guatemala*

*Protection maternelle et infantile*  
4.400 dollars (E/ICEF/L.795)

pour la fourniture de deux nouveaux véhicules destinés à un programme de protection maternelle et infantile auquel le Conseil d'administration a déjà affecté des crédits en septembre 1954. Le projet qu'il a approuvé fait partie d'un vaste programme rural de santé publique qui fait une grande place à la médecine préventive, à la mise au point de méthodes efficaces pour l'administration des services de la santé publique, à la formation de personnel sanitaire pour les services élargis, à l'organisation d'un centre de formation modèle et à l'institution d'un système adéquat pour le rassemblement de statistiques de l'état civil. Le plan prévoit la création d'un centre sanitaire modèle à Amatitlan ainsi que de deux centres auxiliaires et de six centres annexes. Au titre des crédits alloués en 1954, le FISE fournit du matériel pour chacun de ces centres, des trousseaux d'obstétrique et des trousseaux pour infirmières de la santé publique, du matériel de formation professionnelle et d'éducation sanitaire ainsi qu'un véhicule pour l'inspection des centres auxiliaires et des centres annexes. Il procure en outre des fonds pour les indemnités de subsistance qui seront versées à 12 auxiliaires sanitaires stagiaires, le gouvernement fournissant l'autre moitié. Le gouvernement a prévu un crédit annuel de 50.000 dollars au titre des locaux, des fournitures, des traitements du personnel et de la formation professionnelle.

#### 146. *Guatemala*

*Vaccination par le BCG \*\**  
32.900 dollars \* (E/ICEF/L.778 et Corr.1 et E/ICEF/L.827)

pour la fourniture de vaccin, de tuberculine, de matériel et de moyens de transport, pour une campagne intensive de vaccination par le BCG qui doit commencer en mars 1956. Sur ce crédit, 3.900 dollars sont destinés à rembourser l'OMS des dépenses que cette organisation engagera pour procurer pendant trois mois les services d'un spécialiste de la vaccination par le BCG. On prévoit qu'au cours des trois ans que durera la campagne, la recherche de la réaction tuberculique sera pratiquée sur 1,2 million de personnes âgées de 1 à 25 ans, dont environ 600.000 seront vaccinées. La campagne commencera par la ville de Guatemala, où une section de vaccination par le BCG du service de la santé publique

a déjà soumis 138.000 personnes à la tuberculino-réaction et vacciné 50.000 d'entre elles. Cette section s'occupera de former le personnel des services mobiles. La campagne sera ensuite étendue aux quatre villes principales du pays et menée enfin dans les régions rurales. A mesure qu'elle avancera, les activités complémentaires seront intégrées dans les fonctions des services sanitaires ordinaires. Le gouvernement fournira pendant cette période de trois ans l'équivalent de 280.590 dollars au titre du personnel, des locaux et des services administratifs, des déplacements et de l'entretien des véhicules. L'OMS et le Bureau sanitaire panaméricain fourniront des bourses de perfectionnement pour deux médecins et deux infirmières, ainsi que les services d'un conseiller technique pendant six mois.

#### 147. Honduras

##### *Vaccination par le BCG \*\**

19.900 dollars \* (E/ICEF/L.777 et E/ICEF/L.827)

pour la fourniture de moyens de transport, de trousse de vaccination, de matériel de propagande, de fiches, de vaccin BCG et de tuberculine, en vue d'une campagne massive de vaccination par le BCG qui sera menée dans toutes les régions accessibles du pays. Sur le crédit susmentionné, 3.900 dollars sont destinés à rembourser l'OMS des dépenses qu'elle engagera pour procurer pendant trois mois les services d'un spécialiste de la vaccination par le BCG. On se propose de pratiquer la tuberculino-réaction sur environ 400.000 personnes âgées de 1 à 25 ans et de vacciner les réacteurs négatifs. Le groupe appelé à subir le test représente plus d'un quart de la population du pays. La campagne intensive commencera en janvier 1956 et aura une durée de trois ans; à la fin de cette période, le gouvernement continuera d'assurer régulièrement la vaccination par le BCG, qui comptera désormais parmi les activités permanentes des services de la santé publique. Les dépenses que le gouvernement assumera en contrepartie de l'aide du FISE pour cette campagne intensive de trois ans sont évalués à 88.220 dollars, montant qui viendra s'ajouter aux crédits du budget ordinaire de la santé publique. L'OMS et le BSPA fourniront les services d'un consultant technique (dont le coût sera remboursé par le FISE, comme indiqué ci-dessus) et quatre bourses qui seront attribuées à des médecins et des infirmières du pays.

#### 148. Jamaïque

##### *Programme alimentaire à long terme \*\**

96.000 dollars (E/ICEF/L.816)

pour la fourniture de 6.436.000 litres de lait écrémé en poudre qui sera distribué, au titre d'un programme d'alimentation biennal, à 150.000 enfants d'âge scolaire, 6.000 enfants d'âge préscolaire et 6.000 femmes enceintes ou mères allaitantes; la distribution commencera en février 1956. Ce programme a pour objet de donner plus d'extension à celui que le gouvernement a mis en œuvre avec ses propres ressources et dont bénéficient 80.000 écoliers. Les enfants d'âge scolaire recevront du lait écrémé reconstitué (40 grammes par jour); les enfants d'âge préscolaire, les femmes enceintes et les mères allaitantes recevront du lait en poudre (60 grammes par jour) par l'intermédiaire des centres de protection infantile du Département de la santé. Au cours de cette même période de deux ans, l'Etat dépensera 150.000 dollars pour la réception, l'entreposage et le conditionnement du lait destiné aux centres de PMI, ainsi que pour la distribution du lait et la fourniture d'autres aliments

pour les repas scolaires. L'Etat continuera en outre son programme actuel, au titre duquel il dépense 237.000 dollars par an pour faire servir des repas à 80.000 enfants des écoles et distribuer 200 tonnes de lait concentré sucré.

#### 149. Mexique

##### *Eradication du paludisme*

2.400.000 dollars (E/ICEF/L.809)

pour l'achat d'insecticides, de véhicules, de pulvérisateurs et d'autre matériel, à utiliser au cours des 18 premiers mois d'un programme quinquennal de pulvérisations antipaludiques qui doit aboutir à l'éradication du paludisme au Mexique. (Des crédits pour une campagne de lutte antipaludique ont été affectés au Mexique en septembre 1953.) A la session qui fait l'objet du présent rapport, le Conseil a approuvé en principe le programme de cinq ans. La première année (septembre 1955-septembre 1956) sera consacrée au recrutement et à la formation du personnel, à l'organisation de la campagne et à des essais de pulvérisation dans des régions relativement restreintes. La campagne sera étendue à la totalité du territoire à partir de septembre 1956. La présente affectation de crédits couvrira l'année de mise au point et les six premiers mois de la campagne. Le paludisme sévit dans les trois quarts du pays. Pendant les quatre années où la campagne sera à son maximum (de 1956 à 1960), 13,4 millions de personnes seront protégées directement. La région impaludée au Mexique représente près de 45 pour 100 de la totalité des régions non protégées du continent américain et 64 pour 100 environ de la population non protégée. Les techniques qui seront utilisées sont conformes aux recommandations de l'OMS et du Comité mixte FISE/OMS des directives sanitaires. Le Conseil a constaté que le plan d'éradication du paludisme au Mexique répondait aux trois conditions minimums établies par le Comité mixte, à savoir: le pays qui demande une assistance doit posséder un organisme central antipaludique; il doit prendre les mesures législatives nécessaires pour appuyer l'action entreprise; il doit s'engager à prêter son concours financier pour la durée du programme. Au titre de son budget d'assistance technique, l'OMS procurera les services de six experts et attribuera des bourses de perfectionnement à 19 techniciens mexicains. Les boursiers étudient déjà au Venezuela et aux Etats-Unis. On prévoit que, pendant les cinq ans que durera le programme, le FISE procurera des fournitures et du matériel pour une valeur approximative de 8,4 millions de dollars. Pendant cette même période, les dépenses du Gouvernement mexicain au titre du programme représenteront l'équivalent de 12,5 millions de dollars.

#### 150. Paraguay

##### *Vaccination par le BCG*

2.475 dollars \* (E/ICEF/L.827)

pour le remboursement à l'OMS des dépenses relatives aux services d'une infirmière pendant six semaines supplémentaires pour la campagne de vaccination par le BCG entreprise avec l'aide du FISE ainsi que des frais de voyage de retour de cette infirmière.

#### 151. Saint-Christophe

##### *Vaccination par le BCG*

1.315 dollars \* (E/ICEF/L.827)

pour permettre à l'OMS de combler un déficit causé par un dépassement des dépenses prévues pour le personnel international en 1954.

152. *Saint-Christophe*  
*PMI (assainissement) \*\**

22.000 dollars (E/ICEF/L.817)

pour l'achat de fournitures et de matériel destinés à améliorer les installations d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées; il s'agit d'un programme biennal (1956-1957) visant à renforcer l'élément "assainissement" des services généraux de protection maternelle et infantile des îles Saint-Christophe, Nièves et Anguilla. Les travaux seront conduits en collaboration étroite avec les services sanitaires de la Présidence, qui se sont considérablement améliorés au cours de ces dernières années. Pendant la période de deux ans considérée, on se propose de remettre en état au moins 50 puits et de construire au moins 4.000 latrines. Une campagne d'éducation sanitaire du public, dans le cadre de laquelle on insistera surtout sur l'importance de la salubrité, sera entreprise et menée en particulier dans les écoles et dans les centres sanitaires. On utilisera comme base, à cette fin, les services déjà très développés qui ont été organisés dans ce domaine.

**PROJETS INTERESSANT PLUSIEURS REGIONS**

153. *Centre international de l'enfance, Paris*

300.000 dollars (E/ICEF/L.821)

pour participer au financement du budget du Centre pendant l'exercice 1956. Ce crédit représente la troisième tranche de la contribution du FISE au Centre, conformément à l'accord triennal selon lequel les dépenses annuelles de cette institution sont assumées par le Gouvernement français pour 40 pour 100 et par le FISE pour 60 pour 100. En 1956, le Centre poursuivra d'une manière générale les activités entreprises au cours des années précédentes concernant la formation de personnel spécialisé dans la protection de l'enfance, l'étude des problèmes de l'enfance et la diffusion de renseigne-

ments en matière de puériculture. Les activités touchant les aspects sociaux des problèmes de l'enfance sont développées, et, à cette fin, le Centre a établi des relations plus étroites avec la Direction des affaires sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies. L'action du Centre concernant l'enseignement et la formation professionnelle, qui constitue l'aspect le plus important et le plus développé de ses travaux, est encore renforcée tant en ce qui concerne le programme que les méthodes d'enseignement. On s'attache particulièrement aux activités intéressant les régions sous-développées. Les relations du Centre avec les institutions spécialisées des Nations Unies qui s'intéressent aux problèmes de l'enfance se resserrent dans une mesure croissante. On trouvera dans la partie II du document E/ICEF/303 un rapport, présenté au Conseil, sur les activités du Centre en 1955 et, dans la partie III, un projet de programme et de budget pour 1956.

**SITUATIONS EXTRAORDINAIRES**

154. *Pakistan*

*Secours alimentaires d'urgence*

15.000 dollars (E/ICEF/L.829)

pour la fourniture de 500 tonnes courtes de lait écrémé en poudre destiné aux mères et aux enfants qui ont souffert des inondations de l'été de 1955, qui sont parmi les plus terribles que le pays ait connues au cours de son histoire. La Croix-Rouge pakistanaise sera chargée de la distribution, sous le contrôle général du Ministère de la santé. Les quantités de lait seront suffisantes pour fournir une ration quotidienne à 80.000 enfants et mères pendant quatre mois. Les plans détaillés de distribution seront mis au point sur place, en accord avec le représentant du FISE à Dacca. Le gouvernement a ouvert un crédit, qui représente environ 2,1 millions de dollars des Etats-Unis, pour secourir les victimes des inondations.

**CHAPITRE V**

**RAPPORT DU COMITE DU BUDGET D'ADMINISTRATION**

155. Le Conseil d'administration a pris note du rapport du Comité du budget d'administration (E/ICEF/L.766), dont il a approuvé les recommandations.

**Prévisions relatives aux dépenses d'administration et aux dépenses d'exécution pour l'année 1956**

156. Le Conseil a approuvé les prévisions de dépenses relatives aux services d'administration et d'exécution pour 1956, présentées par le Directeur général (E/ICEF/L.765) et modifiées par le Comité (E/ICEF/L.776, par. 31 à 33). Ces prévisions concernent les postes suivants :

	<i>Dollars</i>
Siège: New-York .....	1.196.850
Asie: bureaux régionaux, de zone et nationaux.....	436.150
Afrique, Méditerranée orientale et Europe: bureaux régionaux, de zone et nationaux .....	772.970
Amérique: bureaux régionaux, de zone et nationaux .....	263.280
Bureau du Pacifique sud-ouest .....	42.450
TOTAL (brut)	2.711.700
Réserve pour dépenses d'administration imprévues...	100.000

TOTAL des prévisions budgétaires des services d'administration et d'exécution et réserve pour dépenses d'administration imprévues (brut) ..... 2.811.700

157. Sur le montant recommandé (non compris la réserve de 100.000 dollars pour dépenses d'administration imprévues), 1.381.810 dollars sont prévus pour les services d'administration et 1.329.890 dollars pour les services d'exécution. Les dépenses nettes, pour les deux catégories de services, sont évaluées pour 1956 à 2.376.280 dollars (après déduction des recettes au titre des contributions du personnel, des commissions sur achats effectués pour le compte de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et de l'Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée, et des autres recettes).

**Prévisions budgétaires pour le Fonds des cartes de vœux (saison 1955-1956)**

158. Le Conseil a pris note que le Comité avait approuvé les prévisions budgétaires pour le Fonds des cartes de vœux 1955-1956, qui s'élèvent à 207.250 dollars net et dont le détail est donné dans le document E/ICEF/L.764.

159. En 1954-1955, on a vendu environ 3 millions de cartes. A sa session de mars 1955, le Conseil d'adminis-

tration a approuvé le maintien, pour 1955-1956, du Fonds des cartes de vœux; le solde du bénéfice net de la vente des cartes de 1954-1955 (90.000 dollars environ) sera utilisé comme fonds de roulement (E/ICEF/294, par. 206). On s'efforcera, en 1955-1956, de vendre un total de 5 millions de cartes dans plus de 25 pays.

160. On remarquera que le fonds de roulement est inférieur aux prévisions budgétaires approuvées par le Conseil. Cela s'accorde avec ce qui s'est passé les années précédentes, où les premières recettes procurées par la vente des cartes ont été utilisées pour couvrir les dépenses engagées pendant la deuxième partie de la principale période de vente.

161. Le Conseil d'administration a exprimé l'espoir que l'entreprise des cartes de vœux continuerait à se développer; il a en outre manifesté sa gratitude pour l'effort bénévole généreux accompli dans un grand nombre de pays, effort qui a été un facteur essentiel de succès. Il a noté l'intention du Directeur général de mettre à profit ces concours, et, dans la mesure du possible, de les étendre à l'avenir pour favoriser la vente des cartes.

### Rapport financier pour 1954

162. Le Conseil a pris note que le Comité a examiné les pièces comptables et de vérification des comptes pour

l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 1954. Il s'agit des documents suivants:

Rapport financier et comptes pour l'exercice terminé le 31 décembre 1954 et rapport du Comité des commissaires aux comptes (A/ICEF/295);

Rapport du Directeur général sur les dépenses d'administration et d'exécution pour l'exercice 1954 (E/ICEF/L.762 et Add.1);

Financement par les gouvernements bénéficiaires des dépenses administratives effectuées en monnaie locale par les bureaux nationaux du FISE (E/ICEF/L.763).

163. Le Conseil d'administration a noté avec satisfaction qu'en 1954, le rapport des dépenses d'administration aux dépenses totales, à savoir 8,3 pour 100, a été inférieur à ce qui avait été originellement prévu; ce rapport était de 10 pour 100 en 1953 et de 9,1 pour 100 en 1952. Comme l'a fait remarquer le Conseil d'administration en décembre 1954, le calcul du rapport entre les dépenses d'administration et les dépenses totales dépend en grande partie des montants consacrés à l'assistance pendant l'année et, pour diverses raisons, ces montants ne donnent pas nécessairement la mesure des travaux administratifs du Fonds: le prix que paie le FISE pour certains des articles importants qu'il procure, le lait et la pénicilline notamment, a considérablement diminué; aussi convient-il de ne se servir qu'avec prudence du rapport des dépenses d'administration aux dépenses totales comme critère de l'efficacité du Fonds.

## CHAPITRE VI

### RAPPORT DU SOUS-COMITE DES APPELS DE FONDS

164. A sa session de mars 1955, le Conseil d'administration a renvoyé au Sous-Comité des appels de fonds du Comité du programme les questions touchant le choix des dessins des cartes de vœux du FISE (E/ICEF/294, par. 207).

165. Le Conseil a approuvé le rapport (E/ICEF/296) que le Sous-Comité lui a présenté sur cette question. Le Sous-Comité souscrit aux méthodes utilisées actuellement pour le choix des dessins de cartes de vœux; il a formulé à l'intention du Directeur général plusieurs suggestions qui ont été retenues, en vue d'élargir les concours artistiques dont le FISE bénéficie pour ses cartes de vœux et de développer la vente de celles-ci dans le monde entier.

166. Le Conseil a pris note que le Sous-Comité,

lorsqu'il étudiera la question de la Journée mondiale de l'enfance (voir ci-dessous par. 173, b), examinera la possibilité d'imprimer des cartes de vœux qui seraient utilisées dans les pays qui célèbrent la Journée mondiale de l'enfance. On disposerait ainsi d'un moyen de plus de répandre plus largement encore parmi les enfants et les adultes la connaissance de l'œuvre et des buts du FISE.

167. En raison de la nature des activités qui relèvent de la compétence du Sous-Comité, auquel incombe maintenant la charge de la propagande, en particulier la question des cartes de vœux et celle de la Journée mondiale de l'enfance, le Conseil a décidé de changer le nom du Sous-Comité, qui s'appellera désormais "Sous-Comité de la propagande et des appels de fonds".

## CHAPITRE VII

### QUESTIONS DIVERSES

#### Journée mondiale de l'enfance

168. En décembre 1954, le Conseil d'administration a autorisé le Directeur général, conformément à la résolution 836 (IX) de l'Assemblée générale, à se renseigner auprès des gouvernements sur les dates et les modalités de la célébration de la Journée mondiale de l'enfance (E/ICEF/279, par. 14).

169. En réponse à une circulaire que le Directeur général a adressée le 31 janvier 1955 à 83 gouvernements (E/ICEF/284), le Conseil d'administration a reçu 23 réponses (E/ICEF/298 et Add.1 à 4)<sup>5</sup>. La

<sup>5</sup> Les réponses d'autres gouvernements, qui ont été reçues après la session du Conseil (E/ICEF/298/Add.5), portent à 28 le nombre total des réponses à la date de l'élaboration du présent rapport.

plupart des gouvernements qui ont envoyé ces réponses ont indiqué qu'ils célébraient déjà la Journée de l'enfance, le genre de célébration variant selon la coutume du pays; les autres ont indiqué qu'ils se proposaient d'instituer une Journée mondiale de l'enfance en 1956.

170. Un certain nombre des premiers pays ont fait part de leur intention de mettre à profit cette Journée, à partir de 1956, pour répandre dans le public des renseignements sur les travaux du FISE et des Nations Unies. Les dates indiquées tombent à différentes périodes de l'année, sans qu'aucune soit l'objet d'une préférence marquée. Certains pays ont choisi ou se proposent de choisir un jour de la Semaine des Nations Unies, qui est organisée chaque année à la fin d'octobre; d'autres ont adopté le premier lundi d'octobre, date désignée par l'Union internationale de protection de l'enfance pour sa "Journée mondiale de l'enfance"; plusieurs, conformément à une décision de la Fédération démocratique internationale des femmes, ont arrêté la date du 1er juin.

171. Outre les réponses des gouvernements, le Conseil était saisi d'une déclaration de l'Union internationale de protection de l'enfance (E/ICEF/NGO/18), relative à la Journée mondiale de l'enfance, contenant plusieurs suggestions tendant à établir un lien entre la Journée mondiale qu'elle organise chaque année depuis 1953 en faveur des enfants et la Journée mondiale de l'enfance dont il s'agit.

172. Dans la mesure où l'effectif et le budget actuels de son service d'information lui permettent de le faire, l'administration du FISE fournit, sur demande, une documentation sur le FISE aux pays qui désirent l'utiliser pour leur Journée de l'enfance.

173. Compte tenu des faits ci-dessus exposés, le Conseil d'administration a décidé:

a) D'envoyer une autre lettre aux gouvernements qui n'ont pas encore répondu à la communication du 31 janvier et de leur demander d'indiquer dans leurs réponses comment ils se proposent de célébrer la Journée mondiale de l'enfance et de formuler des suggestions quant aux moyens de développer en général les activités de cette Journée en vue d'atteindre les objectifs de la résolution 836 (IX) de l'Assemblée générale;

b) De renvoyer pour étude au Sous-Comité de la propagande et des appels de fonds du Comité du programme les réponses des gouvernements, les suggestions présentées par l'Union internationale de protection de l'enfance (voir par. 171), ainsi que toutes les autres propositions qui pourraient être faites concernant la Journée mondiale de l'enfance (voir, par exemple, par. 166). Le Sous-Comité présentera son rapport à la session de mars 1956 du Comité du programme et du Conseil d'administration. L'UNESCO, le Comité d'organisations non gouvernementales auprès du FISE et l'Union internationale de protection de l'enfance seront invités à se faire représenter aux réunions du Sous-Comité lorsqu'il s'occupera de cette question.

c) De communiquer, pour information, la présente partie de son rapport à l'Assemblée générale à sa dixième session.

### Relations avec les organisations non gouvernementales

174. Le Conseil d'administration était saisi d'un rapport du Comité des organisations non gouvernementales auprès du FISE (E/ICEF/NGO/17) et d'une résolution de la Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales, par laquelle cette organisation appuyait l'œuvre du FISE (E/ICEF/NGO/19). Il a aussi été informé par la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté que le prix Jane Addams, décerné chaque année par cette organisation à l'auteur d'un livre d'enfants, avait été attribué à Elizabeth Yates pour son conte sur le FISE *Rainbow around the World*.

175. Le Conseil d'administration a été heureux de constater que les organisations non gouvernementales multiplient leurs efforts pour susciter l'intérêt et l'enthousiasme du public pour l'œuvre du FISE, notamment en créant des comités nationaux et en renforçant ceux qui existent. Il s'est félicité en outre du fait que le nombre des membres du Comité des organisations non gouvernementales auprès du FISE va croissant (il atteint maintenant 52), que les études des sous-comités du Comité des organisations non gouvernementales revêtent de plus en plus un caractère pratique et que les efforts déployés par les organisations non gouvernementales pour instruire le public commencent à donner des résultats concrets dans nombre de pays.

### Calendrier annuel des réunions

176. Le Conseil d'administration a décidé d'avancer d'un jour et demi le début de sa seconde session de l'année, afin que la clôture de ses travaux ne précède pas de si près l'ouverture de la session de l'Assemblée générale.

177. Le calendrier révisé des réunions annuelles du Conseil d'administration est ainsi le suivant:

<i>Début des sessions</i>	<i>Durée prévue</i>
Premier lundi de mars .....	Huit jours ouvrables
Après-midi du mardi qui suit le premier lundi de septembre .....	Huit jours ouvrables

## ANNEXE

TABLEAU I

**Allocations approuvées à la session de septembre 1955 du Conseil d'administration  
et total des allocations à fin septembre 1955**  
(En dollars des Etats-Unis)

(1)	Décisions prises par le Conseil en septembre 1955					Total des allocations à fin septembre 1955 <sup>b</sup> (5)
	Total des allocations à fin mars 1955 (2)	Allocations destinées			Allocations non utilisées <sup>a</sup> (4)	
		Aux programmes à long terme (3)	Aux situations extraordinaires			
I. AFRIQUE .....	4.812.088	1.039.262	—	58.026	5.793.324	
II. AMÉRIQUE .....	14.244.388	2.968.189	—	254.697	16.957.880	
III. ASIE .....	39.969.792	2.251.015	15.000	193.753	42.042.054	
IV. EUROPE .....	101.502.475	361.000	—	1.504	101.861.971	
V. MÉDITERRANÉE ORIENTALE .....	24.782.648	553.349	—	32.461	25.303.536	
VI. ASSISTANCE INTÉRESSANT PLUSIEURS RÉGIONS.....	2.924.852	300.000	—	—	3.224.852	
<b>TOTAL (I-VI)</b>	<b>188.236.243</b>	<b>7.472.815</b>	<b>15.000</b>	<b>540.441</b>	<b>195.183.617</b>	
VII. AUTRE ASSISTANCE:						
Transport des fournitures .....	200.000	—	—	—	200.000	
Services d'exécution .....	7.482.840	1.329.890	—	—	8.812.730	
VIII. ADMINISTRATION .....	10.872.655	1.481.810	—	—	12.354.465	
<b>TOTAL (VII-VIII)</b>	<b>18.555.495</b>	<b>2.811.700</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>21.367.195</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>206.791.738</b>	<b>10.299.515*</b>	<b>—</b>	<b>540.441</b>	<b>216.550.812</b>	
I. AFRIQUE:						
Afrique-Equatoriale française .....	397.100	—	—	—	397.100	
Afrique-Occidentale française, Cameroun et Togo..	1.267.600	285.000	—	—	1.552.600	
Bassoutoland .....	23.000	—	—	—	23.000	
Betchouanaland .....	43.900	18.000	—	—	61.900	
Congo belge et Ruanda-Urundi .....	260.800	—	—	—	260.800	
Côte-de-l'Or .....	39.600	—	—	—	39.600	
Gambie .....	47.000	—	—	—	47.000	
Ile Maurice .....	12.100	—	—	—	12.100	
Kénya .....	126.200	—	—	—	126.200	
Kénya, Tanganyika et Ouganda .....	57.800	—	—	—	57.800	
Libéria .....	149.900	207.189**	—	—	357.089	
Maroc .....	703.073	177.073**	—	1.256	878.890	
Nigéria (Fédération de la) .....	938.600	215.000	—	—	1.153.600	
Nyassaland .....	62.500	—	—	—	62.500	
Ouganda .....	22.000	—	—	—	22.000	
Rhodésie du Nord .....	39.500	—	—	—	39.500	
Rhodésie du Sud .....	24.200	—	—	—	24.200	
Sierra-Leone .....	22.000	63.000	—	—	85.000	
Tanganyika sous administration britannique.....	178.300	—	—	—	178.300	
Togo sous administration française .....	—	50.000	—	—	50.000	
Tunisie .....	216.915	24.000	—	6.770	234.145	
Missions d'enquête régionales pour la vaccination par le BCG .....	180.000	—	—	50.000	130.000	
<b>TOTAL POUR LA RÉGION</b>	<b>4.812.088</b>	<b>1.039.262</b>	<b>—</b>	<b>58.026</b>	<b>5.793.324</b>	
II. AMÉRIQUE:						
Antigua .....	20.200	—	—	—	20.200	
Barbade .....	56.000	—	—	—	56.000	
Bolivie .....	533.700	—	—	—	533.700	
Brésil .....	3.292.543	26.000	—	100.000	3.218.543	
Chili .....	1.214.829	60.000	—	—	1.274.829	
Colombie .....	764.678	150.084**	—	—	914.762	
Costa-Rica .....	442.400	—	—	—	442.400	
Dominique .....	14.600	13.000	—	—	27.600	
Equateur .....	1.013.591	—	—	—	1.013.591	
Grenade .....	44.500	4.500	—	—	49.000	
Guatemala .....	648.400	37.300**	—	—	685.700	
Guyane britannique .....	60.500	1.315*	—	1.575	60.240	
Haïti .....	1.112.300	—	—	—	1.112.300	
Honduras .....	487.100	19.900**	—	144.950	362.050	
Honduras britannique .....	78.400	—	—	—	78.400	

TABLEAU I (suite)  
**Allocations approuvées à la session de septembre 1955 du Conseil d'administration  
et total des allocations à fin septembre 1955 (suite)**  
(En dollars des Etats-Unis)

(1)	<i>Décisions prises par le Conseil en septembre 1955</i>				
	<i>Total des allocations à fin mars 1955 (2)</i>	<i>Allocations destinées</i>			<i>Total des allocations à fin septembre 1955<sup>b</sup> (5)</i>
		<i>Aux programmes à long terme</i>	<i>Aux situations extra- ordinaires (3)</i>	<i>Allocations non utilisées<sup>a</sup> (4)</i>	
Iles Vierges britanniques .....	—	2.500	—	—	2.500
Jamaïque .....	165.200	96.000	—	—	261.200
Mexique .....	967.797	2.400.000	—	8.172	3.359.625
Montserrat .....	4.400	—	—	—	4.400
Nicaragua .....	513.100	—	—	—	513.100
Panama .....	178.300	—	—	—	178.300
Paraguay .....	327.650	2.475*	—	—	330.125
Pérou .....	1.034.100	—	—	—	1.034.100
République Dominicaine .....	175.400	—	—	—	175.400
Saint-Christophe .....	46.600	25.415**	—	—	72.015
Sainte-Lucie .....	38.800	—	—	—	38.800
Saint-Vincent .....	15.700	3.700	—	—	19.400
Salvador .....	645.700	126.000	—	—	771.700
Surinam .....	87.900	—	—	—	87.900
Trinité et Tobago .....	177.900	—	—	—	177.900
Uruguay .....	82.100	—	—	—	82.100
<b>TOTAL POUR LA RÉGION</b>	<b>14.244.388</b>	<b>2.968.189</b>	<b>—</b>	<b>254.697</b>	<b>16.957.880</b>
<b>III. ASIE:</b>					
Afghanistan .....	583.233	45.000	—	—	628.223
Birmanie .....	1.666.347	58.000	—	4.002	1.720.345
Bornéo du Nord .....	135.799	—	—	—	135.799
Brunéi .....	33.662	—	—	258	33.404
Cambodge .....	76.775	2.304*	—	—	79.079
Ceylan .....	1.048.846	—	—	1.390	1.047.456
Chine { Chine continentale .....	3.445.593	—	—	—	3.445.593
{ Taïwan .....	903.900	440.000	—	1.968	1.341.932
Corée .....	3.513.279	—	—	—	3.513.279
Hong-kong .....	234.900	—	—	238	234.662
Iles Fidji .....	24.200	—	—	—	24.200
Iles Salomon .....	—	16.000	—	—	16.000
Inde .....	13.270.113	303.409**	—	130.571	13.442.951
Indonésie .....	4.741.932	443.000	—	658	5.184.274
Japon .....	1.062.300	38.000	—	—	1.100.300
Malaisie .....	282.785	—	—	14	282.771
Maldives .....	15.000	—	—	—	15.000
Nouvelle-Guinée néerlandaise <sup>d</sup> .....	65.000	—	—	—	65.000
Pakistan .....	4.107.028	343.000	15.000	3.416	4.461.612
Philippines .....	2.139.931	385.000	—	3.452	2.521.479
Samoa-Occidental sous administration néo-zélan- daise .....	8.800	—	—	—	8.800
Sarawak .....	121.309	—	—	309	121.000
Singapour .....	80.292	—	—	—	80.292
Thaïlande .....	1.848.913	172.000	—	16.096	2.004.817
Viet-Nam .....	302.620	2.303*	—	23.641	281.282
Indochine (crédit non affecté) .....	146.600	—	—	4.607	141.993
Missions d'enquête régionales pour la vaccination par le BCG .....	110.645	2.999*	—	3.133	110.511
<b>TOTAL POUR LA RÉGION</b>	<b>39.969.792</b>	<b>2.251.015</b>	<b>15.000</b>	<b>193.753</b>	<b>42.042.054</b>
<b>IV. EUROPE:</b>					
Albanie .....	324.592	—	—	—	324.592
Allemagne .....	3.034.596	—	—	—	3.034.596
Autriche .....	6.930.573	—	—	753	6.929.820
Bulgarie .....	5.515.926	—	—	—	5.515.926
Espagne .....	90.000	—	—	—	90.000
Finlande .....	2.093.362	—	—	—	2.093.362
France .....	2.732.917	—	—	—	2.732.917
Grèce .....	9.889.695	—	—	—	9.889.695
Hongrie .....	2.039.571	—	—	—	2.039.571
Italie .....	19.013.073	—	—	751	19.012.322

TABLEAU I (fin)  
**Allocations approuvées à la session de septembre 1955 du Conseil d'administration**  
**et total des allocations à fin septembre 1955 (fin)**  
(En dollars des Etats-Unis)

(1)	Total des allocations à fin mars 1955 (2)	Décisions prises par le Conseil en septembre 1955			Total des allocations à fin septembre 1955 <sup>b</sup> (5)
		Allocations destinées			
		Aux programmes à long terme	Aux situations extraordinaires (3)	Allocations non utilisées <sup>a</sup> (4)	
Malte .....	188.612	—	—	—	188.612
Pologne .....	18.961.539	—	—	—	18.961.539
Portugal .....	62.800	—	—	—	62.800
Roumanie .....	7.191.172	—	—	—	7.191.172
Tchécoslovaquie .....	5.622.898	—	—	—	5.622.898
Yougoslavie .....	17.811.149	361.000	—	—	18.172.149
<b>TOTAL POUR LA RÉGION</b>	<b>101.502.475</b>	<b>361.000</b>	<b>—</b>	<b>1.504</b>	<b>101.861.971</b>
<b>V. MÉDITERRANÉE ORIENTALE:</b>					
Aden .....	12.200	—	—	—	12.200
Egypte .....	1.386.683	183.000	—	2.360	1.567.323
Ethiopie .....	192.800	67.000	—	161	259.639
Irak .....	1.056.942	148.000	—	22.139	1.182.803
Iran .....	1.452.300	10.849*	—	3.614	1.459.535
Israël .....	1.164.100	—	—	—	1.164.100
Jordanie .....	1.161.800	—	—	37	1.161.763
Liban .....	95.470	—	—	—	95.470
Libye .....	327.900	—	—	71	327.829
Somalie sous administration britannique.....	16.000	—	—	—	16.000
Somalie sous administration italienne .....	89.000	—	—	—	89.000
Soudan .....	60.040	67.000	—	—	127.040
Syrie .....	476.817	49.000	—	1.778	524.039
Turquie .....	699.100	28.500	—	2.301	725.299
Réfugiés de Palestine .....	16.521.496	—	—	—	16.521.496
Missions d'enquête régionales pour la vaccination par le BCG .....	70.000	—	—	—	70.000
<b>TOTAL POUR LA RÉGION</b>	<b>24.782.648</b>	<b>553.349</b>	<b>—</b>	<b>32.461</b>	<b>25.303.536</b>
<b>VI. ASSISTANCE INTÉRESSANT PLUSIEURS RÉGIONS:</b>					
Cours de formation en groupe .....	586.864	—	—	—	586.864
Centre de formation de Calcutta (bourse de perfectionnement) .....	25.000	—	—	—	25.000
Consultants régionaux de l'OMS pour la vaccination par le BCG et projet de Skive.....	61.488	—	—	—	61.488
Centre international de l'enfance, Paris.....	2.246.500	300.000	—	—	2.546.500
Expériences visant à déterminer les réactions gustatives à la farine de poisson .....	5.000	—	—	—	5.000
<b>TOTAL</b>	<b>2.924.852</b>	<b>300.000</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>3.224.852</b>

<sup>a</sup> Dans cette colonne sont indiqués les fonds non utilisés sur des allocations antérieures:

	Dollars
Retour à la masse de crédits antérieurement affectés à des pays (E/ICEF/L.781 et E/ICEF/L.782) ..	244.950
Rémunération du personnel de l'OMS affecté aux projets .....	290.884
Solde d'un montant alloué en bloc aux Etats associés d'Indochine (ce chiffre est compris dans le total des allocations de la colonne 3) .....	4.607
	<u>540.441</u>

<sup>b</sup> Les chiffres de la colonne 5 correspondent au total des colonnes 2 et 3, diminué des chiffres de la colonne 4.

<sup>c</sup> Y compris 4.607 dollars provenant d'un montant antérieurement alloué en bloc aux Etats associés d'Indochine et dont le Conseil, à sa session de septembre, a autorisé l'utilisation pour l'exécution de programmes au Cambodge et au Viet-Nam (E/ICEF/L.827, par. 13).

<sup>d</sup> Le Directeur général du FISE a reçu, du représentant permanent de l'Indonésie par intérim auprès de l'Organisation des

Nations Unies, une communication par laquelle ce représentant lui faisait savoir, au nom du Gouvernement indonésien, que lorsqu'il est question dans les documents du FISE du territoire de la Nouvelle-Guinée occidentale, il convient de préciser que ce territoire fait toujours, quant à son statut politique, l'objet d'un différend entre le Gouvernement indonésien et le Gouvernement néerlandais.

\* Remboursement à l'OMS de dépenses encourues au titre du personnel international affecté à l'exécution de projets: Cambodge (déficit de 1954); Viet-Nam (déficit de 1954); mission d'enquête pour l'évaluation des résultats de la vaccination par le BCG dans la région du Pacifique occidental (déficit de 1954); Iran (1956); Guyane britannique (déficit de 1954); Paraguay (1956).

\*\* Y compris le remboursement à l'OMS de dépenses encourues au titre du personnel international affecté à l'exécution de projets; ces dépenses sont les suivantes: Libéria, 1.189 dollars (déficit de 1953); Maroc, 1.073 dollars (déficit de 1954); Inde, 16.409 dollars (1956); Colombie, 12.000 dollars (1955) et 6.084 dollars (1956); Guatemala, 3.900 dollars (1956); Honduras, 3.900 dollars (1956); Saint-Christophe, 1.315 dollars (déficit de 1954).

TABLEAU  
Allocations<sup>a</sup> approuvées en septembre 1955 pour  
(En dollars)

	Programmes					
	Protection maternelle et infantile			Eradication du paludisme et lutte anti- paludique (4)	Vaccination antituber- culeuse par le BCG et autres for- mes de la lutte anti- tuberculeuse (5)	Lutte contre le pian et les maladies vénéériennes (6)
	Centres de PMI (1)	Autres projets relatifs à la PMI <sup>b</sup> (2)	Total partiel (3)			
<b>I. AFRIQUE:</b>						
Afrique-Occidentale française, Cameroun et Togo	—	—	—	259.285	—	—
Betchouanaland .....	—	—	—	—	—	—
Libéria .....	—	—	—	100.595	—	88.594**
Maroc .....	—	—	—	—	—	162.000
Nigéria (Fédération de la) .....	—	—	—	146.000	—	—
Sierra-Leone .....	—	—	—	—	—	58.000
Togo sous administration française .....	—	—	—	—	—	45.000
Tunisie .....	—	—	—	—	—	—
TOTAL POUR LA RÉGION	—	—	—	505.880	—	353.594
<b>II. AMÉRIQUE:</b>						
Brésil .....	—	—	—	—	—	—
Chili .....	—	—	—	—	—	—
Colombie .....	55.200	47.800	103.000	—	39.084**	—
Dominique .....	—	—	—	—	—	4.150
Grenade .....	—	—	—	—	—	—
Guyane britannique .....	—	—	—	—	1.315*	—
Guatemala .....	4.000	—	4.000	—	29.900**	—
Honduras .....	—	—	—	—	18.400**	—
Iles Vierges britanniques .....	—	—	—	—	—	—
Jamaïque .....	—	—	—	—	—	—
Mexique .....	—	—	—	2.195.000	—	—
Paraguay .....	—	—	—	—	2.475*	—
Saint-Christophe .....	—	20.000	20.000	—	1.315*	1.950
Saint-Vincent .....	—	—	—	—	—	3.440
Salvador .....	—	—	—	96.300	—	—
TOTAL POUR LA RÉGION	59.200	67.800	127.000	2.291.300	92.489	9.540
<b>III. ASIE:</b>						
Afghanistan .....	25.930 <sup>d</sup>	10.070	36.000	—	—	—
Birmanie .....	40.000 <sup>d</sup>	—	40.000	—	—	—
Cambodge .....	—	—	—	—	2.304*	—
Chine (Taïwan) .....	44.000 <sup>d</sup>	—	44.000	—	—	39.000
Iles Salomon .....	—	—	—	—	—	11.000
Inde .....	68.309**	48.100	116.409	—	80.000	—
Indonésie .....	205.000 <sup>d</sup>	—	205.000	—	116.000	—
Japon .....	—	—	—	—	—	—
Pakistan .....	53.000 <sup>d</sup>	—	53.000	255.000	—	—
Philippines .....	275.000	—	275.000	—	—	—
Thaïlande .....	138.500 <sup>d</sup>	10.500	149.000	—	—	—
Viet-Nam .....	—	—	—	—	2.303*	—
Mission d'enquête régionale pour l'évaluation des résultats de la vaccination par le BCG.....	—	—	—	—	2.999*	—
TOTAL POUR LA RÉGION	849.739	68.670	918.409	255.000	203.606	50.000
<b>IV. EUROPE:</b>						
Yougoslavie .....	183.000	47.000	230.000	—	—	—
<b>V. MÉDITERRANÉE ORIENTALE:</b>						
Egypte .....	167.000	—	167.000	—	—	—
Ethiopie .....	—	38.000	38.000	—	—	—
Irak .....	—	—	—	—	—	—
Iran .....	—	10.849*	10.849	—	—	—
Soudan .....	14.500	16.000	30.500	31.000	—	—
Syrie .....	—	37.500 <sup>d</sup>	37.500	—	—	—
Turquie .....	—	—	—	—	26.000	—
TOTAL POUR LA RÉGION	181.500	102.349	283.849	31.000	26.000	—
<b>VI. ASSISTANCE BÉNÉFICIAIRE À PLUSIEURS RÉGIONS:</b>						
Centre international de l'enfance, Paris.....	—	300.000	300.000	—	—	—
TOTAL DES ALLOCATIONS	1.273.439	585.819	1.859.258	3.083.180	322.095	413.134
RÉPARTITION DE L'ALLOCATION POUR FRAIS DE TRANSPORT .....	—	—	268.400	291.415	28.000	38.260
TOTAL GÉNÉRAL	—	—	2.127.658	3.374.595	350.095	451.394

<sup>a</sup> Les frais de transport ne sont compris dans aucune des allocations (colonnes 1 à 13 comprise). Ils figurent dans la colonne 14.

<sup>b</sup> Y compris l'aide aux hôpitaux, les repas scolaires et la formation en la matière. Y compris aussi l'assainissement pour un montant total de 58.000 dollars (sans les frais de transport) réparti ainsi: Ethiopie, 38.000 dollars; Saint-Christophe, 20.000 dollars.

<sup>c</sup> Immunisation contre la diphtérie et la coqueluche.

II  
des programmes à long terme, par type de programme  
des États-Unis)

d'action sanitaire intensive

Production d'antibio- tiques (7)	Lutte contre le trachome (8)	Lutte contre la lèpre (9)	Lutte contre d'autres maladies transmis- sibles (10)	Total partiel (11)	Alimentation et nutrition des enfants		Frais de transport (14)	Total général (15)
					Programmes alimentaires à long terme (12)	Conservation des denrées alimentaires (13)		
—	—	—	—	259.285	—	—	25.715	285.000
—	—	—	16.600 <sup>e</sup>	16.600	—	—	1.400	18.000
—	—	—	—	189.189	—	—	18.000	207.189
—	1.073*	—	—	163.073	—	—	14.000	177.073
—	—	50.000	—	196.000	—	—	19.000	215.000
—	—	—	—	58.000	—	—	5.000	63.000
—	—	—	—	45.000	—	—	5.000	50.000
—	22.000	—	—	22.000	—	—	2.000	24.000
—	23.073	50.000	16.600	949.147	—	—	90.115	1.039.262
—	—	—	—	—	<sup>a</sup>	—	26.000	26.000
—	—	—	—	—	—	55.000	5.000	60.000
—	—	—	—	39.084	—	—	8.000	150.084
—	—	—	—	—	<sup>a</sup>	—	13.000	13.000
—	—	—	—	4.150	—	—	350	4.500
—	—	—	—	1.315	—	—	—	1.315
—	—	—	—	29.900	—	—	3.400	37.300
—	—	—	—	18.400	—	—	1.500	19.900
—	—	—	—	—	<sup>a</sup>	—	2.500	2.500
—	—	—	—	—	<sup>a</sup>	—	96.000	96.000
—	—	—	—	2.195.000	—	—	205.000	2.400.000
—	—	—	—	2.475	—	—	—	2.475
—	—	—	—	3.265	—	—	2.150	25.415
—	—	—	—	3.440	—	—	260	3.700
—	—	—	—	96.300	4.000 <sup>d</sup>	—	25.700	126.000
—	—	—	—	2.393.329	4.000	55.000	388.860	2.968.189
—	—	—	—	—	—	—	9.000	45.000
—	—	—	—	—	—	—	18.000	58.000
—	—	—	—	2.304	—	—	—	2.304
—	311.000	—	—	350.000	—	—	46.000	440.000
—	—	3.000	—	14.000	—	—	2.000	16.000
—	—	—	—	80.000	<sup>a</sup>	—	107.000	303.409
—	—	—	—	116.000	—	50.000	72.000	443.000
—	—	—	—	—	—	—	38.000	38.000
—	—	—	—	255.000	—	—	35.000	343.000
—	—	—	—	—	<sup>a</sup>	—	110.000	385.000
—	—	—	—	—	—	—	23.000	172.000
—	—	—	—	2.303	—	—	—	2.303
—	—	—	—	2.999	—	—	—	2.999
—	311.000	3.000	—	822.606	—	50.000	460.000	2.251.015
92.000	10.000	—	—	102.000	—	—	29.000	361.000
—	—	—	—	—	—	—	16.000	183.000
—	—	23.000	—	23.000	—	—	6.000	67.000
—	—	—	—	—	38.000 <sup>d</sup>	—	110.000	148.000
—	—	—	—	—	—	—	—	10.849
—	—	—	—	31.000	—	—	5.500	67.000
—	—	—	—	—	—	—	11.500	49.000
—	—	—	—	26.000	—	—	2.500	28.500
—	—	23.000	—	80.000	38.000	—	151.500	553.349
—	—	—	—	—	—	—	—	300.000
92.000	344.073	76.000	16.600	—	—	—	—	—
—	—	—	—	4.347.082	42.000	105.000	1.119.475	7.472.815
8.000	34.000	7.500	1.400	408.575	437.500	5.000	(1.119.475)	—
100.000	378.073	83.500	18.000	4.755.657	479.500	110.000	—	7.472.815

<sup>a</sup> Le lait écrémé en poudre procuré au titre de cette allocation est mis gratuitement à la disposition du FISE, exception faite des frais de transport maritimes. Ces frais sont imputés sur les allocations par pays à raison de 1,5 cent par livre; ils sont compris dans les chiffres figurant dans les colonnes 14 et 15.

\* Remboursement à l'OMS de dépenses encourues au titre du personnel international affecté à l'exécution de projets.

\*\* Y compris le remboursement à l'OMS de dépenses encourues au titre du personnel international affecté à l'exécution de projets.

**Assistance approuvée par le Conseil d'administration, par région**  
(En milliers de dollars)

	1947-1950					
	<i>Afrique</i>	<i>Amérique</i>	<i>Asie</i>	<i>Europe</i>	<i>Méditerranée orientale</i>	<i>Programmes concernant plusieurs régions</i>
<b>A. PROGRAMMES À LONG TERME :</b>						
1. <i>Protection maternelle et infantile</i> .....	—	690,1	3.769,3	2.408,8	54,0	1.541,2
2. <i>Campagnes sanitaires intensives :</i>						
i) Lutte contre les maladies transmises par les insectes .....	—	735,0	249,3	613,7	—	—
ii) Production :						
Insecticides .....	—	—	—	—	—	—
Antibiotiques .....	—	—	850,0	—	—	—
Sérums et vaccins .....	—	—	—	592,1	—	—
iii) Lutte contre le béjel, le pian et les maladies vénériennes .....	—	320,0	1.697,6	861,7	123,3	—
iv) Vaccination antituberculeuse par le BCG....	378,7	342,2	625,5	1.766,1	383,8	48,4
v) Autres formes de lutte contre la tuberculose	—	82,6	913,1	1.947,5	—	6,5
vi) Lutte contre le trachome .....	—	—	—	—	—	—
vii) Lutte contre la lèpre .....	—	—	—	—	—	—
viii) Lutte contre d'autres maladies transmissibles	—	234,6	33,1	270,4	—	—
TOTAL pour les campagnes sanitaires intensives .....	378,7	1.714,4	4.368,6	6.051,5	507,1	54,9
3. <i>Alimentation et nutrition des enfants :</i>						
i) Programmes alimentaires à long terme....	—	639,4	1.156,0	—	—	—
ii) Conservation des denrées alimentaires.....	—	135,0	—	3.788,2	—	—
TOTAL pour l'alimentation et la nutrition des enfants .....	—	774,4	1.156,0	3.788,2	—	—
TOTAL pour les programmes à long terme...	378,7	3.178,9	9.293,9	12.248,5	561,1	1.596,1
<b>B. SITUATIONS EXTRAORDINAIRES :</b>						
i) Alimentation .....	—	140,9	1.469,2	65.526,4	9.684,3	—
ii) Matières premières (vêtements, chaussures, couvertures, etc.) .....	—	79,3	764,6	6.339,7	450,5	—
iii) Divers .....	—	13,6	189,0	2.005,8	774,8	—
TOTAL pour les situations extraordinaires....	—	233,8	2.422,8	73.871,9	10.909,6	—
TOTAL partiel (A et B) .....	378,7	3.412,7	11.716,7	86.120,4	11.470,7	1.596,1
<b>C. RÉPARTITION DE L'ALLOCATION POUR FRAIS DE TRANSPORT .....</b>						
TOTAL pour les programmes à long terme et les situations extraordinaires .....	378,7	3.952,7	13.345,0	96.490,6	12.985,6	1.596,1

† Crédits non affectés : Amérique, 55.400 dollars ; Asie, 1.740.000 dollars ; Europe, 12.800 dollars ; Méditerranée orientale, 800 dollars ; Programmes intéressant plusieurs régions, 25.000 dollars ; total : 1.834.000 dollars.



TABLEAU IV

**Retour à la masse des soldes non utilisés d'allocations approuvées au titre du personnel international de l'OMS affecté à l'exécution de projets**

## ETAT RÉCAPITULATIF

	<i>Dollars</i>
Soldes non utilisés d'allocations approuvées pour dépenses portant sur 1955 .....	165.041,00
Soldes non utilisés d'allocations approuvées pour dépenses portant sur 1954 .....	96.375,41
Soldes non utilisés d'allocations approuvées pour dépenses portant sur 1953 .....	29.467,62
<b>TOTAL</b>	<b>290.884,03</b>

## ETAT DÉTAILLÉ PAR ANNÉE

*Soldes d'allocations approuvées pour dépenses portant sur 1955*

	<i>Dollars</i>
<i>Afrique</i>	
Mission d'enquête régionale pour la tuberculose....	50.000,00
<i>Inde</i>	
PMI, Bombay .....	26.660,00
PMI, Haïderabad .....	31.320,00
PMI, Saurashtra .....	9.000,00
PMI, Uttar-Pradesh .....	12.420,00
Conseiller pour la lutte contre le pian.....	12.000,00
<i>Viet-Nam</i>	
PMI .....	23.641,00
<b>TOTAL pour 1955</b>	<b>165.041,00</b>

*Soldes d'allocations approuvées pour dépenses portant sur 1954*

	<i>Dollars</i>
<i>Afrique</i>	
Tunisie	Trachome .....
	6.769,91
<i>Amérique</i>	
Mexique	PMI .....
	8.171,62
<i>Asie</i>	
Asie du Sud-Est	Mission d'enquête pour l'évaluation des résultats de la vaccination par le BCG.....
	3.133,47
Birmanie	BCG .....
	3.189,45
Ceylan	BCG .....
	1.390,08
Inde	PMI, Haïderabad .....
	10.187,36
Inde	PMI, Travancore-Cochin ....
	27.780,00
Philippines	BCG .....
	2.558,41
Thaïlande	BCG .....
	12.169,14
	<b>60.407,91</b>

	<i>Dollars</i>
<i>Europe</i>	
Autriche	Production de vaccin et de sérum .....
	671,39
<i>Méditerranée orientale</i>	
Irak	PMI .....
	18.846,95
Turquie	BCG .....
	1.507,63
	<b>20.354,58</b>
<b>TOTAL pour 1954</b>	<b>96.375,41</b>

*Soldes d'allocations approuvées pour dépenses portant sur 1953*

	<i>Dollars</i>
<i>Afrique</i>	
Maroc	Trachome .....
	1.256,24
<i>Amérique</i>	
Guyane britannique	BCG .....
	1.575,33
<i>Asie</i>	
Birmanie	BCG .....
	812,41
Brunéi	BCG .....
	257,96
Chine	BCG .....
	89,25
Chine	Trachome .....
	733,05
Chine	Lutte antivénérienne .....
	1.145,24
Hong-kong	BCG .....
	237,65
Inde	BCG .....
	1.203,62
Indonésie	BCG .....
	657,61
Malaisie	BCG .....
	13,56
Pakistan	PMI .....
	1.062,98
Pakistan	BCG .....
	2.353,51
Philippines	PMI .....
	728,72
Philippines	BCG .....
	165,11
Sarawak	BCG .....
	309,05
Thaïlande	BCG .....
	3.927,35
	<b>13.697,07</b>

	<i>Dollars</i>
<i>Europe</i>	
Autriche	Production de sérum et de vaccin .....
	81,71
Italie	PMI (enfants déficients).....
	750,56
	<b>832,27</b>

	<i>Dollars</i>
<i>Méditerranée orientale</i>	
Egypte	BCG .....
	2.359,53
Ethiopie	BCG .....
	161,36
Irak	PMI .....
	804,66
Irak	BCG (statisticien) .....
	741,09
Irak	BCG .....
	1.746,23
Jordanie	BCG .....
	37,00
Libye	BCG .....
	71,43
Syrie	Béjel/syphilis .....
	1.777,95
Turquie	BCG (statisticien) .....
	741,09
Turquie	BCG .....
	52,67
	<b>12.106,71</b>
<b>TOTAL pour 1953</b>	<b>29.467,52</b>

## TABLE DES MATIERES (suite)

(Suite de la page 2 de la couverture)

Chapitres	Paragraphes	Pages
Méditerranée orientale .....	123-131	23
Egypte .....	123	23
Ethiopie .....	124-125	24
Iran .....	126	24
Irak .....	127	24
Soudan .....	128-129	24
Syrie .....	130	25
Turquie .....	131	25
Europe .....	132-134	25
Yougoslavie .....	132-134	25
Amérique .....	135-152	26
Brésil .....	135	26
Guyane britannique .....	136	26
Iles Vierges britanniques .....	137	26
Chili .....	138	26
Colombie .....	139-140	27
Dominique .....	141	27
Salvador .....	142-143	27
Grenade, Saint-Christophe et Saint-Vincent .....	144	28
Guatemala .....	145-146	28
Honduras .....	147	29
Jamaïque .....	148	29
Mexique .....	149	29
Paraguay .....	150	29
Saint-Christophe .....	151-152	29
Projets intéressant plusieurs régions .....	153	30
Centre international de l'enfance, Paris .....	153	30
Situations extraordinaires:		
Pakistan .....	154	30
V. — Rapport du Comité du budget d'administration .....	155-163	30
Prévisions relatives aux dépenses d'administration et aux dépenses d'exécution pour l'année 1956 .....	156-157	30
Prévisions budgétaires pour le Fonds des cartes de vœux (saison 1955-1956) .....	158-161	30
Rapport financier pour 1954 .....	162-163	31
VI. — Rapport du Sous-Comité des appels de fonds .....	164-167	31
VII. — Questions diverses .....	168-177	31
Journée mondiale de l'enfance .....	168-173	31
Relations avec les organisations non gouvernementales .....	174-175	32
Calendrier annuel des réunions .....	176-177	32

### ANNEXE

Tableau I. — Allocations approuvées à la session de septembre 1955 du Conseil d'administration et total des allocations à fin septembre 1955 .....	33
Tableau II. — Allocations approuvées en septembre 1955 pour des programmes à long terme, par type de programme .....	36
Tableau III. — Assistance approuvée par le Conseil d'administration, par région et par type de programme, de 1947 à la fin de septembre 1955 .....	38
Tableau IV. — Retour à la masse des soldes non utilisés d'allocations approuvées au titre du personnel international de l'OMS affecté à l'exécution de projets .....	40

## DEPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

### ALLEMAGNE (voir ci-dessous)

#### ARGENTINE

Editorial Sudamericana S.A., Alsina 500, Buenos Aires.

#### AUSTRALIE

H. A. Goddard, 255a George St., Sydney, and 90 Queen St., Melbourne.  
Melbourne University Press, Carlton N.3, Victoria.

#### AUTRICHE (voir ci-dessous)

#### BELGIQUE

Agence et Messageries de la Presse S.A., 14-22 rue du Persil, Bruxelles.

W. H. Smith & Son, 71-75, boulevard Adolphe-Max, Bruxelles.

#### BOLIVIE

Librería Selecciones, Casilla 972, La Paz.

#### BRESIL

Livraria Agir, Rio de Janeiro, São Paulo and Belo Horizonte.

#### CANADA

Ryerson Press, 299 Queen St. West, Toronto.  
Periodica, Inc., 5112 Ave. Papineau, Montreal.

#### CEYLAN

Lake House Bookshop, The Associated Newspapers of Ceylon Ltd., P.O. Box 244, Colombo.

#### CHILI

Librería Ivens, Moneda 822, Santiago.  
Editorial del Pacifico, Ahumada 57, Santiago.

#### CHINE

The World Book Co. Ltd., 99 Chung King Road, 1st Section, Taipei, Taiwan.  
The Commercial Press Ltd., 170 Liu Li Chang, Peking.

#### COLOMBIE

Librería América, Medellín.  
Librería Nacional Ltda., Barranquilla.  
Librería Buchholz Galería, Av. Jimenez de Quesada 8-40, Bogotá.

#### COSTA-RICA

Trejos Hermanos, Apartado 1313, San José.

#### CUBA

La Casa Belga, O'Reilly 455, La Habana.

#### DANEMARK

Einar Munksgaard, Ltd., Norregade 6, København, K.

#### EGYPTE

Librairie "La Renaissance d'Egypte," 9 Sh. Adly Pasha, Cairo.

#### EQUATEUR

Librería Científica, Guayaquil and Quito.

#### ESPAGNE (voir ci-dessous)

#### ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Int'l Documents Service, Columbia University Press, 2960 Broadway, New York 27, N. Y.

#### FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa, 2 Keskuskatu, Helsinki.

#### FRANCE

Editions A. Pedone, 13, rue Soufflot, Paris V.

#### GRECE

"Eleftheroudakis," Place de la Constitution, Athènes.

#### GUATEMALA

Goubaud & Cia. Ltda., 5a. Avenida sur 28, Guatemala.

#### HAITI

Librairie "A la Caravelle," Boite postale 111-B, Port-au-Prince.

#### HONDURAS

Librería Panamericana, Tegucigalpa.

#### HONG-KONG

The Swindon Book Co., 25 Nathan Road, Kowloon.

#### INDE

Oxford Book & Stationery Co., Scindia House, New Delhi, and 17 Park Street, Calcutta.  
P. Varadachary & Co., 8 Linghi Chetty St., Madras 1.

#### INDONESIE

Pembangunan, Ltd., Gunung Sahari 84, Djakarta.

#### IRAK

Mackenzie's Bookshop, Baghdad.

#### IRAN

Ketab-Khaneh Danesh, 293 Saadi Avenue, Tehran.

#### ISLANDE

Bokaverzlun Sigfusar Eymondssonar H. F., Austurstraeti 18, Reykjavik.

#### ISRAEL

Blumstein's Bookstores Ltd., 35 Allenby Road, Tel-Aviv.

#### ITALIE

Librería Commissionaria Sansoni, Via Gina Capponi 26, Firenze.

#### JAPON (voir ci-dessous)

#### LIBAN

Librairie Universelle, Beyrouth.

#### LIBERIA

J. Momolu Kamara, Monrovia.  
Albert Gemayel, Monrovia.

#### LUXEMBOURG

Librairie J. Schummer, Luxembourg.

#### MEXIQUE

Editorial Hermes S.A., Ignacio Mariscal 41, México, D.F.

#### NORVEGE

Johan Grundt Tanum Forlag, Kr. Augustsgt. 7A, Oslo.

#### NOUVELLE-ZELANDE

United Nations Association of New Zealand, C.P.O. 1011, Wellington.

#### PAKISTAN

Thomas & Thomas, Fort Mansion, Frere Road, Karachi, 3.

Publishers United Ltd., 176 Anarkali, Lahore.  
The Pakistan Cooperative Book Society, Chittagong and Dacca (East Pakistan).

#### PANAMA

José Menéndez, Plaza de Arango, Panamá.

#### PARAGUAY

Moreno Hermanos, Asunción.

#### PAYS-BAS

N.V. Martinus Nijhoff, Lange Voorhout 9, 's-Gravenhage.

#### PEROU

Librería Internacional del Perú, S.A., Lima and Arequipa.

#### PHILIPPINES

Alemar's Book Store, 749 Rizal Avenue, Manila.

#### PORTUGAL

Livraria Rodrigues, 186 Rua Aurea, Lisboa.

#### REPUBLIQUE DOMINICAINE

Librería Dominicana, Mercedes 49, Ciudad Trujillo.

#### ROYAUME-UNI

H. M. Stationery Office, P.O. Box 569, London, S.E. 1 (and at H.M.S.O. Shops).

#### SALVADOR

Manuel Navas y Cia., 1a. Avenida sur 37, San Salvador.

#### SINGAPOUR

The City Book Store, Ltd., Winchester House, Collyer Quay.

#### SUEDE

C. E. Fritze's Kungl. Hovbokhandel A-B, Fredsgatan 2, Stockholm.

#### SUISSE

Librairie Payot S.A., Lausanne, Genève.  
Hans Raunhardt, Kirchgasse 17, Zurich 1.

#### SYRIE

Librairie Universelle, Damas.

#### TCHECOSLOVAQUIE

Ceskoslovensky Spisovatel, Národní Trída 9, Praha 1.

#### THAÏLANDE

Pramuan Mit Ltd., 55 Chakrawat Road, Wat Tuk, Bangkok.

#### TURQUIE

Librairie Hachette, 469 Istiklal Caddesi, Beyoglu, Istanbul.

#### UNION SUD-AFRICAINE

Van Schalk's Bookstore (Pty.), Ltd., Box 724, Pretoria.

#### URUGUAY

Representación de Editoriales, Prof. H. D'Elia, Av. 18 de Julio 133, Montevideo.

#### VENEZUELA

Librería del Este, Edificio Galipán, Ave. F. Miranda No. 52, Caracas.

#### VIET-NAM

Papeterie-Librairie Nouvelle Albert Portail, Boite postale 283, Saïgon.

#### YUGOSLAVIE

Drzavno Produzece, Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27-11, Beograd.

*Les publications des Nations Unies peuvent également être obtenues aux adresses ci-dessous:*

#### ALLEMAGNE

Elwert & Meurer, Hauptstrasse 101, Berlin-Schöneberg.

W. E. Saarbach, Gereonstrasse 25-29, Köln (22c).

Alex. Horn, Spiegelgasse 9, Wiesbaden.

#### AUTRICHE

B. Wüllerstorff, Waagplatz, 4, Salzburg.  
Gerald & Co., Graben 31, Wien 1.

#### ESPAGNE

Librería Bosch, 11 Ronda Universidad, Barcelona.

#### JAPON

Maruzen Company, Ltd., 6 Tori-Nichame, Nihonbashi, Tokyo.

Les commandes et demandes de renseignements émanant de pays où il n'existe pas encore de dépositaires peuvent être adressées à la Section des ventes et de la distribution, Organisation des Nations Unies, New-York (Etats-Unis d'Amérique) ou à la Section des ventes, Organisation des Nations Unies, Palais des Nations, Genève (Suisse).